
colorchecker CLASSIC
x-rite
mm

Papiers de Thurot.

Cours de grammaire

Du Verbe

1

Ce manuscrit de Charles Thurot,
Notes des Conférences de Grammaire comparée
appartenant à sa soeur et à sa nièce
a été donné par elles,
à l'École normale supérieure
le 13 Février 1882.

L. de Bayalos Vve soeur.

Ch. Inès Achare nièce

Du Verbe et de sa fonction.

Le verbe a pour fonction propre d'exprimer l'attribut avec le rapport d'inhérence qui l'unit au sujet. Le sujet est ce dont on parle; l'attribut est ce qu'on en dit.

Le verbe substantif exprime comme les autres un attribut. On conjecture que la racine *as* avec lequel ce verbe est formé dans la famille Indo-Européenne signifiait primitivement *respirer*; il est probable que la racine de *fui* est la même que celle de φύ-ω = pousser; il est certain que *était*, *été* viennent du latin *stare*. Ces racines d'une signification primitivement sensibles ont servi par dérivation à exprimer l'idée abstraite d'existence: Dieu est = Dieu est existant. Quand on construit comme attribut un adjectif ou un substantif: Dieu est bon, Cicéron fut consul, ces mots modifient la signification propre du verbe substantif qui marque

La maison brûle — Est-il venu? — Où est le Troyen auteur de nos alarmes — épargnez-le — ne le tuez pas.

que l'attribut appartient au sujet dans les circonstances de voix, de temps, de personne de nombre et de mode que signifie la forme du verbe. L'adjectif ou le substantif attributs sont construits de la même manière avec beaucoup de verbes intransitifs ou passifs qui signifient un plus grand nombre de circonstances dans lesquelles l'attribut appartient au sujet: sedebat judex, nominatus est consul. Le verbe substantif ne signifie que l'idée abstraite d'existence déterminée par le temps. ~~[illegible]~~ Pour qu'il n'exprimât que l'affirmation, il faudrait qu'il fût toujours au présent, et à l'indicatif et qu'il ne marquât ni la personne ni le nombre: degré d'abstraction auquel n'atteint aucune langue connue

Le verbe exprime l'attribut avec le rapport d'énonciation qui l'unit au sujet. c'est en quoi le verbe diffère des autres mots qui peuvent être construits comme attributs. Dans : omnia praeclara rara ; Cicerone consule me vivo ; les mots rara, consule, vivo n'expriment pas par eux-mêmes le rapport d'énonciation qui les unit à leurs sujets. Ce rapport est indiqué par le sens général, la place des mots, la manière de prononcer. Il ne sert à rien de dire qu'il faut sous-entendre <u>sunt</u> dans omnia praeclara rara. car à quoi reconnaît-on que le mot doit être sous-entendu, si ce n'est aux signes qui indiquent que rara est uni au terme prédicat par un rapport d'énonciation ?

Les langues expriment le rapport d'énonciation par différents procédés. Le chinois par exemple l'exprime par la place de l'attribut. Le verbe exprime ce rapport sous la forme sensible du lien qui unit l'action au sujet qui l'accomplit ou la subit. Le jugement énoncé par la proposition : Dieu est bon serait exprimé complètement sous la forme suivante : mon esprit décide que l'idée de bonté appartient à l'idée de Dieu. Le langage supprime toute trace de l'opération intellectuelle, et remplace les idées de mode et d'objet par le mode et l'objet eux-mêmes ; et le mode est représenté comme une action que le sujet accomplit ou subit. Cette forme d'expression a quelque chose de dramatique ; c'est une sorte de prosopopée (Eugène Burnouf ×). Notre esprit attribue au sujet l'opération qu'il

× I, 51

a faite lui même. Dans certaines propositions le jugement n'est même contenu qu'implicitement dans la forme du verbe. ainsi dans <u>marche</u>, le jugement est contenu dans le mode impératif et n'est exprimé que si l'on dit : je t'ordonne de marcher.

On ne peut pas dire que la proposition <u>il court</u> soit pour <u>il est courant</u>. d'abord étymologiquement le verbe substantif n'est pas contenu dans le verbe <u>il court</u>. dans les formes grecques et latines où entre le verbe substantif il exprime le temps et non l'affirmation : λύ-σω, ἔλυ-σα, pot-ui. Ensuite <u>il est courant</u> a un autre sens que <u>il court</u>. La première locution exprime une situation, un état, l'autre une action.

w

~~La fonction propre du verbe est d'exprimer l'attribut avec le rapport d'énonciation qui l'unit au sujet. — [illegible]. La mer est brisée. — Suivant le troyen au lieu de nos alarmes. — Épargnez-le. — ne le tuez pas.~~

Par lui-même le verbe n'exprime que l'énonciation affirmative. La négation est exprimée par un adverbe qui se place devant le verbe ou en tête de la proposition.

+ L'énonciation constituant la proposition, il n'y a pas de proposition sans verbe exprimé ou sous entendu, du moins en général. Réciproquement il n'y a pas de verbe sans proposition. Quand plusieurs propositions concourent à l'expression d'une seule pensée ~~jugement~~ il y a autant de propositions différentes que de verbes. Une proposition qui ne contient qu'un seul verbe est incomplexe, celle qui en contient plusieurs est complexe.

+ Le verbe exprimant l'attribut et le rapport d'énonciation qui l'unit au sujet se rapporte toujours à un sujet. car l'expression d'un rapport suppose les termes que ce rapport unit. L'idée du sujet est exprimée par la forme du verbe ou est implicitement contenue dans sa signification : formes personnelles, formes impersonnelles.

Dans la langue Benga (famille congo-caffre) une conjugaison affirmative a kala kandi = loquitur, une conjugaison négative (a kalaka = non loquitur) Pott I, 345.

— dans l'Esthonien (famille finnoise) ibid p. 336.

Verbe

Fonction

Toute proposition est composée d'un sujet et d'un attribut ~~[illegible]~~ unis par un rapport d'énonciation.

Les termes de la proposition et le rapport qui les lie se rencontrent dans les formes personnelles du verbe. Le radical du verbe exprime l'attribut, la personne exprime le sujet; le rapport d'énonciation est contenu implicitement dans la juxtaposition de l'attribut et du sujet.

Les formes impersonnelles ~~[illegible]~~ contiennent implicitement l'idée du sujet sans qu'elle soit exprimée directement. Quand le sujet n'est pas exprimé par un substantif, elles ont un sujet indéfini comme l'objet désigné par _τις_, _quisquam_, _on_. ~~[illegible]~~ Elles forment donc toujours une proposition mais une proposition ~~[illegible]~~ presque toujours dépendante. Et comme il n'est pas ~~[illegible]~~

de proposition où l'attribut ne soit énoncé de telle ou telle manière du sujet. Il en est de même des propositions ~~[illegible]~~ énoncées avec les formes impersonnelles du verbe. Seulement elles n'ont pas d'éléments qui expriment la manière dont l'attribut est énoncé du sujet.

On ne peut donc énoncer un verbe sans énoncer une proposition.

Théorie du verbe

Fonction

On a dit que l'affirmation n'est exprimée que par le verbe être dit substantif,✗ et que tous les autres verbes n'expriment l'affirmation que parcequ'ils sont composés de l'idée d'un attribut combiné avec celle du verbe être. ainsi je lis = je suis lisant.✗ Aristote a le premier analysé ainsi le verbe pour ramener la proposition à une forme logique.✗ — polémique de l'abbé Girard au XVIIIe siècle. — la théorie abandonnée aujourd'hui dans les grammairiens scientifiques.

✗ employé sous la forme personnelle

le verbe ... appelé par Priscien VIII, 51 verbum substantivum pour traduire le grec ῥῆμα ὑπαρκτικόν

✗ on les a appelés pour cette raison verbes attributifs.

✗ Aristot. mét. IV, 7. 1017 a 22. de interpr. 20 a 3, 21 b 9. an. pr. I, 46. 51 b 13.

1° si on envisage la forme du verbe en Grec et en Latin, on n'y trouve pas partout la racine du verbe être. La Grammaire comparée la reconnait en Grec dans l'aoriste Ier (σα = sanscrit âsam, âs-as, âs-at), dans le futur (σω = εσ-ω), dans le plusqueparfait actif en εα (εα = εσ-α), en Latin dans le plusqueparfait actif (leg-eram), dans le futur antérieur (leg-ero), dans le parfait (si parfait de es, ui et vi parfait de fuo), dans l'imparfait (bam = fuam), dans le futur en bo (bo = fuo), dans l'imparfait le parfait et le plus que parfait du subjonctif (sim, sem)

φυ-ῶ, fuo, fu-t

Il est singulier que dans le temps où la signification propre du suffixe ne devait pas être effacée, il n'eût pas désigné un état, comme scriptum est, scriptum fuit, mais une action. legeram ne signifie pas j'étais lisant mais j'avais lu

et là où on l'on constate cette raison;
elle ne sert pas à exprimer l'affirma-
tion mais le *temps*

2° le ~~verbe substantif est toujours~~
~~employé à une voix, à un temps,~~ ~~et à~~
~~un mode déterminé; il n'exprime donc~~
~~pas purement et simplement l'affirmation~~
d'~~ailleurs sous la forme personnelle,~~ ~~elle~~
a ~~[illegible]~~
il ~~contient signifie~~ ~~de plus~~ ~~l'idée d'un sujet~~.

~~déterminé et sous une forme personnelle ou impersonnelle~~
Le verbe substantif sous la forme personnelle ne signifie pas
purement et simplement l'affirmation;
car il ~~est toujours employé~~ signifie
aussi les idées de voix, de temps, de
mode, de personne, de nombre.

Enfin ~~[illegible]~~ il signifie toujours une idée d'attribut,
l'idée d'existence. quand il n'est pas
accompagné d'un adjectif, il signifie
l'existence dans son rapport avec le sujet;
quand il est accompagné d'un adjectif, il
signifie l'*existence* de ~~l'attribut~~ la qua-
lité exprimée par l'adjectif dans le sujet, il signifie
que la qualité exprimée par l'adjectif *existe*
dans le sujet. Dans deux cas mêmes,
il renferme donc une idée d'attribut qui
est l'idée d'*existence* *déterminée* par
l'idée de la qualité ~~signifie~~ que signifie
l'adjectif. Le verbe substantif est donc
attributif tout comme l'est fio, signifiant
devenir etc.

une proposition peut être incomplexe ou complexe.

une proposition est incomplexe quand elle ne contient qu'un rapport d'énonciation. il court, il ne court pas.

une proposition est complexe quand son sujet ou son attribut renferment un ou ~~elle contient~~ plusieurs rapports d'énonciation. une proposition complexe est formé au moins de deux propositions qui concourent à exprimer une seule ~~[illegible]~~ pensée ~~[illegible]~~. L'une des deux propositions, celle qu'on appelle proposition dépendante, forme un terme complexe qui est sujet, attribut qualificatif ou compléments dans ~~le sujet ou l'attribut de~~ l'autre proposition qui est appelée proposition principale: mentir est honteux. — souffler n'est pas jouer — celui qui règne dans les cieux est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois. — je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne. — on insulte la religion, quand on la change. — La proposition dépendante qui est qualificatif ou compliment ~~qui exprime une qualité [illegible] et celle qui exprime un complément [illegible]~~ modifie donc un des termes de la proposition principale.

[illegible] souvent la proposition dépendante qui est complément circonstanciel modifie la proposition principale tout entière et plus particulièrement le rapport d'énonciation, [illegible], qui unit les termes, ou le rapport par lequel l'action est liée au sujet qui la fait ou la subit.

une proposition dépendante ou principale peut elle même être complexe et se décomposer de la même manière. Elle peut aussi être simple ou composée dans les mêmes cas que les termes d'une proposition incomplexe : quand je considère en moi même les périls extrêmes et continuels qu'a courus cette princesse, sur la mer et sur la terre durant l'espace de près de dix ans, et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout s'unit d'une manière surprenante contre l'état, que puis-je penser autre chose sinon que la Providence autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survécût à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre et aux sentiments d'orgueil qui corrompent d'autant plus les âmes qu'elles sont plus grandes et plus élevées ? (Boss. Or. fun. de la reine d'Angl.)

quand une proposition dépendante ou principale est composée, les propositions dont elle est formée sont coordonnées, comme celles qui sont marquées 0, 0.

quand une proposition dépendante ~~[illegible]~~ est complément de la proposition principale, ~~[illegible]~~ elle est subordonnée.

Dans l'exemple cité plus haut le terme modifié est marqué 1, la proposition dépendante qui le modifie est marquée 2.

Le terme <u>penser</u> est modifié par les deux propositions ~~[illegible]~~ <u>quand je considère – contre l'Etat</u>, <u>que la providence – plus élevés</u>, dont l'une est un complément circonstanciel* et l'autre un complément direct de <u>penser</u>.* <u>les périls</u> est modifié par la proposition <u>qu'a courus</u> qui exprime le qualificatif etc. <u>La Providence</u> est modifiée par <u>attachée</u> qui est modifié lui même par les propositions coordonnées <u>à lui conserver</u>, <u>à assurer</u>.
une proposition dépendante peut être en même temps principale relativement à une autre proposition.

* ~~[illegible]~~ mais le complément circonstanciel modifie plutôt l'ensemble de la proposition principale que le terme <u>penser</u> en particulier.

L'accolade marquée 2 indique une proposition dépendante et l'accolade marquée 1 la proposition principale.

Verbe

Arist. περὶ ἑρμηνείας 3 : ῥῆμα δέ ἐστι τὸ προσσημαῖνον χρόνον, οὗ μέρος οὐδὲν σημαίνει χωρίς, καὶ ἔστιν ἀεὶ τῶν καθ' ἑτέρου λεγομένων σημεῖον.

(D. Thr. ~~[illegible]~~ § 15, ῥῆμά ἐστι λέξις ἄπτωτος, ἐπιδεκτικὴ χρόνων τε καὶ προσώπων καὶ ἀριθμῶν, ἐνέργειαν ἢ πάθος παριστᾶσα.)

Denys le Thrace (?) BA 672 ~~les Stoïciens (Diog. Laert. VII, 58)~~ ῥῆμά ἐστι λέξις κατηγόρημα σημαίνουσα.

cf. les Stoïciens (D. L. VII, 58 ap. Steinth. 291) ῥῆμα δέ ἐστι μέρος λόγου σημαῖνον ἀσύνθετον κατηγόρημα (= un attribut en dehors de la proposition)

Apollonius (BA 882) ῥῆμά ἐστι μέρος λόγου* ἐν ἰδίοις μετασχηματισμοῖς διαφόρων χρόνων δεκτικόν μετ' ἐνεργείας ἢ πάθους, προσώπων τε καὶ ἀριθμῶν παραστατικόν, ὅτε καὶ τὰς τῆς ψυχῆς διαθέσεις δηλοῖ.

* (ἄπτωτον)

Priscien (VIII 1) verbum est pars orationis cum temporibus et modis, sine casu, agendi vel patiendi significativum.

Michel de Marbais : verbum est pars orationis significans per modum fluxus vel fieri de alio dicibilis.

Port Royal ch. XIII le verbe est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation... le verbe de lui même ne devoit point avoir d'autre usage que de marquer la liaison que nous faisons dans notre esprit des deux termes d'une proposition; mais il n'y a que le verbe être qu'on appelle substantif, qui soit demeuré dans cette simplicité, et encore l'on peut dire qu'il n'y est proprement demeuré, que dans la troisième personne du présent, est, et en de certaines rencontres. ... le verbe substantif est un mot qui signifie l'affirmation avec désignation de la personne du nombre et du temps... les autres verbes marquent l'affirmation de quelque attribut avec etc.

Beauzée II, 4 (p 253) Les verbes sont des mots qui expriment des êtres indéterminés* en les désignant par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut

* il a cela de commun avec les adjectifs

Enfin Cournot (I, 90) le verbe est le mot qui dans la proposition unit le sujet à l'attribut et indique les diverses conditions sous lesquelles l'esprit porte un jugement

Lhomond (Gr. Fr. ch. v. Lat.) Le verbe est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est ou que l'on fait qque chose.

Sacy ch. II Le verbe être n'exprime que l'idée d'existence avec relation à un attribut indéterminé. .. les verbes attributifs ou concrets renferment un attribut joint à l'idée d'existence.

Burn. Gr. Lat. § 38 (= Sacy)

Dutrey § 42 Le verbe substantif sert à lier le sujet et l'attribut. Tous les autres verbes en établissant cette liaison, expriment de plus l'attribut, c'est-à-dire une action ou une manière d'être du sujet.

Heyse (Deutsche Gr. p. 179) Verba sind diejenigen Merkmalswörter (Attributiva) welche einen zeitlichen Zustand, ein Thun oder Leiden eines Gegenstandes ausdrücken und zugleich selbst die Fähigkeit, diesen Inhalt dem Subjecte beizulegen, oder die Kraft der Aussage haben.

Le verbe est une partie du discours qui signifie une action déterminée en voix et en temps et qui a pour fonction propre d'exprimer l'attribut avec le rapport d'énonciation qui l'unit au sujet.

Aristote περὶ ἑρμ. 4. λόγος δέ ἐστι φωνὴ σημαντική, ἧς τῶν μερῶν τι σημαντικόν ἐστι κεχωρισμένον, ὡς φάσις, ἀλλ' οὐχ ὡς κατάφασις... *ἀποφαντικὸς δὲ οὐ πᾶς, ἀλλ' ἐν ᾧ τὸ ἀληθεύειν ἢ ψεύδεσθαι ὑπάρχει, οἷον ἡ εὐχὴ λόγος μέν, ἀλλ' οὔτε ἀληθὴς οὔτε ψευδής. οἱ μὲν οὖν ἄλλοι ἀφείσθωσαν· ῥητορικῆς γὰρ ἢ ποιητικῆς οἰκειοτέρα ἡ σκέψις.

* ἔστι δὲ λόγος ἅπας μὲν σημαντικός...
* ἀπόφανσις ch. VI.

3. αὐτὸ μὲν γὰρ (τὸ εἶναι) οὐδέν ἐστι, προσσημαίνει δὲ σύνθεσίν τινα, ἣν ἄνευ τῶν συγκειμένων οὐκ ἔστι νοῆσαι.

5 ἔστι δὲ ἡ ἁπλῆ ἀπόφανσις φωνὴ σημαντικὴ περὶ τοῦ ὑπάρχειν τι ἢ μὴ ὑπάρχειν ὡς οἱ χρόνοι διῄρηνται.

10 ἄνευ δὲ ῥήματος οὐδεμία κατάφασις οὐδ' ἀπόφασις.

12. 21b9 οὐδὲν διαφέρει εἰπεῖν ἄνθρωπον βαδίζειν ἢ ἄνθρωπον βαδίζοντα εἶναι. cf. anal. pr. I, 46. 51b13 Metaph. Δ (IV) 7. 1017a28.

(toujours à propos de la place de la négation omise dans le texte de la métaphysique où A dit que ἐστι ~~signifie la~~ ~~[illegible]~~ s'unit à toutes les catégories

Anal. pr. I, 1 (24a16) πρότασις... ἐστὶ λόγος καταφατικὸς ἢ ἀποφατικός τινος κατά τινος. ... (24b16) ὅρον δὲ καλῶ εἰς ὃν διαλύεται ἡ πρότασις, οἷον τό τε κατηγορούμενον καὶ τὸ καθ' οὗ κατηγορεῖται, ἢ προστιθεμένου ἢ διαιρουμένου τοῦ εἶναι ἢ μὴ εἶναι.

L'ἀπόφανσις est πρότασις en tant que faisant partie d'un syllogisme (Prantl I, 3[illegible]2).

D'après Trendelenb. l'ἀπόφανσις est vraie ou fausse, la πρότασις affirmative ou négative (cp. Prantl I, 3[illegible]2)

Dans Cicéron de inv. I, 36 propositio = majeure. — dans Apulée = propositio (de dogmate Platonis III) — termini, subiectum praedicatum dans Boèce introductio ad syllogismum categoricum pp. 562. 563.

ὑποκείμενον, κατηγορούμενον (Philopon ad anal. pr. f. 5 a).

R

D. Thr. 634 λόγος δέ ἐστι πεζῆς τε καὶ ἐμμέτρου λέξεως σύνθεσις διάνοιαν αὐτοτελῆ δηλοῦσα. — Schol. 840, 12 σύνθεσις λέξεων κατάλληλον διάνοιαν ἀπαρτίζουσα.

Pr. II, 15. oratio est ordinatio dictionum congrua sententiam perfectam demonstrans.

P. VIII, 51. excepto sum verbo quod ὑπαρκτικὸν Graeci nominant, quod nos possumus substantivum nominare, — P. XVIII, 23. substantiam alicujus significanti quaerimus dicimus quis nominatur. — Apollonius 19, 7. ὕπαρξίν τινος ὑποκειμένου ζητοῦντες...

... similem huic vim habent etiam vocativa, ut Priscianus vocor, nominor, nuncupor, appellor.

Apollonius 82, 2 ῥημάτων τε τῶν ὕπαρξιν σημαινόντων ἢ ὀνοματικὴν ἢ οὐσιώδη. — 61, 13 τὰ ὑπαρκτικὰ τῶν ῥημάτων.

au 12e siècle *copula* dans Abélard.

au XIIIe siècle verba ~~adjectiva~~ substantiva quia copulant substantiales formas: sum, existo, fio.x — vocativa ~~[illegible]~~, copulant propriam qualitatem: appellor, nominor, nuncupor, vocor, dicor — adjectiva quae habent copulare accidentalem formam (Evrard de Béthune.

x sto vel exsto, exsisto, persisto quasi substantiva

suppositum, appositum.

X

Beauzée II/14 12. Le verbe substantif ou abstrait est celui qui désigne par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut quelconque — le verbe adjectif ou concret est celui qui désigne par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut déterminé.

Eugène Burnouf I, 51. un être quelconque sujet de la proposition ou premier terme d'un jugement est présenté dans la proposition en état d'activité ou de passivité. On lui donne un rôle, une place. L'opération intérieure par laquelle l'esprit affirme le rapport du sujet et de l'attribut est rapportée au sujet lui-même par la proposition; et au lieu de dire: mon esprit reconnaît que la notion de verdure et la notion de cet arbre sont dans un rapport de convenance, on dit simplement: cet arbre est vert. Cette double notion du sujet et de l'attribut est réunie par un mot qui affirme le rapport de convenance entre le sujet et l'attribut

X Girard vrais principes de la langue fr. (1747) I, 62 je crois que l'illustre auteur de ~~Port Royal~~ la méth. lat. voyant avec quelle facilité on rend par le verbe être et par le participe plusieurs autres verbes, a cru aussi remarquer une affirmation toujours exprimée dans ceux qu'on a tenus verbes, il s'est trop livré à l'éclat flatteur d'une nouvelle découverte.

Telle est l'opération du langage qu'un écrivain ingénieux a qualifiée de <u>prosopopée</u>. Là on trouve mise en scène d'une notion subordonnée à l'intelligence rôle assigné à une notion qui dans l'esprit occupait une tout autre place; rôle assigné à la qualité. Puis le fait même de l'affirmation qui disparaît sous l'emploi d'un mot qui affirme le rapport de l'attribut au sujet. Dans le jugement l'homme joue toujours le premier rôle. Dans le langage il disparaît. Ainsi un terme est posé en dehors de l'esprit, un attribut paraît, on lui assigne un rôle, puis un mot qui exprime le rapport du sujet à l'attribut. ainsi la chose est personnifiée,

Schol. 888, 8 πρόσωπόν ἐστι τὸ μετειληφὸς τῆς τοῦ ῥήματος διαθέσεως — D. Thr. 638, 18 πρῶτον μὲν ἀφ' οὗ ὁ λόγος, δεύτερον δὲ πρὸς ὃν ὁ λόγος, τρίτον δὲ περὶ οὗ ὁ λόγος. — ~~[illegible] ὁ λέγων~~ Apoll. 259, 10. (à l'indicatif) ἀποφαινόμεθα γὰρ καὶ πρός τινας περὶ ἄλλων (comme à la 3e pers. de l'impératif λεγέτω).. διὸ καὶ ἀνεπίμεμπτοι οὐ ἀφαιρούμενοι τὸ δεύτερον πρόσωπον πρὸς ὃν ὁ λόγος ὅτε μὴ προστιθέασι καὶ περὶ αὐτοῦ τοῦ προσφωνουμένου.

Pr. VIII, 101. prima est (persona) quae de se loquitur vel sola vel cum aliis, secunda ad quam loquitur de ipsa vel sola vel cum aliis.. tertia de qua extra se et illam ad quam dirigitur sermo cum prima loquitur prima.

Pr. VIII, 10. verba impersonalia similiter a me, a te, ab illis, illo. — persona sola deficit, quae si addatur perfecti via fungitur verbi.

37

Girard, les vrais principes de la langue françoise I, 28-63

Les mots destinés à marquer l'action et les événements... se nomment verbes. 28

ceux du même ordre en repos... représentent par événement la chose qui fait l'objet de leur signification 52

L'infinitif et le gérondif (mal nommés partout dérivants) sont verbes quoiqu'ils n'affirment point. Ils représentent l'événement sans l'adapter à aucun sujet ni à aucune personne 56 57

Si l'essence du verbe était consistée dans la pure affirmation... ce verbe ne doit plus ne former d'objet dans sa propre valeur... cependant ce... on dit très bien ce qui est touché plus que ce qui a été... convenons d'accord qu'il n'y a pas d'affirmation dans les gérondifs... il faut par hypothèse vouloir que ce verbe n'a pas de gérondif 61 62

On ne considère pas au même point de vue les propositions en Logique et en Grammaire.

La logique ne considère dans une proposition ~~que deux jugements~~ et même dans ses termes que des jugements, et quelque complexes que soient les termes, elle ne reconnaît dans la proposition entière que deux termes et un seul rapport, l'attribut, le sujet et le rapport d'affirmation ou de négation qui les unit ou les sépare. Dans l'attribut et dans le sujet elle ne considère que l'idée unique exprimée, quelque complexe qu'en soit l'expression. Enfin entre les propositions, c'est à dire entre les jugements qu'elles énoncent la Logique ne reconnaît d'autres rapports que ceux qui sont établis par le raisonnement.

~~entre les~~ La Grammaire reconnaît entre le rapport d'énonciation les rapports de qualification et de détermination; et elle les reconnaît non seulement entre les ~~termes d'une proposition~~ parties qui ~~[illegible]~~ constituent

D'autre part elle reconnaît autant de jugements qu'il y a de mots ~~pris~~ ou d'idées deux à deux. ainsi il y a pour le logicien ~~deux~~ trois jugements dans Alexander vicit Darium. et ~~trois~~ quatre dans Alexander magnus vicit Darium. Alexandre est grand; Alexandre a été vainqueur; Darius a été ~~l'objet de la victoire~~ vaincu ~~[illegible]~~ enfin ~~Le temps~~ Le passé signifié par la forme vicit peut être considéré comme l'attribut du sujet victoire: la victoire est passée.

les termes d'une proposition, mais aussi entre les propositions elles mêmes.

Une proposition exprime ~~toujours~~ presque plus qu'il ne faut au point de vue de la logique.

La logique et la grammaire n'envisagent pas non plus au même point de vue le rapport qui est énoncé entre l'attribut et le sujet. En logique, comme l'a remarqué Aristote De interpretatione, c. 2, toute proposition est nécessairement vraie ou fausse. Il n'en est pas ainsi en grammaire des propositions ~~qui expriment~~ où le mode exprime une affection de l'âme : puisse-t-il venir ! La forme logique de cette proposition serait : je suis désirant ~~qu'il vienne~~ sa venue, proposition qui est nécessairement vraie ou fausse.

L'énonciation ou plutôt l'affirmation est-elle la signification primitive et essentielle du verbe ? — Port Royal. ch. XIII. — Fromant p. 138

Les recherches étymologiques ne confirment pas cette assertion. Elles ne découvrent dans les formes personnelles (celles ~~qui~~ où cette fonction du verbe est le mieux marquée) qu'une racine exprimant une action, un état ou qualité ~~qu'un attribut~~ unie à celle d'un pronom personnel, [illegible]. On admet que la racine as et la racine fu ou bu servent comme auxiliaires à former un certain nombre de radicaux du verbe ~~de temps~~ en Grec et surtout en Latin. Mais elles forment des temps, elles n'expriment pas l'affirmation. En résumé l'étymologie ne découvre dans le verbe aucun élément qui serve à exprimer l'affirmation. Elle n'est donc exprimée dans les formes personnelles que par la juxtaposition de l'attribut et du pronom personnel qui lui sert de sujet.

Il n'est pas d'ailleurs vraisemblable qu'une idée aussi abstraite que celle d'affirmation ait été primitivement exprimée par le verbe. Pour qu'un mot exprime proprement et primitivement l'affirmation, il faudrait qu'il ~~serait~~ exprimât ~~[illegible]~~ indépendamment de toute idée de personne, de nombre, de mode, enfin d'attribut déterminé. Aucune langue n'a de terme pour exprimer une pareille abstraction

le verbe substantif un terme [illegible] primitivement le sens d'un attribut déterminé, et vraisemblablement d'un mode sensible. as signifie peut-être respirer. fui est formé de la même racine que bhû et φύω. En français était dérivé de stabat, été de status.

Par dérivation le verbe substantif exprime le lien qui unit l'attribut au sujet, et encore l'exprime-t-il toujours uni à les idées de personne de nombre et de mode. ~~[illegible]~~ Il n'exprime jamais l'affirmation pure et simple et on peut soutenir qu'il contient toujours l'idée d'un attribut qui peut être considéré comme formé par l'idée d'existence avec une qualité: Dieu est bon = Dieu existe avec la qualité de bon. Beaucoup d'autres verbes substantifs peuvent unir un attribut à un sujet ainsi sto, sedeo, jaceo etc.

~~[illegible]~~ ainsi l'idée d'affirmation est contenue implicitement dans le verbe, s'ajoute mentalement à la juxtaposition du sujet et de l'attribut, comme celle de genre est souvent ajoutée au substantif ou à l'adjectif sans être exprimée par la forme, comme celles de mode impératif de singulier nombre et de personne s'ajoutent à i.

Le rapport d'énonciation qui unit l'attribut au sujet est de l'essence même de l'attribut et on ne peut concevoir l'attribut sans concevoir en même temps le rapport qui l'unit au sujet. Car l'attribut est le terme qui est affirmé ou nié du sujet. Le verbe est une partie du discours qui a pour fonction d'exprimer l'attribut et par ~~[illegible]~~ là même le rapport qui en est inséparable. Il est donc inutile de supposer un élément qui exprimerait l'attribut, et un autre élément qui exprimerait le rapport sans lequel l'attribut ne serait plus attribut. Le substantif et l'adjectif peuvent être construits comme attributs; mais par eux-mêmes ils n'expriment pas l'attribut. La fonction d'attribut leur est ~~[illegible]~~ communiquée ordinairement par le verbe: Deus est bonus, sedeo judex, qq fois par la construction: Cicerone consule, me vivo. Alors le verbe exprime le lien qui unit l'attribut au sujet, parce que le mot qui sert d'attribut n'a pas par lui-même cette valeur. Du reste le verbe substantif même à la troisième personne du singulier du présent

de l'indicatif n'exprime pas
le rapport d'énonciation pure et
simple puisqu'il est à une personne
à un nombre, à un mode, à une voix et à un temps
~~et à une voix det~~
déterminés, toutes idées étrangères
à celle de ~~l'affir~~ l'énonciation
pure et simple, et il exprime en
outre toujours l'idée d'existence
avec une qualité.

p. 141 – 148 bis

50 bis

~~(489) Elle devait être déjà consacrée vers le temps où Baudry de Bourgueil a composé son poème, c'est-à-dire vers 1098, car il dit : Pars a parte sibi contigua regitur.~~

p. 148 (490) quod add. N

(491) quod add. N

(492) magis aperta N

(493) non ... locutionem om. nb

(494) regat N

(495) congrua metaphora — metaphora sibi congrua N

(496) cf. Priscien XVII, 28

p. 148 bis (497) om. nb

(498) om. N

(499) esse N

(500) et hoc add. nb

(501) actus nb

(502) significatio ante determinari N

(503) asumit nb

(504) determinandum N

(505) ut cum — et N

(506) cum add. N

(507) dentur nb

(508) dictionum regere aliam — regere dictionum N

(509) om. N

(510) eam add. N

(511) determinandam suam significationem — determinationum significationis N

(512) nominativum nb

(513) hatem nb

(514) fiat N

(515) om. nb.

(516) de ea fieri non potest — non potest fieri de ea N

Verbe

Verbe substantif

On appelle verbe substantif εἶναι en grec, esse en Latin, être en français. – on appelle verbes attributifs tous les autres.

Sum verbum quod Græci ὑπαρκτικὸν nominant, nos possumus substantivum nominare. Prisc. VIII/51.

Dans les trois langues il s'emploie soit à la troisième personne du singulier ou du pluriel du présent de l'indicatif^x pour exprimer le rapport d'~~affirmation~~ énonciation qui unit le sujet à l'attribut, quand on veut n'ajouter à l'idée de ce rapport aucune autre idée accessoire. En effet 1° l'indicatif énonce le rapport de l'action au sujet purement et simplement; il en est de même du participe et de l'infinitif. 2° le présent s'emploie de ce qui est ~~affirmé~~ énoncé indépendamment de toute circonstance de temps: Dieu est bon. 3° la troisième personne peut s'employer d'un sujet absolument indéterminé; ~~[illegible]~~ Et l'infinitif et le participe

^x soit à l'infinitif ou au participe présent

n'ont pas de désinence personnelle.

2° quoique le verbe substantif, comme tous les verbes, renferme l'idée d'un attribut, cet attribut est l'idée la plus générale et la plus indéterminée de toutes, puisque c'est l'idée d'~~exis~~ ~~tence~~ être. cet attribut peut s'affirmer non seulement de toute réalité mais de tout objet de la pensée; car par cela seul qu'on pense à qque chose, cette chose existe au moins dans la pensée. ++ Par conséquent quand le verbe substantif est employé pour unir l'attribut au sujet, il n'ajoute à l'attribut signifié que l'idée générale d'existence, idée qui est nécessairement comprise dans celle du rapport d'~~affirmation~~ énonciation; car on ne peut ~~affirmer~~ énoncer une chose sans ~~affirmer~~ énoncer l'existence réelle ou intellectuelle de cette chose.

quand le verbe substantif est employé à d'autres modes ~~ou~~ à d'autres temps ou à d'autres personnes pour unir un sujet à un attribut, il ajoute à l'idée

du rapport d'affirmation les idées communes signifiées par ces modes, ces temps, ou ces personnes.

En Grec et en Latin, l'attribut uni par le verbe substantif à un sujet est ordinairement un adjectif ou un substantif, quelquefois un adverbe ou un cas.

En Français l'attribut est aussi souvent un adverbe ou une préposition suivie de son complément qu'un adjectif ou un substantif. En outre le verbe substantif est très souvent employé pour appeler l'attention sur le sujet ou sur le complément d'un verbe dans des constructions étrangères au Grec et au Latin.

ἑώρα οἷος ὁ κίνδυνος ἦν ὡς ἐγγὺς ἤδη
ἦν Thuc. οὐκ ἔστιν ὄνειδος ὅτου πορρώ-
τερω ἐστὶν ἡ πόλις ἡμῶν ἢ τοῦ φθονε-
ρὰ δοκεῖν εἶναι Dém. χωρὶς σοφία ἐστὶν ἀν-
δρείας Plat. ἤδη ἦν ὀψὲ Thuc. – ἆρ' οὐ προσ-
ήκει ψυχῇ ἀδιαλύτῳ εἶναι ἢ ἐγγύς
τι τούτου; Plat. κακοῦ χρημάτων ὄντων
ἄλις φειδοῖ πονηρᾶ μηδὲν εὖ ποιεῖν
βροτῶν Eurip.

μετ εἶναι avec le génitif, voir au génitif

Latin. sic vita hominum est Cic.
sic, satis, abunde, nimis, parum est -
haud procul seditione res erat. Liv. 6, 16

ter un avec le génitif voir au
génitif

avec le datif cui potuisque esse -
est palaestrae - sum oneri ferendo - impe-
dimento est alicui

avec ad. res quae sunt ad incendia Cic.
- valvae quae olim ad ornandum templum
erant maxime Cic.

Verbe

Verbe substantif

Français. il est jour, il est loin, il est tard, il est de bonneheure &c. — il est d'un homme sensé — il est à moi &c.

1° ~~Quand~~ Le verbe substantif se construit avec le pronom ce comme sujet et ~~quand avec~~ mais pour attribut le sujet ou le complément d'un verbe construit dans une proposition relative qui qualifie ce sujet ou ce complément. ~~sur lequel on veut appeler l'attention~~. – c'est lui qui est venu. – c'est lui que je cherche. – quand le complément est indirect, il est précédé de la préposition qui marque son rapport avec le verbe, et on n'emploie pas d'autre relatif que le pronom que: c'est à vous que je veux parler. + (Boileau dit par exception: c'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.) ×

En Grec et en Latin on met dans ce cas le sujet ou le complément en tête de la proposition. Le tour français est employé pour échapper aux lois qui règlent la construction du sujet et du complément.

on emploie ce tour pour appeler l'attention sur le sujet ou le complément du verbe.

+ (que est ainsi employé pour le relatif précédé d'une préposition dans: de l'humeur que je sais la chère Marinette. Molière. Dépit amoureux. I, 9.

2° en français le verbe substantif se construit avec un attribut qualifié par une proposition relative, dans beaucoup de cas où le Grec et le Latin unissent cet attribut au sujet par l'intermédiaire d'un verbe attributif (contraction du substantif et de l'adjectif comme attribut qualificatif) — quels sont ces hommes que je vois! (τίνας τούσδ' ὁρῶ). — l'Espagne fut la dernière province qui se soumit ~~[illegible]~~ (Hispania postrema perdomita est omnium provinciarum ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~).

Le rapport d'affirmation qui unit l'attribut qualificatif à son sujet est exprimé en quelque sorte analytiquement par le français au moyen du verbe substantif.

7 61

Verbes

~~[illegible]~~
circonstanciels

Des circonstances de l'action que le Grec et le Latin × expriment par des flexions de voix, de ~~[illegible]~~ modes, de temps, par des cas ou des adverbes sont souvent ~~[illegible]~~ marquées en Français par des verbes qui se construisent ordinairement avec l'infinitif, qqfois avec le participe du ~~de~~ verbe signifiant l'action dont ils expriment l'une des circonstances.

× n'expriment pas ou

on ~~[illegible]~~ peut appeler ces verbes verbes circonstanciels.

1° voir construit avec le pronom réfléchi et le participe passé exprime que l'on subit et que l'on ressent d'une manière quelconque l'action signifiée par le participe, rapport qui n'est exprimé en Grec et en latin que par le passif : son successeur Pertinax... se vit immolé à la fureur des soldats. Boss. disc. sur l'hist. I, 10. De mille affreux soldats Junie environnée s'est vue en ce palais indignement traînée. Rac. Britann. I, 3. — je me vois forcé, contraint = cogor.

voir

sentir se construit de la même manière et avec la même valeur. je me sens contraint de... = cogor. je me sens obligé = debeo. je me sens ému = commoveor

de même laisser avec l'infinitif. il ne se laisse pas émouvoir = non commovetur etc. il ne se laisse pas fléchir = non flectitur, non flectit animum.

Faire faire répond ~~au~~ souvent au moyen et à l'actif des Grecs. Faire instruire son fils = διδάσκεσθαι τὸν υἱόν. se faire couper la barbe = κείρεσθαι. il fit couper les arbres = τὰ δένδρα ἔκοψε. – faire ou laisser construits avec un verbe intransitif répondent souvent à un verbe transitif Latin : faire voir = aperire. faire croire = persuadere. faire naître = efficere. faire paraître = inducere. × il laisse [lui-même] échapper sans s'en apercevoir un vers iambique = [in eo ipso loco quo reprehendit] immittit imprudens ipse senarium. Cic. Or. 56.

× dans le passage même où il fait cette critique

Verbes

circonstanciels

modes

2° Devoir. Très souvent on exprime en français par ce verbe une idée de nécessité qui résulte de l'ensemble de la proposition et qu'on n'exprime pas en Grec ni en Latin. Diodorus interea praetor isto prope triennium provincia domoque caruit (= dut rester éloigné) Cic. Verr. 4, 19. je dois obéir = pareo. Absente de la cour je n'ai pas dû penser[×], Seigneur, qu'en l'art de feindre il fallût m'exercer. Brit. ... 23. — je dois avouer = fateor.

[×] (= non putavi)

Le verbe devoir est exprimé en Latin dans certaines propositions délibératives par le subjonctif. At tu dictis, Albane, maneres. — frumentum ne emisses. Et de même dans l'interrogation indirecte: hesterna etiam concione invitati sunt et vobis voce praeirent quid judicaretis (= l'avis que vous deviez rendre) Cic. pro Mil. 2 — non satis constabat quid agerent (= ce qu'ils devaient faire) Cas. d. b. G. 3, 14. statutis utrum nos major miseri lugeamus an veneremur. Cic. pro Mil. 2.

facilius statuere potero, ubi sim (= où je dois me tenir) Cic. ad Att. 2, 10. — et dans les propositions délibératives: utrum superbiam prius commemorem an crudelitatem

Il se rend en Grec par le subjonctif, à la première personne, dans les propositions délibératives: φῶ ἢ μὴ φῶ; = dois-je affirmer ou nier?

Pouvoir ~~est~~ souvent employé en français
~~dans une foule de locutions~~ lorsque ~~et~~ l'idée
n'est pas exprimée en Grec ni en Latin
ou est ~~[illegible]~~ signifiée par le subjonctif et
l'optatif avec en Grec ἄν. ainsi le subjonctif
dubitatif ~~[illegible]~~ en Latin rend toujours
l'idée exprimée par pouvoir en français
dans la même espèce de propositions. que
puis-je faire? = quid faciat? que
pourrait-il faire = quid faceret? —
οἱ κακοὶ οὐκ ἂν εἶεν εὐδαίμονες ἄν = les
méchants ne pourront pas être heureux (ne sauraient être heureux)
ποῦ δῆτ' ἂν εἶεν οἱ ξένοι; = où peuvent
être les étrangers? — dans les propositions
optatives, puisse est rendu en Latin
par le subjonctif, en Grec par l'optatif sans ἄν. — pouvoir répond au subjonctif
concessif des Latins dans: Junie a pu
la plaindre et partager ses peines. Britann. 2,2.
au subjonctif de supposition dans: Britannicus
pourrait s'amuser d'artifice. Brit. 2, 2.
au subjonctif dubitatif et à l'optatif avec ἄν
dans: Seigneur, je ne vous puis déguiser
mon erreur. Brit. 2, 3. — je ne puis
le supporter = non fero. — souhaitez-la,
c'est tout ce que je puis vous dire (= hoc unum dico) Brit. 3, 8.

~~[illegible]~~
~~[illegible] les étrangers~~

Savoir est souvent synonyme de pouvoir, surtout au conditionnel et répond aux mêmes tours en Grec et en Latin: ne sauroit-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux? Brit. 1,2. — Dans d'autres locutions il ~~[illegible]~~ signifie à peu près: trouver le moyen de, ~~[illegible]~~ mais avec moins de force, et n'a rien qui lui réponde directement en Grec ni en Latin: il a su me toucher. Brit. 2,3. ils sauront récuser l'injuste stratagème d'un témoin irrité qui s'accuse lui-même. Brit. 3,3. il sut estimer autant qu'il devoit un capitaine si renommé Pom. 1,8. (aestimavit quanti par erat comprend le sens de savoir)

ce bois sacré ne saurait périr dans les flots (Fénelon)

dans: il n'en sut pas soutenir la gloire Pom. 1,10 (~~le Latin~~ le Latin impar fuit contient la signification de savoir.

<u>vouloir</u>, ~~[illegible]~~ <u>prétendre</u>, ~~[illegible]~~. je veux oublier = obliviscor, je ne veux pas / je ne prétends pas nier = non infitior. tali tempore aut consolari amicorum est aut polliceri. consolatione non utebar (= je ne <u>voulais</u> pas écrire ~~pour~~ te consoler) quod... Cic. Fam. 6,10. je ne veux dire qu'une chose = hoc unum dico.

<u>Permettre</u>, <u>autoriser</u>. Scipio quum, ut delectum haberet (= être autorisé à, l'autorisation de faire des levées) neque impetrasset... Liv. 28,45. cui Metellus petenti, more regum ut sellam juxta poneret (= qu'il lui fût permis de placer, la permission de placer) item postea.... utrumque negaverat Sall. Jug. 65.

<u>veuillez</u>, ~~[illegible]~~, <u>daignez</u> sont souvent compris dans le sens de l'impératif, quand il n'est pas absolument nécessaire de marquer le respect. en Latin on exprime souvent cette nuance en ajoutant <u>quaeso</u>, ou <u>precor</u>.

Verbes

circonstanciels

3° En Grec μέλλω et ἔμελλον avec l'infinitif (ou mieux son futur), et en Latin la conjugaison ~~en Latin la conjugaison périphrase~~ périphrastique

~~Lequel~~ ~~[illegible]~~ répondent à aller, se proposer de, se disposer à, être destiné à,

devoir (quand il a cette signification) μέλλει

τι πράττειν μὴ προείπῃς μηδενί

πόλις δεῖται ἀγαθοῦ ἀεὶ ~~[illegible]~~ ἐπιστάτου,

εἰ μέλλει ἡ πολιτεία σώζεσθαι κτλ.

4° En français beaucoup de verbes ~~[illegible]~~ se construisent avec l'infinitif pour exprimer les circonstances que le Grec et le Latin rendent par des cas ou des adverbes.

Cause et instrument. cette prudence qui fait bien régner Boss. Hist. univ. (= qua bene regnatur) cette sorte d'erreur qui fait confondre les temps. id. ibid (= error quo temporum ordo perturbatur)

Presque. les Carthaginois pensèrent, (faillirent) périr par le soulèvement de leur armée ὀλίγου δεῖν, ἐγγὺς εἶναι τοῦ Boss. 1, 8. = pene, vix. prope erat, ut.. ou l'imparfait, quand il y a une proposition négative ou il n'y a qu'un instant. rapportive = négatives

à peine. Pausanias venoit d'affranchir l'île de Cypre de leur joug, quand (= vix liberaverat, quum) = ἐλευθερώσας μετ' ὀλίγον ~~[illegible]~~ διενοήθη) il conçut le dessein d'asservir son pays Boss. 1, 8. vos amis et les miens.... viennent de confier leur douleur à Narcisse Brit. 3, 5 = modo, proxime. ἄρτι

— un enfant qui vient de naître = puer a partu recens.

<u>cependant</u>. <u>néanmoins</u>. La religion souvent obscurcie dans celui (le royaume) de Juda <u>ne laissa pas</u> (= tamen. ὅμως) de s'y conserver. Bos. I, 6. Annibal ne <u>laissoit pas</u> ~~(ne Annibal non~~) sous main de lui susciter des ennemis. Bos. I, 9. (= <u>nec</u> Annibal tecte <u>non</u> excitabat qui ei adversarentur)

Verbe
à ~~suppléer~~ rappeler

Il y a deux sortes d'ellipse du verbe : l'ellipse incomplète, et l'ellipse complète.

L'ellipse est incomplète
~~[illegible] souvent dans les trois langues~~
que ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ lorsque deux propositions étroitement liées pour le sens, ~~[illegible]~~ ~~propositions~~ ayant le même verbe, × ~~[illegible] sous-entendu dans l'une des deux propositions le verbe qui est exprimé dans l'autre.~~

× on ~~le~~ supprime dans l'une des propositions le verbe exprimé dans l'autre.

Cette construction est différente de l'ellipse complète où l'on supprime un verbe qui n'est pas ~~[illegible]~~ exprimé dans une autre proposition ; et elle ne s'emploie pas du tout dans les mêmes ~~[illegible]~~ conditions que l'ellipse.

Le verbe est rappelé dans l'ellipse incomplète, sous-entendu dans l'ellipse complète.

Madvig 478
Madv. 477

1° Propositions coordonnées

Grec. Le verbe à suppléer peut différer en personne, en nombre, en mode et même en temps du verbe exprimé.x — ἐγώ σε ὁρώμενος ἑώρακα, οἶμαι δὲ καὶ οἱ ἄλλοι πάντες οὗτοι. Xén. — Il y a très souvent un infinitif à suppléer : μίαν μὲν ναῦν λαμβάνουσι, τὰς δ' ἄλλας οὐκ ἐδυνήθησαν Thuc. βασιλεὺς τὰ μὲν ἔχει, τὰ δὲ μέλλει Isocr. Ἰφικράτης ὀξέως τὰς ναῦς ἐπληροῦτο καὶ τοὺς τριηράρχους ἠνάγκαζεν Xén. Χειρίσοφος ἐλάμβανε τὰ ὅπλα καὶ τοῖς ἄλλοις παρήγγελλεν Xén. ὅρα μὴ τούτων μὲν ἐχθρὸς ᾖ, ἐμὸς δὲ προσποιῇ Dém. — ἐγὼ καὶ Κλέαρχος πιστὸς ἦν καὶ νῦν ὑμῖν εὔνους Xén. et habituellementx : ἡμεῖς ὅμοιοι καὶ τότε καὶ νῦν ἐσμεν Thuc. τὸ σαφὲς οὐδεὶς οὔτε τότε οὔτε νῦν ἔχει εἰπεῖν. ἄλλα μὲν πρότερον ἄλλα δὲ νῦν πειρᾷ λέγειν Xén.

x qui se trouve ordinairement placé dans le premier membre de la proposition

εὐεργέτει καὶ Σωκράτη τόνδε, δίκαιος δ' εἶ, καὶ ἐμέ Crat. 428 a Plat.

x dans la formule τότε καὶ νῦν

Mdv. 478

Latin. le verbe à suppléer doit être ~~au~~ ordinairement au même mode et au même temps que le verbe exprimé. le verbe exprimé est souvent dans le second membre de phrase, parce que le Latin a tendance à placer le verbe à la fin de la phrase. beate vivere alii in alio, vos in voluptate ponitis Cic. Fin. 2, 37. in iis, in quibus sapientia perfecta non est, ipsum illud perfectum honestum nullo modo (s. ent. esse potest), similitudines honesti esse possunt. Cic. off. 3, 3. L. Luculli virtutem quis? at quam multi villarum magnificentiam sunt imitati. Cic. off. 1, 29.

Français. les uns placent ~~la vertu~~ le bonheur dans la ~~douleur~~ vertu, les autres dans le plaisir — Il y avoit peu à redouter de la fureur d'Annibal et rien à craindre de la modération de Fabius. St Evremond. — le crime fait la honte, et non pas l'échafaud. — le fini s'anéantit en présence de l'infini: ainsi notre esprit devant Dieu, ainsi notre justice devant la justice divine. Pascal.

une femme inconstante est celle qui n'aime plus; une légère celle qui déjà en aime un autre; une volage celle qui ne sait si elle aime, ni ce qu'elle aime; une indifférente, celle qui n'aime rien. La Bruyère

… les rois dans le ciel ont un juge sévère
l'innocence un vengeur et l'orphelin un père.
Athalie I, i

— Curius à qui les Samnites offraient de l'or répondit que son plaisir n'était pas d'en avoir mais de commander à ceux qui en avaient. Bossuet

Verbe
à suppléer

2° propositions comparatives.

μέγα τοῖς ἠτυχηκόσιν, ὥσπερ ἐγώ,
δυνηθῆναι περὶ ὧν πεπόνθασιν εἰπεῖν
Dém. et l'on rencontre aussi le substantif
au même cas que son terme de comparaison: οἶμαι
τοὺς νεωτέρους πυνθάνεσθαι ὥσπερ ἐμέ Antiphon
εὔχεσθε πᾶσι τοῖς θεοῖς τὴν αὐτὴν λα-
βεῖν μετάνοιαν ἐκεῖνον ἥνπερ ποτὲ τοὺς
προγόνους αὐτοῦ Dém.

78

Latin. ut enim cupiditatibus principum et vitiis infici solet tota civitas, ita emendari et corrigi continentia. Cic. leg. 3, 13. olim, quum ~~regnare~~ existimabamur, non tam ab ullis, (~~[illegible]~~ nostris observabamur) quam hoc tempore observor a familiarissimis Caesaris. Cic. ad Fam. 7, 24. ea magis percipimus atque sentimus quae nobis ipsis prospera aut adversa eveniunt, quam illa quae caeteris. Cic. off. 1, 9. ~~adeptus es, quod non multi homines novi Cic. Fam. 5, 18.~~ Pisander eodem quo Alcibiades, sensu erat Corn. Alc. 5. (sup.) me tuae litterae numquam in tantam spem ~~ad~~duxerunt (in), quantam aliorum Cic. Att. 3, 19.

Français. – il fait comme les autres, la même chose que les autres, et de même dans toutes les propositions comparatives.

5°. Conséquence. ~~En grec~~ on supplée ~~sous-entend~~

souvent la conséquence d'une proposition hypothétique opposée à une autre. εἰ μέν τι σὺ ἔχεις λέγειν (λέγε δή)· εἰ δὲ μή, ἡμεῖς πρὸς σὲ ἔχομεν. Xen. 7, 7, 15. ἔλεγον ὡς ... εἴτε τι ἄλλο βούλεται χρῆσθαι, (χρήσαιτ' ἄν), εἴτε ἐπ' Αἴγυπτον στρατεύειν, συγκαταστρέψαιντ' αὐτῷ. Xen. 2, 1, 14.

4° ~~3°~~ propositions relatives ~~avec un verbe impersonnel~~. En Grec et en Latin le verbe est très souvent supplée à l'infinitif, particulièrement après les verbes impersonnels et les tournures équivalentes.

ἃ μὴ προσήκει μηδ' ἄλλους μηδ' ὁρᾶ Isocr. ἀποκρίνασθε ὅ τι κάλλιστόν τε καὶ ἄριστον ἔχετε Dém. οἱ πρόγονοι συμβούλοις ἐχρῶντο τοιούτοις οἵοισπερ χρὴ τοὺς εὖ φρονοῦντας Isocr. οἱ Ἀθηναῖοι ἐκκλησίαν ἐποίουν ἐς τὴν Πύκνα καλουμένην, οὗπερ καὶ ἄλλοτε εἰώθεσαν Thuc. ἀνὴρ ἀγαθὸς γίγνου, ὥσπερ σε εἰκός, Σπαρτιάτην ὄντα Thuc. — ἁπλᾶς γε λύπας ἐξὸν οὐκ οἴσω διπλᾶς Eurip. ἐξείη ἄν σοι, εἴ ποι βούλοιο, θεωρήσοντι πορεύεσθαι Dém.

Rogat Rubrium, ut, quos commodum ei sit, invitet. Cic. verr. 1, 26. Si ~~noles sanus, curres hydropicus. Hor. ep. 1, 2, 34.~~

Français. – qu'il invite avec qui il voudra. – J'ai fait la terre et je la mets entre les mains de qui il me plaît (Boss.)× – faites ce qu'il faut.

× de qui me <u>plaît</u> aurait un sens ~~[illegible]~~ différent = de qui m'est agréable

Verbe
à suppléer

5° Propositions ~~[illegible]~~ suppositives

οὐ τὸ μὴ βούλεσθαι, ἀλλ', εἴπερ (à suppléer τὸ βούλεσθαι ἦν), τὸ μὴ δύνασθαι διακωλύσει Plat. φημὶ δεῖν ἐθελῆσαι, εἴπερ ποτέ, καὶ νῦν Dém. ἡμῖν οὐδέν ἐστιν ἀγαθὸν ἄλλο εἰ μὴ ὅπλα καὶ ἀρετή Xén. Σωκράτης οὔτ' ἐπὶ θεωρίαν πώποτε ἐκ τῆς πόλεως ἐξῆλθεν, ὅτι μὴ (rarement employé) ἅπαξ εἰς Ἰσθμόν, οὔτε ἄλλοσε οὐδαμόσε, εἰ μή ποι στρατευόμενος Plat. — μάλιστα μὲν εὑρετὴς γίγνου τῶν βελτίστων· εἰ δὲ μή, μιμοῦ τὰ παρὰ τοῖς ἄλλοις ὀρθῶς ἔχοντα Isocr. ἐὰν μέν τι ὑμῖν δοκῶ λέγειν ἀληθές, ξυνομολογήσατε· εἰ δὲ μή, παντὶ λόγῳ ἀντιτείνετε Plat.

1° conséquence. on sous-entend assez souvent la conséquence de εἰ μὲν opposé à εἰ δὲ μή. εἰ μέν τι σὺ ἔχεις λέγειν· εἰ δὲ μή, ἡμεῖς πρὸς σὲ ἔχομεν (λ s.-ent. λέγειν δή

Xen. 7, 7, 15. ἔλεγον ὡς ... εἴτε τι ἄλλο βούλεται χρῆσθαι, ~~(χρῆσθαι ἄν)~~, εἴτ᾽ ἐπ᾽ Αἴγυπτον στρατεύειν, συγκαταστρέψαιντ᾽ ἂν αὐτῷ.

Xen. 2, 1, 14

cum spe, si non bona, at aliqua tamen vivere. hoc si minus verbis, re confiteri cogitur. Cic. de fato 10. — si id assecutus sum, gaudeo; sin minus, hoc me tamen consolor, quod posthac nos vises. Cic. Fam. 7, 1. si quid novisti rectius istis, candidus imperti; si non (plus rare), his utere mecum. Hor. ep. 1, 6, 67.

Sapienter haec reliquisti, si consilio, feliciter, si casu. Cic. ad Fam. 7, 28.

si noles sanus, curres hydropicus. Hor. ep. 1, 2, 34

Si j'épouse, Hermas, une femme avare, elle ne me ruinera point; si une joueuse, elle pourra s'enrichir; si une savante, elle pourra m'instruire etc. Labruyère. — on peut même retrancher la conjonction si. — si non est une locution elliptique.

5° conséquence d'une hypothèse. εἰ μὲν, ἐὰν μὲν... εἰ δὲ μή. εἰ μὲν ἐγὼ ὑμᾶς διδάσκω οἵους δεῖ πρὸς ἀλλήλους εἶναι (διδαχθήσεσθε ou εὖ ἔχει)· εἰ δὲ μή, καὶ παρὰ τῶν προγεγενημένων μανθάνετε. Xénoph. εἰ μέν τι σὺ ἔχεις πρὸς ἡμᾶς λέγειν (λέγε δή)· εἰ δὲ μή, ἡμεῖς πρὸς σὲ ἔχομεν (λέγειν) Xén. Anab. 7, 7, 4.

Verbe

Ellipse complète

Il y a ellipse complète du verbe, quand il est supprimé dans une proposition qui n'est pas liée à une autre où il soit exprimé.

L'ellipse complète du verbe ~~s'emploie~~ se rencontre dans des locutions qui appartiennent pour la plupart au langage familier, au langage de la conversation qui demande et amène une certaine rapidité d'expression.

Les ~~exemples?~~ locutions où il y a ellipse complète du verbe ne sont pas les mêmes en français qu'en Grec et en Latin.

Verbe

affirmation

juxtaposition

1° être

Le verbe n'exprimant l'affirmation que par la juxtaposition de l'idée d'attribut et de celle de sujet, on conçoit qu'on puisse exprimer le rapport d'affirmation sans verbe par la juxtaposition d'un attribut et d'un sujet.

Cette construction n'est usitée en Grec en Latin et en français que dans une proposition indépendante et dans les cas où le verbe substantif, s'il était employé, ne le serait que sous la forme où il énonce l'affirmation purement et simplement sans y ajouter aucune idée accessoire.

Grec. on n'emploie guère la juxtaposition que × dans les cas où le rapport d'affirmation serait exprimé par la troisième personne du singulier ou du pluriel du présent de l'indicatif de εἶναι (ἐστί, εἰσί). Le sujet peut être un substantif, un adjectif employé substantivement, un infinitif, une proposition relative; l'attribut peut être un substantif, un adjectif, un adverbe, un génitif. × — τῷ τεκόντι πᾶν φίλον Soph. — οὐκ ἀνδρὸς ὅρκοι πίστις, ἀλλ' ὅρκων ἀνήρ Eschyle — σοφόν τοι τοὺς κακοὺς ὁ δεῖ φρονεῖν Eurip. — μακάριος ὅστις οὐσίαν καὶ νοῦν ἔχει Mén. — ἀνδρὸς τὰ προσπίπτοντα γενναίως φέρειν Mén. — φίλου κακῶς πράσσοντος ἐκποδὼν φίλοι Soph. ταῦτ' ἄρ' οὖν δὴ οὕτως

× dans les propositions indépendantes et

× l'attribut n'est jamais un participe, à moins que l'être soit devenu dans l'usage un véritable adjectif comme προσῆκον, πρέπον, ἐξόν, δέον, les seuls que l'on rencontre ainsi construits.

on n'emploie presque jamais ἐστί avec εἰκός, δῆλον, οἷόν τε, ἀνάγκη etc.

La juxtaposition ne se rencontre que par exception soit dans les propositions dépendantes, soit dans les cas où le rapport d'affirmation serait exprimé par εἰμί, εἶ, ou par l'imparfait. — οἶδα ὅτι χρήματα ἡδὺ κτῆμα Mén. τὰ εἰς τὴν πόλιν ὅσα εἰς ὑμᾶς ὡς λαμπρότατα ποιῶ Dém. εἰ δ' οὖν συμφέρει

χωρὶς κολακείας ἐθελήσετε ἀ-
κούειν, ἕτοιμος λέγειν δίκη. νὺξ ἐν
μέσῳ καὶ πειρῶμεν τῇ ὑστεραίᾳ
εἰς τὴν ἐκκλησίαν Eschine.

Verbe

affirmation

juxtaposition

Latin. on emploie la juxtaposition comme en Grec. on peut construire ainsi les participes passés.* (y en a-t-il des exemples pour le génitif ?) – omnia praeclara rara. Cic. ~~Lael~~ de amic. 21. – Sed haec vetera; illud vero recens, Caesarem meo consilio interfectum. Cic. Phil. 2, 11. – ~~[illegible]~~ ecquis est, qui illud aut fieri noluerit aut factum improbarit ? omnes ergo in culpa. Cic. Phil. 2, 12. mare saevum, importuosum, ager frugum fertilis, bonus pecori, arbori infecundus Sall. Jug. 17 nondum dedicata erat in capitolio Jovis aedes; Valerius Horatiusque consules sortiti, uter dedicaret; Horatio sorte evenit; Publicola ad Veientium bellum profectus. Liv. 2, 8.

la juxtaposition ~~[illegible]~~ ne se rencontre qu'exceptionnellement là où il y aurait l'imparfait (Cic. de fin. 5, 30) et dans les propositions dépendantes (Horace ep. 2, 2, 138 et Cic. off. 1, 43)

* et certaines propositions suivies de leur complément.

2° aller et venir ὦ φίλε Φαῖδρε

ποῖ δὴ καὶ πόθεν; Plat. — δεῦρο ὁ Δημοσθένης Dém.

οὐκ ἐς κόρακας; Aristoph. (s. ent. ἐρρήσεις) Aristoph.

ἐς κεφαλήν σοι Aristoph. τὰ παραγγέλματα

ἔσω τοιάδε· ἄγε, εἰς τὰ ὅπλα... Arrien.

— ἐγὼ μὲν νῦν ἐς τὸ βαλανεῖον βούλομαι Aristoph.

Κλέαρχος παραγγέλλει εἰς τὰ ὅπλα Xén.

unde et quo Catius? Hor.

ad arma Caes. Liv.

3° ~~ἐστι~~ ποιεῖν, faire

~~ταῦτα μὲν οὖν δὴ οὕτως (s. ent.~~
(γεγένηται)
~~ἐστί)~~ — ὡς εὐτυχῶς, ὅτι οὐκ ἐλήφθη
(ποιεῖς)
ἔνδοθεν Aristoph. — εὖ γε, νὴ τὴν Ἥραν,
ὅτι ἀρθοῖς τὸν πατέρα Plat. — τί
ὁ ἀνδρεῖος (s. ent. ποιεῖ); οὐκ ἐπὶ τὸ
κάλλιον ἔρχεται; Plat. τί χρὴ τὸν
μέτριον πολίτην (s. ent. ποιεῖν); τὰ
ἑαυτοῦ πειρᾶσθαι σῴζειν. Isoc.
— οὐδὲν ἄλλ᾽ (s. ent. ποιοῦσιν) ἢ συμ-
βουλεύουσιν ἡμῖν πάλαι περὶ
ἀνδραποδισμοῦ κινδυνεύειν Isocr.
— ἄλλο τι (s. ent. γενήσεται) ἢ πεινήσουσι; Herodote
— τί ἄλλο (s. ent. γίγνεται) ἢ ἱπποκένταυρος
γίγνομαι; Mén. — ἄλλο τι ὁ ἀγαθὸς τῷ
ἀγαθῷ μόνῳ φίλος; Plat.

Verbe

Ellipse complète

In evertendis diripiendisque urbibus valde considerandum est, ne quid temere, ne quid crudeliter. Cic. off. 1, 24. cave, turpe quidquam Liv. 2, 22. — quanto haec rectius vulgus imperitorum, qui non membra solum hominis deo tribuant, sed usum etiam membrorum? Cic. N. D. 1, 36. — clamor inde concursusque× mirantium quid rei esset Liv. 1, 41. nusquam ab eo mentio× de me nisi honorifica. Cic. Phil. 2, 15.

× s. ent. factus est

× s. ent. facta est.

nihil ad me, ad te etc. (s. ent. pertinet) — quid mihi cum hac re? — quorsum haec? (s. ent. pertinent) — ~~quid ita~~

— depuis Tite Live on trouve : venter in medio quietus nihil aliud quam (= nihil aliud facit nisi) datis voluptatibus fruitur. Liv. 2, 32.

4° dire

περὶ μὲν τούτων κατὰ σχολὴν Dém.

ἀλλ' οὔπω περὶ τούτων (s. ent. λεκτέον) Dém.

ἀλλὰ μή πω ~~περὶ~~ τοῦτο (s. ent. εἰργάσθω)

Dém. μή μοι μυρίους ξένους (s. ent. λέξητε) Dém. — Φίλιππος τοῖς συνέδροις χαίρειν (s. ent. λέγει) Dém.

(s. ent. εἰπεῖν)

ἐν λόγῳ, περὶ ὧν μὴ οὐδέ τις ὄνα ἔστι ψευδὴς δόξα Plat.

Cum Crassus etc. huic. ego: nolo te mirari… praeclare quidem dicis, Laelius (s. ent. inquit); etenim video etc. Cic. R. P. 3, 32. – quas tu mihi, inquit, intercessiones, quas religiones (s. ent. commemoras)? Cic. Phil. 1, 10. sed quid ego alios (s. ent. commemorem)? ad me ipsum jam revertar. Cic. de Sen. 13 sed ad ista alias (s. ent. respondebo); nunc Lucilium audiamus Cic. N. D. 2, 1. sed de hoc alias (s. ent. dicam); nunc illud satis est Cic. Inv. 3, 873. sed haec hactenus (s. ent. dicta sint). in omni autem actione etc. Cic. off. 1, § 140. – ne multa: iterum iste ad illos aliquanto post venit… Cic. Verr. 4, § 85 – quid multa? (s. ent. dicam) – quid, quod (s. ent. dices de eo, quod)..? – quid (s. ent. dicas), si …? (pour introduire un nouvel argument plus fort que les précédents).

Verbe

Ellipse complète

Français. 1° on supprime le verbe aller, venir dans quelques locutions exclamatives, comme en grec et en latin: Ἐς κόρακας, ad arma. — au diable! — aux armes! — ici Médor!

2° on supprime très souvent le verbe avoir personnel ou impersonnel avec les pronoms indéfinis qui servent à renforcer la négation ne, comme pas, point, plus, nul, personne, rien, jamais. — les tourterelles se fuyaient: plus d'amour, partant plus de joie. — point d'argent, pas de suisse. — La princesse palatine change en un moment tout entière: nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie. Boss. or. fun. d'Anne de Gonzague. — il (Corneille) avait l'âme fière et indépendante, nulle souplesse, nul manège. Fontenelle. — en est-il un plus pauvre en la machine ronde? point de pain quelquefois, et jamais de repos. Laf. fables 1, 16.

~~3° certains adverbes de modalité~~
~~c'est à dire qui modifient non l'attribut~~
~~mais le rapport de l'attribut au sujet~~

3° après *de là* on supprime très souvent le verbe *venir*: de là l'ère de Nabonassar célèbre chez Ptolémée et les anciens astronomes. Boss. I, 7. De là les guerres Puniques malgré des traités mal observés de part et d'autre. Boss. I, 8.

4° on supprime le verbe dans les ~~locutions~~ proverbes: année de gelée année de blé — bonne terre mauvais chemins etc.

Voix

p. 11 (7 bis)

107

E. Burnouf (1831-32)

voix

Le verbe actif exprime que le sujet produit sur un objet l'action indiqué par la racine verbale. II. 112

Dans le verbe passif c'est le contraire. L'action est considérée comme soufferte par le sujet.

La voix moyenne est celle où l'idée de l'action est envisagée comme se rapportant au sujet. II 125

confondant l'objet avec le sujet la langue Grecque n'a pas exprimé l'objet, le sujet seul a subsisté, mais contenant l'objet en lui même et devient passif de l'action indiqué par le verbe, et le verbe a vertu la voix qui le met en rapport avec un sujet passif. Le moyen est passif quant à la forme actif quant au sens. II 126-127

notre langue considérant (comme le Grec) le sujet plutôt comme souffrant un état que comme faisant une action etc. (voir au passif) 130

la forme diffère à l'actif II 134
et au passif, se confond jusqu'à
un certain point au passif et
au moyen. d'où il résulte que
ce n'est pas seulement d'après la
forme que l'on peut déterminer
la valeur d'une voix; mais encore
d'après la signification du verbe
dans une proposition donnée.

Le verbe neutre est celui dans II, 137
lequel l'action l'état ou la
qualité affectent le sujet et
qui n'a le plus souvent besoin
d'aucun complément.

Pour qu'il ait actif, passif ou II 139
moyen il faut qu'il y ait
action. les verbes exprimant un
état ou une qualité ne peuvent
être ni actifs ni passifs ni moyens
si le verbe exprime une action
cette action doit être considérée
plutôt comme un état et
comme une qualité que comme une

action aboutissant à un objet.

... les verbes exprimant une 140
action ne sont neutres qu'autant
que l'action du verbe perd en
quelque sorte son énergie et son influence
sur un objet pour devenir un
état ou une qualité du sujet

Les voix dépendent du rapport 141
du sujet à l'objet. mais dans
les verbes neutres, l'objet manquant
il manque un des éléments qui
caractérisent la voix.

quand le neutre exprime une
action du sujet, il présente une 142
analogie frappante avec ~~le passif~~ l'actif;
quand il exprime un état avec
le passif. currere. sedere.

E. Burnouf (1831-32)

verbes impersonnels

Port Royal dit avec raison II 149
que *pluit* est un mot dans
lequel on a renfermé le sujet
le verbe et l'attribut... à la
vue du phénomène naturel
qu'exprime le verbe *pluit* l'esprit
proclame en qque sorte l'existence 150
de ce phénomène en le nommant
et en le faisant suivre de la forme
par laquelle il a coutume de
rapporter un attribut à un
sujet. l'attribut et la copule
ont une grande affinité et
s'unissent pour former les verbes
attributifs. dans *pluit* l'attribut
c.a.d. l'existence du phénomène
de la pluie est uni avec la
copule représentée par la désinence
it et le tout se trouve ratta-
ché au sujet *pluvia* qui perd
sa désinence de substantif. aussi

112

pourrait on appeler à la rigueur ces sortes de verbes des sujets conjugués.

Dans curritur, statur l'action ou l'état qu'exprime le verbe ordinairement neutre est considéré dans sa nature même et dans son développement propre à part tout sujet auquel l'esprit l'attribue... curritur = cursus fit ou peragitur.. mais pourquoi la forme passive? Lorsque ces formes n'indiquent pas l'action en elle même mais rappellent un sujet qui fait cette action, pour dire que l'action de courir se fait il faut bien réunir au mot exprimant l'idée de cette action, l'attribut avec la copule ou le verbe à forme passive. Or la copule sous cette forme n'est autre chose que le verbe passif lui même.

Le français traduit ~~par~~ 1/2
pluit par il pleut sans s'inquiéter de savoir si _il_ signifie qqu chose. C'est simplement une traduction analogique du Latin. Quand le français veut rendre une troisième personne quelconque du Latin, il emploie le pronom _il_.

Y a-t-il des verbes réellement neutres qui ne soient ni actifs ni passifs? Non si l'on envisage la forme. Mais si l'on considère la signification du radical, beaucoup de verbes désignent un état: jacere, sedere, abesse, exister, rester. Ils ont pourtant la forme de la voix active, parce que par une métaphore l'état est considéré comme une action accomplie par le sujet. C'est ainsi que les substantifs peuvent être masculins ou féminins quoiqu'ils désignent des objets qui n'ont pas de sexe. Il est d'ailleurs difficile de distinguer un état d'une action. ~~Sedere n'est pas un véritable un verbe neutre~~. Ainsi sedere, jacere ~~sont~~ pourront être considérés comme signifiant des actions, si l'état dépend de la volonté de celui qui s'y trouve.

Les formes personnelles subissent trois espèces de modifications qu'on appelle personnes, nombres et modes.

On appelle personnes les modifications que subissent les formes personnelles suivant le rapport du sujet de l'action à l'acte de la parole. Il est désigné soit comme la personne qui parle, soit comme la personne (ou personne) à qui l'on parle, seconde personne, soit comme ce dont on parle, troisième personne.

On appelle ~~personnes~~ nombres les modifications que subissent les formes personnelles suivant qu'on a en vue la 1re la 2e ou la 3e personne seules ou unies à d'autres. — singulier, pluriel, duel.

On appelle modes les modifications que subissent les formes personnelles suivant le rapport de la chose énoncée aux vues de l'esprit et aux affections de l'âme de celui qui parle.

La chose énoncée est l'accomplissement de l'action dans les circonstances marquées par la voix et le temps.

avec une proposition principale (Hug Jahrb. 1860, 12. p. 879)
au présent historique, la proposition dépendante qui est à l'indicatif reste à l'imparfait ou au plus que parfait, excepté les propositions relatives construites avec quam et le superlatif, les corrélatifs quantum, etc., quicunque et ses équivalents: castra communit atque haec, et si erant exigua per se... tamen angustiis viarum quam maxime potest contrahit Cés. b. G. 5, 49, 7. quod constituerant facere conantur b. G. 1, 5, 1. quos possunt consectantur atque occidunt. 1, 58, 6. quorum quae adit ex civitate ad suam sententiam perducit 7, 4, 3.

La proposition dépendante se trouve souvent au parfait qui alors ne désigne pas de rapport de temps avec la proposition principale: quod jussi sunt, faciunt B. G. 3, 6, 1. ut imperatum est, facit 6, 30, 1.

IIe Fascicule.

Du Verbe (Voix)

On se servira avec avantage pour toute cette partie des notes autographiées.

b/ Le verbe est une partie du discours qui signifie l'idée d'action. Il ne la signifie pas purement et simplement, mais il la signifie comme doublement déterminée, à savoir comme faite ou subie par un être et comme ~~s'accomplissant~~ accomplie dans un certain temps.

a/ Les mots qui appartiennent à la partie du discours appelée ~~à la classe des~~ verbe signifient une idée dont ils ont le signe comme une action déterminée 1° en voix, c. à. d. comme faite ou subie par un être qui est appelé le sujet du verbe 2° en temps c. à. d. comme ~~accomplie~~ contemporaine ~~antérieure ou postérieure relativement d'~~à son certain temps ou faisant relatives à l'être qui la fait. Cette double détermination fait partie de la manière de signifier de tous les mots de cette espèce ~~qui appartiennent à cette classe~~

c/ Le verbe a pour fonction d'exprimer l'attribut avec le rapport qui l'unit au sujet. Le sujet d'une proposition est toujours conçu comme un être, et cet être est aussi celui qui fait ou subit l'action signifiée par le verbe. On l'appelle le sujet du verbe.

au point de vue de la forme
on distingue dans le verbe
les formes personnelles où la
désinence ~~exprime~~ indique la
personne et le nombre et
les formes non personnelles
que le verbe prend quand
il fait fonction de substantif
ou d'adjectif et qui ~~sont~~
~~autres des noms~~ ont les désinences
~~et~~ sont autres des noms. les formes
personnelles ~~sont au nombre~~ subissent quatre
~~de~~ espèces de modification
qu'on appelle modes: indicatif,
subj. optatif impératif.
les formes non pers. sont
au nombre de deux infinitif et
participe

x est propre au verbe

Les verbes signifient une action ~~ou un état~~, ~~éveiller~~ éveiller, surprendre, frapper, bâtir) une manière d'être honorer, (ou un état, sedere, jaune albere, ~~βασιλεύειν~~ νοσεῖν. souffrir καθεύδειν dormir (Voir à la page 8 une remarque sur la forme des verbes qui signifient un état)

Les verbes qui signifient une action signifient une action qui est sans durée, ~~frapper~~ éveiller, surprendre ou qui peut durer soit sans terme défini, révérer, aimer, etc. soit avec un terme marqué, bâtir, peindre etc.

Le même verbe comme βασιλεύειν peut signifier tantôt une action régner, tantôt un état être roi.

2.

3

135

Le verbe signifie une ~~signification~~ manière de signifier / choisi du verbe action déterminée en voix et en temps.

~~Toute forme du~~ Tout verbe signifie une idée d'action.

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ Les verbes appelés neutres ou plutôt intransitifs signifient il est vrai une manière d'être, un état, non une action (vapulare, abundare, carere etc.). mais si l'on considère non leur signification mais leur forme, on voit qu'ils sont tous à la voix active ou en grec à la voix moyenne. or la voix signifie toujours l'idée d'action. Donc primitivement la manière d'être, l'état (~~dans~~ pour un certain nombre de verbes) a été considéré comme une action faite par le sujet. c'est une sorte de métaphore. cette métaphore ~~s'est~~ s'est effacée, et on a ~~donné~~ attribué à tous les verbes neutres la voix active ou moyenne, comme on attribue le masculin ou le féminin à des noms de choses sans penser à la signification primitive de ces deux genres.

Voix
(Terminologie)

Diog. Laert. VII, 63 καὶ τὰ μέν ἐστι τῶν κατηγορημάτων ὀρθά, ἃ δ' ὕπτια (cf. Schol. Dion. 886,24 [illegible]), ἃ δ' οὐδέτερα. ὀρθὰ μὲν οὖν ἐστι τὰ συντασσόμενα μιᾷ τῶν πλαγίων πτώσεων ... οἷον ἀκούει, ὁρᾷ, διαλέγεται· ὕπτια δ' ἐστὶ τὰ συντασσόμενα τῷ παθητικῷ μορίῳ (nämlich ὑπό), οἷον ἀκούομαι, ὁρῶμαι· οὐδέτερα δ' ἐστὶ τὰ μηδετέρως ἔχοντα οἷον φρονεῖν, περιπατεῖν (cf. Simplicius in Arist. cat. f. 84 b.)

ἐκ τῆς τῶν παλαιοτέρων μεταφορᾶς

* 78b17

D. Thr. p. 638, 8 διαθέσεις δ' εἰσὶ τρεῖς, ἐνέργεια, πάθος, μεσότης· ἐνέργεια μὲν οἷον τύπτω, πάθος δὲ οἷον τύπτομαι, μεσότης δὲ ἡ ποτὲ μὲν ἐνέργειαν ποτὲ δὲ πάθος παριστᾶσα οἷον πέποιθα, διέφθορα, ἐποιησάμην ἐγραψάμην. — Schol. 88,22 μέση δέ ἐστιν ἧς ὁ τύπος καὶ ἐπὶ ἐνέργειαν καὶ πάθος φέρεται, οἷον πέπηγα, ἐγραψάμην. — ibid. 21 οὐδέτερα δέ ὡς τὰ τοιαῦτα ζῶ, πλουτῶ, πυρέσσω μόνα... ἐμπεριεκτικὴ δέ ἐστιν ἡ

διάθεσις ἐνεργητική, παθητική, μέση (Theodosius I 1013, 33, 1014, 1)

ἀμφοτέρων τῶν διαθέσεων ἐπιδεικτική, ὡς ἔχει τὸ βιάζομαι ὑπὸ σοῦ ᾗ τὸ παρεσόμαι διά σέ.

διάθεσις διαβιβαστική (Apoll. de constr. p. 298, 16). ἐδιαβίβασεν (286, 6. 28), 20. 22) διαβιβασμός (de pron. 144, 26).

Prisc. 8, 7 significatio vel genus quod Graeci affectum vocant verbi × in actu est proprie .. vel in passione .. ~~[illegible]~~ in o quidem terminantia duas species habent activam et neutralem. Activa quidem semper actum sig^{at} et facit ex se passivam .. Sunt in verbis etiam quaedam voce activa, quae ex se passiva non faciunt, quae generali nomine neutralia vocamus. (cf. 8, 7 §? in o desinentia .. neutra×) .. 8 in or vero terminantia tres species habent: passivam quae ex activis nascitur et semper passionem significat .. communem quae

× d'après les genres du nom
× cf. Diom. I, 4. schol. D. 886, 11 et suiv.

× passivam .. formam (14) populus plebs voce singularia sunt, sig^{ne} pluralia (Prisc. 8, 11)

× vel absoluta (10)

quae una terminatione tam actionem quam passionem significat[x] deponentem, quae cum habeat similem habeat positionem in or desinendi, tamen deponens vocatur, quasi simplex et absolutum quod per se ponitur, vel quae deponit alteram significationem et unam per se tenet, quomodo positivus gradus dicitur, qui absolutus per se ponitur non egens alterius coniunctione.

x (criminose vel ali)

Prisc. 17, 23-24 transitio personarum transitivas, intransitivas personas. – 23 docendi .. transitio (du verbe docere) – intransitio (17, 109). nominativus ἀνόντας .. per unam personam intransitive possunt proferri ut ego Priscianus ambulo (18, 2)

11, 8 verbum intransitivum id est ἀμετάβατον hoc est in sua manens persona. nam μεταβατικὰ dicuntur, id est transitiva quae ab alia ad aliam transeunt personam, in quibus volunt[x]

x obliqui casus adiungi verbis ut miseror tui, misereatur imperator militibus.

Michel de Marbais : genus est quidam modus sig^di dictus verbo ad designandum rem vel actum verbi sub modo exeundi, necnon quod remanet in suo agente, vel sedum quod transit in alterum, vel sedum quod recipitur in altero a suo agente.

Sanctius III, 2–3 tout verbe ~~actif~~ signifie action ou passion. ~~[illegible]~~, tout verbe actif gouverne un accusatif exprimé ou sous-entendu (Port royal ~~[illegible]~~ référé par p. 190 ch. 18 in fine)

Port Royal ch. 18 ~~[illegible]~~ il n'y a rien qu'un verbe ne puisse avoir pour son attribut× — les verbes actifs ou passifs ou neutres... que qques grammairiens appellent verba intransitiva verbes qui ne passent au dehors.

ne se sert pas du mot voix

× s'il plaît aux hommes de joindre l'affirmation avec cet attribut

Beauzée p. 264 verbes actifs ceux... dont l'attribut est une action transitive, pour me servir de l'expression des modernes.

voir dans Weller grammatica graeca nova (1635) d'après Schmidt p. 374)

145

On appelle voix (διαθέσεις, genera ~~verbi~~ × sa significations) les formes que prend le verbe suivant que le sujet ~~est~~ (voix active) l'auteur ou l'objet immédiat (voix passive) ou à la fois l'auteur et l'objet direct ou indirect de l'action (voix moyenne).

× par analogie avec le masculin et le féminin (Dionide I, 4)

Le verbe signifie une action déterminée en voix et en temps

Vox (voix) est une dénomination toute moderne, postérieure au moyen âge, qui signifiait chez les grammairiens latins forme d'un mot par opposition à la signification : populus, plebs voce singularia sunt, significatione pluralia (Prisc. VIII, 3, 11). Sunt quaedam voce activa quae ex se passiva non faciunt (id. ibid.).

ἐνέργεια πάθος μεσότης.

Les grammairiens latins comptaient d'ailleurs cinq genera de verbes : activa, passiva, neutra, communia, deponentia.

~~Il n'est~~ Tous les ~~pas de~~ verbes ~~qui aient~~ n'ont pas à la fois ~~à la fois~~ les trois voix, soit par nécessité, soit à cause de l'usage. Les verbes intransitifs ne sont pas employés au passif ni au moyen.

La voix moyenne est voisine ~~pour~~ le sens soit de la voix active intransitive soit de la voix passive ~~moyenne, reposer, se reposer — vertere — et ne se parlera plus~~ les histoires ~~ne se liront~~ plus. — aussi il y a souvent

146

échange entre les voix. L'actif est ~~employé~~ le passif sont employés avec la signification du moyen, le ~~passif~~ moyen avec celle du passif. — Si l'on sous-entend que le sujet qui est l'auteur de l'action en est en même temps l'objet, l'actif a la valeur d'un moyen : ~~[illegible]~~ volvere ~~mutare~~, changer — quand le sujet ~~de l'action~~ du verbe en est l'objet direct et immédiat, ~~le passif peut avoir le sens~~ de l'action, et qu'il on peut sous-entendre qu'il en est l'auteur, le passif peut avoir la valeur d'un moyen : vertitur, moveri induitur galeam. — quand le moyen signifie que l'auteur d'une action en est l'objet direct et immédiat, on se sent très voisin de celui du passif : les historiens ne s'en trouvent plus. je me baigne λούομαι

Les verbes actifs sont transitifs ou intransitifs.

μεταβατικά ~~[illegible]~~ transitiva verba
διαβιβαστικός (Prisc. II, 8)

On appelle verbes transitifs les verbes signifiant une action qui s'exerce directement et immédiatement sur son objet — ce rapport de l'objet à l'action est signifié en Grec et en Latin par l'accusatif, en Français par la juxtaposition du verbe et du nom qui signifie l'objet de l'action.

ἀδιαβίβαστα ἀμετάβατα (Prisc. II, 8) intransitiva

On appelle verbes intransitifs les verbes signifiant une action qui n'a pas d'objet direct et immédiat.*

Les verbes intransitifs sont parfois appelés verbes neutres, c.a.d. qui ne sont ni actifs ni passifs. — La dénomination est inexacte, parce que ces verbes sont toujours employés avec la forme d'une voix déterminée. — Les grammairiens Latins définissaient la voix active autrement: activa sunt quae o littera terminantur et faciunt ex se passiva, ut lego, legor. passiva sunt quae r littera terminantur et ea amissa redeunt in activa, neutra sunt quae o littera terminantur et accepta r latina

c'est la forme qui rend le verbe pour marquer que le sujet est l'auteur de l'action

Un verbe est employé ~~construit~~ transitivement quand il est construit avec un terme qui exprime l'objet direct complément direct, intransitivement quand il n'a pas de complément direct (il dépend de l'action)

~~[illegible]~~

βλάπτειν τινά, nocere alicui, nuire à quelqu'un

148

8

Voix active.

(La voix active (διαθέσις ἐνεργητική, verba activa) est la forme que prend le verbe pour marquer que le sujet est l'auteur de l'action.)

nou nunc est sto curro (Donat IV, 12, 5).×

Les mots transitif, intransitif sont employés autrement par les grammairiens anciens. – διαθέσις διαβιβαστική action qui s'exerce sur une autre personne (Apoll. de pron. p. 298, 16) – ἐδιαβίβασεν (286, 6. 287, 20. 22). – διαβιβασμός (des personnes) (de pron. 144 b). – constructio transitiva. video te vel illum (Prisc. XVII 108.

Les Stoïciens:
× Διογ. Λαερτ. VII, 63 τῶν κατηγορημάτων ὀρθά, ἃ δ' ὕπτια (cf. Schol. Dion. 886), ἃ δ' οὐδέτερα. ὀρθὰ μὲν οὖν ἐστι τὰ συντασσόμενα μιᾷ τῶν πλαγίων πτώσεων .. οἷον ἀκούει, ὁρᾷ, διαλέγεται. ὕπτια δ' ἐστὶ τὰ συντασσόμενα τῷ παθητικῷ μορίῳ (probablement ὑπό), οἷον ἀκούομαι ὁρῶμαι. οὐδέτερα δ' ἐστὶ τὰ μηδετέρως ἔχοντα οἷον φρονεῖν περιπατεῖν... (cf. Simplicius in Aristotelis categ. f. 84 d).

Emploi des voix

4.

Voix active

~~1° La plupart des verbes actifs sont transitifs ou intransitifs plutôt par l'emploi que la langue en fait que par leur signification propre.~~

1°. Il arrive très souvent que des verbes transitifs sont employés intransitivement. L'action signifiée par le verbe est considérée indépendamment des objets sur lesquels elle peut s'exercer directement et immédiatement.

Grec ἔχειν posséder, [οὕτως ἔχειν], δοῦναι donner, δύνασθαι pouvoir, τολμᾶν être hardi, oser, προστιθέναι ajouter etc. ὁ λόγος κατέχει le bruit est accrédité, ὁ λόγος αἱρεῖ le raisonnement contraint (à admettre), prouve.

Latin amare, potare, favere ~~[au Verso]~~

Français il boit de l'eau, il boit — Il l'écoute, il écoute

Verbes transitifs empl. intransitivt et récipt
[au Recto]

~~Français. — voir les verbes cités plus haut. — beaucoup de verbes ont un sens différent suivant qu'ils sont employés intransitivement ou transitivement: passer, passer quelque chose.~~

~~[au Recto]~~
[laisser en blanc]

La réciproque n'a pas lieu en général. ~~[au verso]~~

quand les verbes intransitifs sont employés transitivement, le complément direct qualifie l'action signifiée par le verbe; le complément n'est pas l'objet de l'action. — Cependant en Français beaucoup de verbes ~~...~~ ~~qui d'ordinaire sont~~ intransitifs se construisent avec un mot signifiant l'objet direct et immédiat de l'action: cesser le travail, descendre un tableau, monter un livre, désespérer quelqu'un, sortir quelqu'un d'embarras, sonner les cloches etc. Cette construction signifie que le sujet fait faire à l'objet l'action signifiée par le verbe. — ~~dans exemples~~ exceptionnelle en Grec

x voir plus bas

Herod. I, 80 ~~ἀναβαίνειν ἄνδρας ἐπὶ καμήλους~~ — Pindare Pyth. 8, 111 ἄλλον δ' ὑπὸ χειρῶν μέτρῳ καταβαίνει. — ~~...~~

Ἄγω ἀνέβησε

sous la mesure des mains = à terre ?

à ajouter à la page 11.

151

3° Des verbes intransitifs Mc 224-225
deviennent transitifs en composition avec une préposition
circumeo, percurro, praetereo,
circumsono, ineo, adeo,

2° des verbes transitifs devenus intransitifs [x] quand ils sont composés avec une préposition.

[x] ~~[au latin]~~ principalement et des verbes intransitifs devenus transitifs

Grec. ἔχειν, ἀντέχειν – φέρειν, συμφέρειν – βάλλειν, μεταβάλλειν – διδόναι, ἐπιδιδόναι – μιγνύναι, συμμιγνύναι – λείπειν, διαλείπειν.

beaucoup de verbes qui signifient marcher devenus transitifs en composition βαίνειν, διαβαίνειν, ἐμβαίνειν κ.τ.λ. – ἔρχεσθαι, διέρχεσθαι, μετέρχεσθαι κ.τ.λ. – πλεῖν, διαπλεῖν, παραπλεῖν κ.τ.λ. – de plus ὑποστῆναι,

Latin

[au latin]

Madv. 224 – 225

devenus transitifs en particulier les verbes intransitifs composés les verbes de mouvement 1° avec circum, per, praeter, trans, super, subter : circumeo, percurro, praeterveho, transilio, subterlabor. 2° praecedo, praegredior, praefluo, praevenio – obeo, obambulo, obequito, oberro (ob signifiant à travers, partout) – subeo – circumfremo et autres verbes

× à ajouter la page 11 bis.

154

signifiant le son: 3° des verbes composés avec <u>ad</u>, <u>con</u>, <u>in</u> et qui changent de sens: adeo, adorior, aggredior; convenio, coeo, ineo 4° <u>excedo</u>, <u>egredior</u> signifiant <u>franchir</u> 5° antevenio, antegredior. 6° les verbes composés avec <u>cum</u> qui signifient réunion en un lieu: circumstare.

<u>Français</u> ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

dire, contredire; courir, parcourir; venir, parvenir;

Emploi des voix

voix active

3° beaucoup de verbes intransitifs ~~[illegible]~~ [au recto]

peuvent se construire avec un complément direct qui qualifie l'action signifiée par le verbe. ~~ce complément est presque~~ toujours un substantif accompagné d'un adjectif ou d'un déterminatif quelconque ou un adjectif neutre. – voir accusatif ~~[illegible]~~

δεινὸν βλέπειν, faire grand ~~parler court~~ couper net

o lere virum
vivere vitam que
vita vita nominanda
M. 223, rem. 4

4° il arrive qu'on attribue l'action au sujet qui en a la responsabilité, et que l'on considère ~~les intermé~~ ceux qui ont concouru à l'exécution comme de purs instruments. le verbe actif prend alors le sens de faire faire.

(V. la page 13 bis

Grec. ~~[illegible]~~ προπέμψας ἑρμηνέα εἶπεν ὅτι βούλοιτο διαλεχθῆναι τοῖς ἄρχουσι Xénophon 4, 4, 5 Κῦρος τὸν παράδεισον ἐξέκοψεν. Xénoph.

πέμψαντες αὐτῷ ἄγγελον ἔλεγε θαρρεῖν (Xen 1, 3, 8. 1, 9, 25. 4, 4, 5 ~~[illegible]~~ 7, 1, 31

~~[au verso]~~

Latin quas illa ~~[illegible]~~ pateras et turibula quae evellerat ita scite in poculis aureis illigabat, ita apte in scaphis aureis concludebat ut ea ad illam rem nata diceres. Verr. 4, 24.

gastre ad me ~~[illegible]~~ minoras
inclusi eos Cat. 1, 4, 10 quoniam l'nymae duas mysses inmises in arleum ad 9. fr. 1, 2, 2.

Français (on dit de même en français: brûler une ville, fermer sa porte etc

~~[au Recto]~~
V. page 13 ter

156

Échange des voix

(14. Notes. 3)

échange avec le passif ~~[au Recto]~~

Grec. beaucoup de verbes ~~to~~ intransitifs qui signifient subir une action et de verbes transitifs qui ont le même sens unis à un ~~leur~~ complément ~~dans le même sens~~ se construisent avec ὑπό et le génitif, comme s'ils étaient à la voix passive: ἐξέπεσον ὑπὸ τῶν τυράννων — ἔφυγεν ὑπὸ τοῦ δήμου — κακῶς ἀκούειν ὑπό τινος — αἰτίαν ἔχειν ὑπό τινος.

échange avec le moyen. certains verbes ~~actifs~~ transitifs s'emploient avec la signification du moyen

Grec μεταβάλλω, στρέφω, ὑποστρέφω.

Latin. verto, inclino, insinuo, muto, remitto, verto. ~~[au verso]~~ (à ajouter la page 15.)

Français changer, tourner, remuer, coucher, lever etc. ~~[au Recto]~~

13 bis

157

4° on attribue l'action au sujet qui n'a la responsabilité

exclusi eos Cat. 1, 4.

quoniam Smyrnae duos Myrsos immissos in culeum ad Q. Fratr. 1, 2, 2. Cum illa quae evellerat ex patellis et turibulis ita scite in poculis aureis illigabat ita apte in scaphiis aureis includebat, ut ea ad illam rem nata esse diceres Verr. 2, 4

à ajouter à la page 13 ter

159

2° des verbes intransitifs qui signifient une affection de l'âme se construisent avec un complément direct exprimant l'objet de cette affection : miror queror, gemo, lacrimo, lamentor, fleo — M. 223 C

D'autres se construisent avec un ~~complément direct expri~~ accusatif qualifiant l'action : olere vinum vivere vitam quae vel vita est nominanda — M. 223 rem. 2-4

1° transitif devenu intransitif

(actif réfléchi cf. Riemann
155 ff.!)

declinare, inclinare, praeci- insinuare
pitare, mutare, variare
~~laxare~~
movere, emittere, laxare,
traicere, transmittere, vertere, avertere,
rere, convertere
habere

les verbes en are dérivés de noms primitivement intransitifs (Dr. 120)
accelerare

ver appetebat
appetere, rumpere, obtinere,
tenere, sustinere

siliqua quassante legumen
Virg. quassante capite Plaute Asin. 2, 4, 23
amare, potare, facere,

agere

voix passive

(διάθεσις παθητική, verba passiva)

La voix passive est la forme que prend le verbe pour marquer que le sujet du verbe est l'objet direct et immédiat de l'action.

Il n'y a pas de voix passive en français. Le participe qu'on appelle passé est la seule forme passive que les langues néo-latines aient conservé. Il se construit avec le verbe substantif ~~comme~~ exactement comme les ~~autres~~ adjectifs; la théorie de la voix passive en français rentre dans celle du participe.

✕ Le passif accompagné d'un complément est l'équivalent du verbe transitif: omnes eum amant — ab omnibus amatur; ~~le complément direct du verbe~~ transitif ~~devient le sujet du verbe passif.~~ le tour par l'actif appelle davantage l'attention sur l'action elle même, le tour par le passif, sur les effets de l'action.

✕ mettre ce qui est dans les notes: la voix passive marquant que le sujet est &c.

Il y a donc une corrélation ~~étroite~~ nécessaire entre l'emploi du verbe actif comme transitif et la voix passive.

Il résulte de là

166

Emploi des voix

voix passive

(autre rédaction de la page 16) [au Recto]

Il n'y a pas lieu de s'occuper de la voix passive en français; on exprime le passif par le participe passé accompagné du verbe *être* qui conserve son sens attributif.[x] En réalité il n'y a de forme passive que le participe passé. La théorie de la voix passive en français ~~[illegible]~~ rentre tout à fait dans celle du participe.

[x] et ne perd pas sa signification comme l'auxiliaire *avoir*.

[laisser en blanc]

L'emploi de la voix passive n'est donc à étudier qu'en Grec et en Latin.

La voix passive signifie que le sujet du verbe est l'objet et l'objet direct et immédiat de l'action. Par conséquent si le complément direct d'un verbe transitif signifie l'objet direct et immédiat de l'action, ce complément deviendra le sujet du verbe à la voix passive.

Il résulte de là

1° que les verbes intransitifs ~~n'ont~~ ne doivent pas avoir de passif, puisque ~~le~~ l'action signifiée ne s'exerce pas directement et immédiatement sur un objet.

Kuehner (2, 107 et suiv.) Les Grecs n'ont pas de véritable passif. Leur passif est un réfléchi; ainsi des verbes intransitifs et réfléchis ~~forment~~ ont ~~leur~~ un aoriste ~~avec le passif~~ de forme passive: ἐξεπλάγην, ἥσθην, ἠμφιέσθην, [illegible], — φθονοῦμαι ὑπό τινος, πιστεύομαι, ἀπιστοῦμαι: ich empfange Neid, Glauben, keinen Glauben von Einem, ἄλλο τι ἐπιταχθῆναι

Cependant

en Grec le complément ~~em~~ employé au génitif ou au datif avec un verbe actif devient très souvent le sujet du verbe à la voix passive, particulièrement si c'est un nom de personne.

ἄρχεσθαι, καταφρονεῖσθαι, ἀπα[illegible]σθαι, ἐπιβουλεύεσθαι, πιστεύεσθαι, ἀπιστεῖσθαι, φθονεῖσθαι, ἐπιτάσσεσθαι κ.τ.λ.

en Latin la construction du Grec est rare et exceptionnelle (invideor Hor.) ✗; mais l'usage autorise une autre construction qui est inconnue ~~au~~ en Grec. ~~les~~ beaucoup de verbes intransitifs peuvent être employés à la voix passive impersonnellement, ~~avec l'idée~~ c'est à dire que l'action ~~se rapporte à un sujet indéterminé~~ est considérée en elle même et indépendamment d'un sujet déterminé; le verbe a pour ainsi dire comme sujet l'action signifiée par le radical, et la voix passive signifie que cette action [illegible] se fait. ~~que nous exprimons en français par on~~: curritur, ventum est, mihi paratur, invidetur, maledicitur, obtrectatur. L'action signifiée par le verbe est considérée indépendamment de son sujet, comme dans les verbes transitifs employés intransitivement elle est considérée indépendamment de son objet.

✗. V. page 18 bis
[illegible]

✗ triumphatae gentes (Virg.)

18(bis) supplément à la page 18.

169

intransitifs employés au passif. (Neue II, 259)

Poètes et prosateurs post-classiques

creditus, imperor, invideor, regnatus, (Priscianus) triumphatus

concessus. Virg. E. 3, 700, fati nunquam concessa moveri Camarina

permissus (inscription), permissus ut regnaret Curt. 8, 19, 6,

Ammien Marcellin

tertia vivitur aetas, vigilata Ov. M. 12, 188

nox, non dormienda Catull. 5, 6, vigilatum carmen Ov. a. a. 2, 285 Ov. Fast. 4, 167

persuasus est (de persuadeo aliquem), quis te persuasit Ennius) Caecina ap. Cic. Fam. 6, 7, 2

medendis corporibus Liv. 8, 36, 7

natari (quot piscibus unda natatur),

navigari (Quint. 9, 3, 17 gens ✗ per inimica mihi Tyrrhenum navigat aequor) exemple d'ex Graecis translata

certari, disputari, dimicari (Comedia appulus), sititur, regnata tella, utendus fruendus, fungendus potiendus.

5 ~~3~~°

4 ~~2~~° que les verbes ~~au~~ passifs ne devraient pas ~~peuvent~~ avoir de complément direct signifiant l'objet direct et immédiat de l'action.

cependant on conçoit que l'action d'un verbe actif puisse s'exercer directement sur deux objets; alors l'un peut devenir sujet, l'autre reste complément du verbe au passif.

ainsi en Grec les verbes actifs qui ~~ont de~~ se construisent avec deux accusatifs se construisent ~~au passif~~ avec l'accusatif du nom de chose διδάσκεσθαι ἐπιστήμην, περισυλᾶσθαι τὴν οὐσίαν, ἐτύγχανε πεπαρμένος τοὺς φρένας

en Latin on ne trouve guère ainsi employé en prose que doceri (encore discere est-il plus usité) militiae artes doctus fuerat (Livius), et interrogatus sententiam. # (voir infra)

~~3~~ 2° [illegible]

2° que le complément direct qui qualifie l'action signifiée par le verbe actif ne devrait pas être le sujet du verbe à la voix passive; car ce ~~complément~~ qualificatif complément ne signifie pas l'objet sur lequel l'action s'exerce.

cependant

en Grec le complément qualificatif devient très souvent sujet du verbe au passif ἐνικᾶ τοῖς πολε-

172

20 (Note 6)

μένοις ἐντύχηται — τὰ χρήματα κινδυνεύεται τῷ δανείσαντι — τὰ σεσωφρονημένα les actes de sagesse, τὰ ἠσεβημένα les attentats impies, τὰ πεπονημένα les efforts, τὰ πεπρεσβευμένα la conduite dans les négociations, τὰ πεπολιτευμένα la politique, παρακεκινδυνευμένον τι une expression hasardée.

en Latin cette construction semble rare. on trouve haec pugna pugnata (Corn. Nep. Hann. 5) tertia jam vivitur aetas (Ov. met. XII, 188). non vigilata (Ov.) ~~nox vigilata~~

les verbes exprimant une affection de l'âme et qui se construisent avec le neutre d'un pronom comme lugeo, doleo, horreo, gemo, fleo, ploro ne s'emploient pas en général au passif avec ce pronom pour sujet.

~~construction du passif avec des compléments qui ne signifient pas l'objet direct et immédiat de l'action.~~

~~1° Le passif est susceptible d'un complément qualificatif de l'action, et d'un complément signifiant sous quel rapport le sujet est l'objet de l'action.~~

3° que les verbes passifs ne doivent pas avoir de complément signifiant l'objet direct et immédiat de l'action.

Mais ils peuvent avoir un complément direct qualificatif de l'action. — Grec. cette construction est habituelle. μίαν μάχην ἡττήθησαν — πᾶσαν θεραπείαν θεραπεύεσθαι. — πολλὰ ἐλαττοῦμαι Αἰσχίνου. — § Latin. Les verbes qui signifient avertir, exhorter etc. et quelques autres qui se construisent au passif avec un sujet au nominatif peuvent se construire avec l'accusatif de qualification: non audimus ea quae a natura monemur (Cic. de amic. 24). Madv. 229, 2

Quoique les verbes passifs ne se construisent pas en général avec le complément direct qui signifie l'objet immédiat de l'action,

1° les verbes qui se construisent à l'actif avec un double objet direct, l'accusatif de la personne et celui de la chose peuvent se construire au

passif avec l'accusatif de la chose. Il semble que ~~des~~ des deux actions dont l'idée est contenue dans le verbe celle qui s'exerce sur la personne ~~[illegible]~~ prenne la signification passive, tandis que celle qui s'exerce sur la chose garde la signification active.

Grec. Tous ces verbes sont susceptibles d'être ainsi construits au passif. διδάσκεσθαι ~~[illegible]~~ ἐπιστήμην. — περιαιρεῖσθαι τὴν οὐσίαν. — ἐτύγχανε πεπεισμένος τοὺς λόγους.

Latin. On ne trouve guères en prose ainsi construit que doceri (militiae artes doctus fuerat. Liv. encore désuet est-il plus usité), et interrogatus sententiam (invité à dire son avis). Celari avec le neutre d'un pronom. hoc nos celatos non oportuit. (Cic. Att. 4, 4, 23).

2° ~~1°~~ Les verbes passifs ne doivent pas avoir de complément direct, ~~puisque l'objet direct [A] l'immédiat de l'action est le sujet du verbe~~ ~~on rencontre pourtant l'accusatif construit même avec des participes~~.

doctus iter melius, docti motus Ionicos, interrogatus sententiam

picto chlamydem circumdata limbo (A 4, 137),

Juno nondum antiquum intracta dolorem A 1, 608

pueri laevo suspensi loculos tabulamque lacerto Hor. Sat 1, 6, 74

per quem pedes trajectus lora tumentes (A 2, 273)

hoc te moneo

M. 229, 2

non audimus ea quae ab natura monemur (Cic. de am. 24)

surtout au participe

M. 237 b

quae sibi aram dederat

~~τὴν χεῖρα πεπηρωμένος~~

~~per quem pedes trajectus lora tumentes A 4, 137~~

τὴν χεῖρα πεπηρωμένοι

2° en Grec, un complément au datif pouvant devenir sujet du verbe passif et désignant ordinairement une personne, l'accusatif de la chose se construit avec le passif et signifie à peu près le même rapport que l'accusatif de relation. οἱ δολιχοδρόμοι* παχύνονται τὰ σκέλη. — ἄλλο τι μεῖζον εὐθὺς ἐπιταχθήσεσθε. — ἑώρων τὸν Φίλιππον ὑπὲρ ἀρχῆς τὸν ὀφθαλμὸν ἐκκεκομμένον, τὴν κλεῖν κατεαγότα, τὴν χεῖρα, τὸ σκέλος πεπηρωμένον.

En Latin cette construction se rencontre qu'en poésie et en général avec des participes passifs. Picto chlamydem circumdata limbo (Virg. En. 4, 137) Laevo suspensi loculos tabulamque lacerto (Hor. Sat. 1, 6, 74). Juno nondum antiquum saturata dolorem (Virg. En. 5, 608). perque pedes trajectus lora tumentes (Virg. En. 2, 273).

Mdv. 237 b

Voir 22 bis

voix passive

en Grec la construction est ha-bituelle [interlinéaire : avec le qualificatif] μίαν μάχην ἡττήθησαν — ἄλλους τὴν γραφήν — πολλὰ ἐλαττοῦμαι Αἰσχίνου. Elle ne se distingue pas ~~nettement~~ [toujours] ~~de la~~ de la construction où l'accusatif signifie sous quel rapport le sujet est l'objet de l'action, et qui est fréquente en Grec^x. οἱ δολιχοδρόμοι τὰ σκέλη παχύνονται (παχύνειν τὰ σκέλη) — ἄλλο τι μεῖζον εὐθὺς ἐπιταχθήσεσθε — ἑώρων τὸν Φίλιππον ὑπὲρ ἀρχῆς τὸν ὀφθαλμὸν ἐκκεκομμένον, τὴν κλεῖν κατεαγότα, τὴν χεῖρα, τὸ σκέλος πεπηρωμένον.

πᾶσαν δὲ ζημίαν ζημιοῦσθαι

(voir plus haut 3°)

cette construction s'étend en Grec ~~même~~ aux verbes ~~qui se construisent avec un datif~~ ~~avec~~ ~~l'actif~~ [usage]
^x ~~avec les verbes qui à l'actif se construisent avec l'accusatif du même complément~~
qui se construisent avec le datif de l'un des compléments, car un complément au datif peut devenir en Grec sujet du verbe au passif

en Latin ~~(accusatif de relation~~ [cette construction est] employée chez les ~~poètes~~ [poètes] mais avec des participes passifs picto chlamydem circumdata limbo (Virg. En. IV, 137) laevo suspensi loculos tabulamque lacerto (Hor. Sat. I, 6, 74) Juno nondum antiquum saturata dolorem (Virg. En. 5, 608) ~~per pedes trajectus lora tumentes (Virg. En. II, 273)~~.

~~#~~ le sujet du verbe actif ~~[illegible]~~ [est employé] avec le passif ~~[illegible]~~

en Grec au génitif précédé de

ὑπό ou au datif sans préposition. La première construction signifie que le complément est l'<u>auteur</u> de l'action; l'autre signifie plutôt une idée de moyen, d'instrument avec les noms de choses, de possession avec les noms de personnes. βούλονται πάντες ὑπὸ τῶν παίδων θεραπεύεσθαι — τὸ κεκινῆσθαι ὑπὸ τῶν βαρβάρων καὶ τῆς πόλεως πάνυ ὕπουλον δοκεῖ εἶναι. — ἀνὴρ ὁ δοῦλος ἡδοναῖς θηρεύεται — τἀληθὲς ἀνθρώποις οὐχ εὑρίσκεται. — παρά et le génitif s'emploient particulièrement avec les verbes qui signifient <u>donner</u> et les verba <u>declarandi</u> δέδονται δωρεαὶ μέγισται παρ' ὑμῶν — τὸ ὁμολογηθὲν παρὰ βελτιόνων — ἀπό, πρός, ἐξ sont fort rares.

En <u>Latin</u> à l'ablatif précédé de <u>ab</u> ~~[illegible]~~ quand c'est une personne ou une chose personnifiée: non est consentaneum qui metu non frangatur, eum frangi cupiditate, nec qui invictum se a labore praestiterit, vinci a voluptate (Cic. off. 1, 20) — et quelquefois précédé ~~avec~~ quand ce sont des noms de choses: si derco siccatus ab aestu — sans préposition ~~avec~~ quand ce sont des noms de choses d'animaux, ou de personnes considérées comme des choses: equo vehi. ~~[illegible] sagittariis [illegible] turbat (Sall. Jug. 41)~~

~~[illegible]~~ p. 8. Madvig 254, 1

Voir 25 bis.

Le passif ~~a souvent~~ ~~aussi~~ de beaucoup de verbes a la signification de la voix ~~moyenne~~.

<u>Grec</u>. la signification de la voix moyenne se reconnaît dans les aoristes ἠθροίσθησαν, ξυστραφέντες, συσπειραθέντες, διελύθησαν ἕκαστοι ἐπ' οἴκου, πορευθείς, Ἀλκιβιάδης ἐπὶ πλοίου ἐπεραιώθη, κινηθῆναι, ᾐσχύνθην, θυμωθείς, πρὸς τοὺς πολίτας μετὰ πρᾳότητος προσηνέχθην.

<u>Latin</u>. on trouve employés avec la signification moyenne commendari, congregari, cruciari, delectari, falli, moveri, mutari, propagari — et en poésie <u>cingor</u>, <u>accingor</u>, <u>exuor</u>, <u>induor</u>, <u>inducor</u> qui se construisent avec un complément ~~direct~~ signifiant l'objet direct de l'action. galeam induitur (Virg. En. II, 392) inutile ferrum cingitur (ibid. II, 511) magicas accingi artes (ibid. IV, 493) virgines longam indutae vestem (Liv. 27, 37) — cyclopa moveri

Voir à la page 27.

25 bis

183

complément du verbe au passif, ablatif des choses avec Madvig 254,1
ab des personnes les animaux

de off. 1, 20, 68 non est consentaneum qui metu non frangatur eum frangi cupiditate nec qui invictum se a labore praestiterit vinci a voluptate

animus bene informatus a natura off. 1, 4; ita generati a natura off. 1, 29; interdictum a rerum natura aut a lege aliqua de or. 1, 80; commendatum ab ipso more majorum fam. 13, 10, 1 — i giudici a natura dati legg. 1, 12

quae a terra stirpibus continentur n. d. 2, 33 rursus a quibus artus continentur ibid. 55

avec les verbes qui signifient abandonner desertus ab officiis tuis Cic. fam. 5, 2, 10 a mente non deseras ad Att. 3, 15 a ~~ceteris ab~~

184

lectationibus desuor ibid. 4, 10;
nares ab aestu ulcitae Caes
b. g. 3, 13 a ventus de pia
bc. 3, 64

Betique torquetur ab auro
Ov. m. 11, 130; traiectus abena
fast. 5, 707; a nulla tempora
computus ave A. am. 1, 510 hi
iaculo pisas, illi capiuntur
ab hamis ibid. 763. Pont. 4, 7, 9,
3, 5 45 Trist. 1, 2, 47.

Personnes considérées comme
instrument noctu excubitoribus
ac firmis praesidiis tenebantur
Caes. BG 7, 69

nunc dea linigera colitur
celeberrima turba Ov. m. 1, 747
assiduo ruptae lectore columnae
Juv. 1, 13

ara comitatus: Nirarello et
antoniano comitatum Tac. H. 14, 8
Curt. 8, 14, 45; 10, 8, 3.

Plato delectatus est Dione Nep.
10, 2, 3

passif à sens réfléchi

afflictari, angi, commoveri,

consternari, delectari, oblectari, entoveri | ?

offendi, vexari

(sens actif) sont avertitur — plebs multa conversa ad eum locum — devorti — quo vortamini nunc te opulentum

averti, converti, deverti, | sens réfléchi

verti.

circumferri, deferri, efferri

ferri (vitae funditur) circumfunduntur ex aliquis partibus hostes

fundi, circumfundi, diffundi

fundi, effundi, refundi — advolvi, volvi (erigi)

(acervari) coacervari, colligi, congloba- — evehi, devehi, provehi

bari, congregari, conjungi, — praecipitari

continuari — conclusa aqua facile corrumpitur — lavari

conteri, corrumpi, delo-

lavari, ~~diffund~~ dirumpi,

discingi, dispergi, dissipari

dissolvi, extenuari

abdi, occultari

~~aperiri~~ pandi (planities panditur Liv.)

chez les poètes cingi, accingi, indui, exui

induci galeam, vestiri (M. 237, a)

186

Voix moyenne — La vraie rédaction est celle de la page 31.

La voix moyenne (~~διάθεσις μέση~~ μεσότης) διάθεσις μέση

est la forme que prend le verbe pour marquer que le sujet ~~est~~ est à la fois l'auteur et l'objet direct ou indirect de l'action.

Les grammairiens Grecs appellaient ~~voix~~ moyen (μεσότης) ~~voix moyenne~~ le verbe qui avait un sens passif avec une forme active διέφθορα parceque sa signification était ~~de la pass~~ passive et active ou active tantôt passive tantôt active ἐγραψάμην. ἐλουσάμην διε

Plus tard on appelait moyens les verbes qui ont le sens passif avec la forme active πέπηγα ou le sens actif avec la forme passive : ἐγραψάμην. On avait perdu le sentiment de la signification propre du moyen.

En ~~Grec et~~ Latin comme en Grec la voix moyenne ayant servi à exprimer le passif, il ne reste qu'un vestige dans les verbes que les grammairiens latins appelaient deponentia. ~~[illegible] au lieu d'avoir le sens actif et le sens passif comme~~ les verbes appelés communia (criminor, osculor) terminés en or, ayant tantôt le sens actif tantôt le sens passif, ils déposaient l'une des significations et ne gardaient que l'autre la signification active. Le sens réfléchi est plus ou moins visible dans la plupart

L'usage décide si ~~le~~ un verbe donné a un moyen et dans quelle signification il est employé. Φιλέω n'a pas de moyen en prose (exemples rares dans le sens s'aimer réciproquement)

appelaient moyen (μεσότης) le verbe qui avait une signification passive avec une forme active (διέφθορε) πέπηγε ou une sign. active avec une forme passive (ἐγραψάμην)

de ces verbes : mirari s'étonner aggredi
s'attaquer vesci [illegible]. Le sens est fort
altéré dans quelques uns : hortari. Comme
ces verbes ne s'employaient ~~pas~~ plus sous la
forme active, ~~on ne peut les considérer~~ Les Latins ~~ne les consi~~ n'avaient
~~ce~~ pas conscience du sens réfléchi. ~~Il faut~~ On
ne peut les considérer comme formant
une voix moyenne semblable à celle des
Grecs.

Le Français n'a pas de voix
moyenne mais quand un ~~le~~ pronom personnel de la même personne que le sujet
est ~~se~~ construit comme complément avec
les verbes, il leur donne des significations
diverses qui sont ~~toutes~~ très analogues
à celles de la voix moyenne en Grec.
Les verbes construits avec ~~un~~ deux pronoms
de la même personne dont l'un est sujet et l'autre
~~pronom de la même personne que~~
~~le sujet~~ complément ~~s'appellent~~
pronominaux ou réfléchis. Ils sont
des verbes pronominaux essentiels, quand
ils ne peuvent s'employer ~~construire~~ sans le pronom
complément ; ils sont pronominaux
accidentels quand ils peuvent s'employer
sans le pronom complément.

Le Latin ~~ne~~ ne construit ~~n'emploie~~ pas
les ~~pronoms personnels comme~~ avec ~~la~~ dans
~~les mêmes conditions que le Français~~

~~lorsqu'ils ne sont ni complément indirect ni complément direct.~~

Le Latin ne construit avec les verbes deux pronoms de la même personne que lorsque le pronom complément est complément direct ou complément indirect. Et encore a employé souvent le passif, ou l'actif intransitif, ou ~~...~~ les mots corpus, animum, [illegible] là où le Français emploie le pronom personnel et même la voix moyenne.

decaspiti virgo le brat
Ov. M. 2, 428

erigitur (Myrrha cubili)
laqueque innectere
fauces destinat
Ov. M. 10, 378

190

Emploi des voix

voix moyenne

[en haut de la page]

(10) Le Grec a seul une forme pour la voix moyenne, et encore seulement pour le futur et l'aoriste. Les verbes déponents des Latins sont peut-être un reste de voix moyenne, mais il n'en est aucun qui s'emploie en même temps à la voix active. En français les verbes dits pronominaux ou réfléchis ont souvent la signification de la voix moyenne des Grecs.

[laisser en blanc]

La voix moyenne signifie que le sujet est à la fois l'auteur et l'objet de l'action. Il peut en être l'objet direct ou indirect.

1° le sujet est l'objet direct. C'est le cas le moins ordinaire. λούω, λούομαι — ἀπέχω, ἀπέχομαι — γεύω (je fais goûter à quelqu'un) γεύομαι je me fais goûter à moi-même, je goûte)

[laisser en blanc]

Pour le latin on tourne souvent par le pronom réfléchi et le verbe actif. εὐφραινε σαυτόν — μὴ θέλε λυπεῖν σεαυτόν — αὐτὸν ηὔξησε. — et même ἑαυτὸν ἀποκρύπτεται

1° Le sujet est l'objet direct de l'action, τραπέσθαι (ἐς φυγὴν ἐτράποντο), παρασχέσθαι, ἀπάγξασθαι, παρασκευάσασθαι, τάξασθαι (se ranger en bataille), δείξασθαι, λούσασθαι, νίψασθαι, χρίσασθαι, ἀπομύξασθαι, στεφανώσασθαι.

Le plus souvent on emploie l'actif avec le pronom réfléchi : ἐπαινεῖν, φιλεῖν, ἀγαπᾶν, ἀναρτᾶν, ἀποκρύπτειν, ἐθίζειν, παρέχειν, διδόναι, ἐπιτρέπειν, ἀπολλύειν, ἀποκτείνειν, σφάττειν, βλάπτειν ἑαυτόν, etc.

Pour le latin voir 31 bis.

~~en Latin voix [illegible] on peut employer le pronom réfléchi mais on en fait moins d'usage qu'en français, on trouve cependant corpus applicare sibi, s'appliquer (ce dernier [illegible] très commun)~~

[laisser en blanc]

~~en Français le pronom [illegible] personnel.~~

2° le sujet est l'objet indirect de l'action; c'est le sens où le moyen est le plus souvent employé. Les nuances sont très diverses et souvent difficiles à définir — 1° le sujet est intéressé dans l'accomplissement de l'action αἱρεῖσθαι τὴν ἐλευθερίαν — τοὺς ἀγράφους νόμους οὐχ οἱ ἄνθρωποι ἔθεντο, ἀλλὰ θεοὶ τοῖς ἀνθρώποις ἔθεσαν Xénophon — τὴν ψῆφον τίθεσθαι (son suffrage) — βίον ποιεῖσθαι — θύειν (sacrifier) θύεσθαι (sacrifier pour soi, pour connaître l'avenir)× — ἀποπέμπεσθαι (envoyer loin de soi) — ἀπωθεῖσθαι κίνδυνον (écarter de soi un danger) — 2° le sujet fait faire l'action pour lui διδάσκεσθαι τὸν υἱόν — δικάζεσθαι (~~[illegible]~~ se faire juger) δικάζειν juger

× — ἄρχειν commencer une chose continuée par un autre. ἄρχεσθαι commencer une chose continuée par soi.

on ~~[struck]~~ la laisse faire sur lui οὗτος κράτιστός ἔστ' ἀνὴρ ὅστις ἀδικεῖσθαι (se laisser maltraiter) πλεῖστ' ἐπίσταται βροτῶν (Mén.)

3° le sujet applique à l'action sa volonté ou ses ressources πόλεμον ποιεῖν (amener la guerre) ποιεῖσθαι (la faire ~~[struck]~~) — λύειν délivrer, λύεσθαι (racheter, délivrer avec son argent) — πράγματα παρέχειν causer de l'embarras ναυτικὸν παρέχεσθαι fournir des vaisseaux — σκοπεῖν contempler, σκοπεῖσθαι examiner — τὴν εὔνοιαν τὴν πρὸς ἡμᾶς ἐν τοῖς ἔργοις ἐνδείκνυσθε — ἐπαγγέλλομαι (je me fais fort) — πολιτεύειν être citoyen πολιτεύεσθαι gouverner.

Français.

Les verbes pronominaux ou réfléchis sont essentiels quand ils ne s'emploient qu'avec les pronoms compléments me, te, se, nous, vous, accidentels, quand ils peuvent s'employer sans ces pronoms.

En français, le pronom réfléchi est employé tantôt pour signifier le complément direct : s'adonner, se prosterner, s'embusquer, tantôt pour signifier le complément indirect : s'arroger, se promettre etc. tantôt pour signifier que le sujet est intéressé dans l'accomplissement de l'action : s'évanouir, s'écrier, (apercevoir) s'apercevoir, s'attaquer (attaquer), (plaindre) se plaindre, se moquer, se souvenir, s'en aller, s'en retourner, se meurt etc. Cette modification apportée au sens du verbe par la juxtaposition d'un pronom n'est pas le seul fait du même genre : emporter un livre, s'emporter.

Les verbes réfléchis ont souvent en français le sens passif : ces histoires ne se lisent plus.

Latin. Verbes déponents.

Les verbes déponents sont — Neue II, 265

des verbes ~~qui~~ à forme passive qui n'ont pas d'actif, ou qui ont le sens réfléchi ou intransitif, relativement à leur actif. Ils ont aux participes présent et futur, au supin et au gérondif, les formes de l'actif

vehi. per medias laudes quasi quadrigis vehentem Cic. Brut. 97, 331 circum-vectus, invehens

ferens Corn. Nep. 4, 5

gestans Suet. Dom. 11

volventia plaustra, anni Virg.

volutans Virg.

res moventes Liv. 5, 25, 6, moventia Dig.

gignentia Sall. Jug. 79, 6. 93, 4

198 ceteris in campo

exercentibus Cic. de Or. 2, 71,

287 ~~exer~~ exercendi Finn 1, 20, 69

lunus exercendique causa Liv. 5, 47, 2

31 199

art l'aucratif

aversari ~~a~~ Or. am. 3, 11, 38

-ri

gravari Virg. A 10, 628

pasci, depasci se dit des animaux, ~~prairie~~ de ceux qui les conduisent (exceptions).
pasantes oves, greges Virg. G. 1, 112

pacificans Sall. Jug. 66, 2

licere être à vendre, liceri

licitari offrir pour acheter illo licente contra liceri audet nemo Caes. BG 1, 18, 3

pignerare engager, pignerari prendre en gage

odorare parfumer odorari aspirer le parfum

Verbes à signification active et passive.

Verba communia

~~Ba~~ virginibus bacchata

Lacaenis Taygeta

comitatus Cicéron Virgile

commentus Ovide

conata Lubst. plural

criminor (commun, d'après les grammairiens)

~~dignari~~ dignentur passif Cic. de Or. 3, 7, 25; Or. 19, 64 (dignata dans les mscrits) -ata suivant Nonius dignate Virg. Ae. 3, 475

fabricari passif Virg. Ae. 2, 46 Manil. Sen. Colum. Quint. Apulée, Minuc. Felix (globus est fabricatus Cic. Tim. 6 globorum? mais Quintilien 9, 3, 6, remarque fabricatus est gladium comme une figure (& ab ortumnus?)) fabricatus généralement passif

nihil me mutum potest delectari Catt. 3, 11, 26 (en deux mscrits) Catt. 1, 6, 13 (en beaucoup de mscrits

verbes pronominaux (actifs construits avec se)

corpus stipiti applicare, animum continere

se abducere, abiungere, se séparer

abstinere

accommodare, admiscere, ad- se réunir

movere, applicare, implicare, iungere, coniungere

congregare, conglobare, stipare, s'assembler

movere, (demittere, immittere, submittere se mouvoir

abiicere, eiicere, traiicere, proiicere)

vertere, involvere, advolvere, provolvere

convertere, invertere

fluitare, influitare, inclinare

effundere, profundere, circumfundere

attollere, levare, (erite) erigere de caspite virgo se levat M. 10,378

colligere, conferre [continere sustinere; tenere

se alere, emungere, gerere, agere, ostendore

delectare, iactare

est etiam facies quae se tibi comparat, illi (Ov. Am. 1,8,33)

~~involvere, advolvere, pro-~~

~~volvere~~

Rönsch 432 legi cum porta

se publicare suo in celeria

non potuisse – se ducere (abire) s'en aller

Français. 1° Le pronom complément est complément direct du verbe. Il en est ainsi avec les verbes pronominaux accidentels qui sont transitifs : se tuer, se précipiter etc.

2° le pronom est complément indirect. Seul verbe pronominal essentiel : s'arroger. — Il en est ainsi avec beaucoup de verbes pronominaux accidentels transitifs : se donner, se promettre, etc., et avec quelques uns qui sont intransitifs : se nuire.

Verbes pronominaux en français (Accord du participe)
[du Recto]

Quoique dans un grand nombre de verbes pronominaux le pronom complément ne puisse être considéré ni comme complément direct ni comme complément indirect,* l'usage a prévalu de le traiter toujours ou comme complément direct ou comme complément indirect dans les temps composés.

* quand il signifie que le sujet est intéressé dans l'accomplissement de l'action

Dans les verbes pronominaux essentiels, qui (excepté s'arroger) ne peuvent pas recevoir de substantif pour complément direct, le pronom est toujours traité comme complément direct: ils se sont évadés, réfugiés, repentis, souvenus, défiés etc. — s'arroger est le seul qui puisse recevoir un substantif pour complément direct, et même qui ait toujours un complément direct autre que le pronom; aussi le pronom est-il toujours traité dans ce verbe comme complément indirect: ils se sont arrogé ce droit.

Verbes pronominaux accidentels.—

1° Dans les verbes transitifs qui ne peuvent pas recevoir sous la forme pronominale un substantif pour complé-

208

ment direct, le pronom est toujours traité comme complément direct : ils se sont aperçus, attaqués, attendus, avisés, loués de, plaints, tus, servis.

— Dans les autres verbes transitifs, le pronom est traité comme complément direct, s'ils ne sont pas accompagnés d'un substantif ou d'une expression équivalente qui soit complément direct, et il est traité comme complément indirect, dans l'autre cas :

ils se sont attachés à le faire comprendre ; ils se sont attaché cet homme. — ils se sont imaginé qu'il viendrait.

+ Le pronom réfléchi est traité comme complément direct, s'il a pour attribut le substantif joint au verbe : ils se sont rendus maîtres de la place.

2° verbes intransitifs. Le pronom réfléchi est traité comme compléments indirect : ils se sont plu, déplu, complu, ri, souri, parlé, succédé, nui, entre-nui.

— Dans *s'en aller* et *se prévaloir*, le pronom réfléchi est traité comme complément direct : ils s'en sont *allés*, ils se sont *prévalus* de.

3° le pronom n'est ni complément direct ni complément indirect. Il exprime que le sujet est intéressé dans l'action sans marquer cette idée avec autant de force que quand il est complément direct ou indirect. Il se construit ainsi avec les verbes pronominaux essentiels, excepté s'arroger. Dans beaucoup de ces verbes, le pronom complément a à-peu-près la valeur d'un complément direct : s'accouder, s'accroupir, s'adonner, s'agenouiller, s'aheurter, s'attrouper, se blottir, se cabrer, s'embusquer, s'encanailler, se gargariser, s'immiscer, s'ingérer, se prosterner, se ratatiner, se rédimer, se refrogner ou renfrogner, se réfugier, se rengorger. Mais dans beaucoup d'autres le pronom indique une nuance légère qu'il est difficile de définir avec précision : x s'amouracher, se défier, s'ébahir, ~~s'écrouler, s'emparer, s'en aller~~, s'enquérir, s'escrimer, ~~s'évanouir, s'évaporer~~, s'évertuer, s'extasier, se formaliser, se gendarmer, s'ingénier, se moquer, s'opiniâtrer, se récrier, se repentir, se souvenir. ~~s'écrouler~~

x souvent expriment une affection de l'âme, comme

le p. n'a pas de sens bien déterminé dans s'écrouler, s'emparer, ~~s'en aller~~, s'évanouir, s'évaporer

Il en est de même de beaucoup de verbes pronominaux accidentels qui changent souvent de sens en se construisant avec le pronom : ×s'apercevoir, s'attaquer, s'attendre, s'aviser, se disputer, ×se douter (douter de qque chose), ×se plaindre (plaindre quelqu'un), se prévaloir, se taire, se servir. — se rire, se flatter

×s'en aller,
×se connaître
×se mourir

Le pronom ainsi construit peut donner au verbe la valeur d'un passif. Je me nomme Paul = je ~~suis nommé~~ nominor Paulus ~~[illegible]~~ (je me nomme Paul = je ~~[illegible]~~ nomino me Paulum. en Allemand ich nenne mich = nominor, ich nenne mich = nomino me). — Les histoires ne se liront plus, et l'on ne parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines. Bossuet.

Des Personnes.

(Des verbes impersonnels.

La première et la seconde personne sont déterminées; car elles par elle même ne désignent que des personnes et des personnes déterminées par leur rapport à l'acte de la parole. La troisième personne est par elle même indéterminée; car elle peut désigner tout ce dont on parle. Sa signification ne peut être déterminée que par un substantif, un pronom, une idée quelconque ~~...~~ exprimée dans la même proposition ou dans une autre.

Outre leur ~~signification~~ signification propre les personnes ont des significations dérivées. — L'emploi de la seconde personne en grec et en latin dans un sens indéfini (notes pp. 132.133) est propre à la désinence personnelle.

L'idée qui détermine la troisième personne peut n'être pas exprimée. Elle résulte alors de la signification du verbe et de l'emploi que l'usage de la langue a consacré. Les verbes ainsi employés à la troisième personne sont employés impersonnellement.

Personnes

~~Pronom~~

[à la suite]

Première personne

Dans les trois langues on emploie le pluriel pour se désigner soi-même individuellement.

Grec. on l'emploie souvent pour annoncer qu'on va traiter un sujet, et en général pour avertir le lecteur de ce qu'on fait.

} [blanc]

- ὡς Κῦρος ἐπὶ τὸ φιλεῖσθαι δοκεῖ ἡμῖν ἐλθεῖν, τοῦτο πειρασόμεθα διηγήσασθαι Xén. - οὐδ' ἀμελεῖν ἡμῶν ἐθέλουσιν, ἀλλ' ἀεί τι φλαῦρον περὶ ἐμοῦ λέγουσιν Isocr. - on trouve même chez les tragiques : οὐ δικαίως, ἢν θάνω, θανούμεθα Eurip.

} [blanc]

Latin. un auteur emploie le pluriel en parlant de lui. reliquum est ut de felicitate Pompeii pauca dicamus. Cic. pro leg. Man. 16. — cohortati sumus ut maxime potuimus ad philosophiae studium in eo libro qui inscriptus est Hortensius. Cic. Div. 2, 1.

[blanc]

Personnes

Seconde personne

on tutoyait toujours en grec et en latin.

Dans les trois langues le pronom de la seconde personne s'emploie pour désigner un sujet indéterminé = <u>on</u>. En Grec et en Latin, on n'emploie que le singulier, en français on emploie le singulier ou le pluriel, à cause de l'emploi particulier du <u>vous</u> en parlant à une seule personne.

<u>Grec</u> ~~cet usage~~ l'emploi de la seconde personne du singulier pour <u>on</u> est très fréquent à l'impératif dans les maximes

[blanc]

Hors ce cas ne se rencontre que dans des locutions comme εἶδες ἄν = cerneres = on aurait pu voir, ἡγήσω ἄν = crederes = on aurait cru, ἡγήσαιο ἄν = credideris = on pourrait croire.

Latin: fréquent à l'impératif ~~[illegible]~~

et au subjonctif dans les maximes. Me 370

au subjonctif dans toutes sortes de propositions en général ~~hypothétiques~~ supposition ou dépendant d'une supposition; * et qui seraient à l'indicatif avec la première personne du pluriel (~~[illegible]~~ excepté dicas, cernas, crederes)

aequabilitatem conservare non possis (= possumus) si aliorum naturam imitans omittas (= omittimus) tuam. Cic. off. 1, 31. Dicas (credas, putes) adductum propius frondere Tarentum Hor. Ep. 1, 16, 11. quem neque gloria neque pericula excitant, nequiquam hortere (= hortabimur) Sall. Cat. 58. crederes (diceres) victos esse Liv. 2, 43. ubi istum invenias, (= invenimus) qui honorem amici anteponat suo Cic. Lael. 17. bonum segnior fit ubi neglegas (= ubi neglegitur). Sall. Jug. 31. conformatio sententiarum permanet, quibuscumque verbis uti velis. Cic. de or. 3, 52. (= utimur)

— quand le subjonctif est ainsi employé à la seconde personne ~~[illegible]~~ dans une propos. supposi-tive, la conséquence peut rester à l'indicatif. mentes quoque et animos, nisi tanquam lumini oleum instilles, extinguuntur senectute. Cic. de sen. 11.

Il faut distinguer dans les éléments dont le verbe est formé la désinence personnelle, la voyelle modale, et le radical temporel.

Désinence personnelle. — La langue Indo-Européenne primitive distinguait 3 personnes à trois nombres (singulier, pluriel, duel) exprimés au moyen des racines des pronoms personnels. Tantôt la racine était employée simple, avec la valeur d'un nominatif : vagha-ti (= vehit) ; tantôt elle était redoublée, l'un des éléments ayant la valeur d'un nominatif, l'autre celle d'un accusatif ou d'un datif : vagha-ta-ti (= vehitur).x — Les désinences personnelles ont deux formes l'une *pleine* (désinences primaires), l'autre *abrégée* (désinences secondaires).

x La première forme est la voix active ; la seconde est la voix moyenne.

Mode. — La modalité est exprimée par l'intercalation d'un *a* (subjonctif), ou d'*yā* ou *i* (optatif) entre le radical et la désinence personnelle. Au mode dit indicatif la désinence personnelle

est ajoutée immédiatement au radical.

<u>Temps</u>. — au point de vue de la formation les temps sont <u>simples</u> (parfait second [et plusqueparfait], aoriste second, présent, imparfait), ou <u>composés</u> (aoriste 1er, futur, parfait 1er).

Désinences personnelles.

Les désinences pleines ou primaires s'ajoutent aux radicaux du parfait, du présent, et du futur de l'indicatif et au subjonctif; les désinences abrégées ou secondaires s'ajoutent à tous les radicaux précédés d'un augment et à l'optatif de tous les radicaux temporels.

voix active

1re Personne singulier. La désinence primitive est mi (forme pleine) probablement originaire de ma, et m (forme abrégée) originaire de mi. Sanscrit: vahā-mi (ἔχω), abhara-m (= ἔφερον). — Grec. désinence pleine. Me n'a subsisté que dans les verbes qui ajoutent immédiatement la désinence personnelle à la racine. εἶ-μι. mais ἔχω pour ἔχω-μι. La désinence pleine a subsisté dans certaines formes homériques du subjonctif présent (ἐθέλωμι), et a remplacé la désinence abrégée dans l'optatif: φέροιμι. — désinence abrégée. le μ s'est changé en ν: ἔφερον, ou a disparu: ἔτυψα. on trouve une ancienne ~~forme~~ d'optatif: φέροι-ν. —

on n'explique pas l'allongement de la voyelle (Curtius I, 42-44).

le μι de l'optatif est un reste du temps où la désinence n'était pas encore abrégée et devenue secondaire (Curt. I, 40-41)

Latin. La désinence pleine ne se

distingue plus de la désinence abrégée. L'm subsiste dans su-m (= esu-m = es-mi = εἰ-μι), dans les imparfaits en bam, dans eram; dans le subjonctif veham. Il a disparu ailleurs.

Pluriel. désinence primitive masi (forme pleine), mas (forme abrégée). masi serait formé avec ma pronom de la 1re personne, et si pour thi pronom de la 2e personne et équivaudrait ainsi à ego et tu. langue des vedas: vahā-masi. =vehimus Sanscrit: asyā-mas (= simus). — Grec et Latin la désinence pleine et la désinence abrégée se sont confondues dans la même forme: μες (forme dorienne) plus tard μεν en Grec, et mus en Latin.

Duel. il a été formé avec le pluriel par le changement de m en v. sanscrit: vahāvas pour vahāvasi. — en Grec le pluriel sert pour le Duel.

2e personne singulier. La racine du pronom de la 2e personne est <u>tva</u>, qui se reconnaît dans les formes en tha (οἶσ-θα) et en θι (κλῦ-θι primitivement <u>dhi</u>. védique: çru-dhi = κλῦθι). Elle est devenue <u>si</u> (forme pleine), <u>s</u> (forme abrégée).× — <u>Grec</u>. Désinences primitives οἶσθα, ἦσθα, κλῦ-θι. Les impératifs θέ-ς, δό-ς perdent des désinences originaires de θι. Cette désinence a complètement disparu dans l'impératif présent des verbes en ω: φέρε — désinence pleine. ἐσ-σι (Homère); φέρει-ς, φέρῃ-ς sont pour φερε-σι, φερη-σι par suite d'une métathèse de l'ι final. — désinence abrégée. ἔφερε-ς, φέροι-ς. Elle remplace souvent la désinence pleine: ἵστη<u>ς</u>, τίθη<u>ς</u>, δίδω<u>ς</u>, λέλοιπα-ς. — <u>Latin</u>. La désinence primitive subsiste au parfait sous la forme <u>ti</u>: tutudis-ti. — La désinence pleine et la désinence abrégée se sont confondues dans la forme <u>s</u>: vehi-s, sie-s (ancienne forme pour <u>sis</u>). — l'impératif a perdu partout la désinence <u>dhi</u> [illegible]: lege, ama.

× Sanscrit: vaha-si. abhara-s.

λέγεσι est devenu λέγεαι puis λέγεις (Curt. I, 202)

Pluriel. on suppose que la désinence primitive était ta-si = tu et tu. En sanscrit elle ne subsiste plus que sous la forme pleine tha: ~~[illegible]~~ bhara-tha, et la forme abrégée ta: abhara-ta. — Grec. la désinence est partout τε de ta: φέρε-τε, φέροι-τε. — Latin. La désinence est presque partout tis peut-être originaire de tisi pour tasi: estis, eratis. à l'impératif te est pour ta, comme en Grec. — les désinences to primitivement tod et tote de l'impératif futur répondent à une forme védique tāt où la racine du pronom personnel est redoublée.

Duel. En Sanscrit la désinence pleine est thas: bhara-thas; la désinence abrégée tam: abhara-tam. — Grec. la désinence est partout τον qui se rapporte à thas comme μεν à mas.

3e personne singulier. Elle est désignée par la racine du pronom démonstratif ta. La désinence primitive était peut-être ti sous la forme pleine, t sous la forme abrégée. L'impératif a une désinence particulière allongée. Sanscrit: bhara-ti (désinence pleine); abhara-t (désinence abrégée); bhara-tu (impératif). bhara-tât (impératif védique). — Grec. ἐσ-τί (désinence pleine); τι est devenu σι en général: τίθη-σι = τίθη-τι (Dorien). Le σ est syncopé dans φέρει, φέρῃ pour φερε-σι, φερη-σι. La désinence abrégée a disparu. φέροι pour φέροιτ, ἔφερε pour ἔφερετ. Le τω de l'impératif ἴτω, φερέτω répond à la désinence védique tât. — Latin. Les deux désinences se sont confondues dans la forme t. est, erat. Le to de l'impératif répond au τω grec et au tât védique.

λέγετι est devenu λέγειτι, λέγειτ, λέγει (Curtius I, 204-205)

Pluriel. La désinence primitive était sous la forme pleine n-ti après une voyelle, anti après une consonne et sous la forme abrégée nt après une voyelle, ant après une consonne.x En

x elle serait formée avec an ~~racine~~ racine démonstrative et ta autre racine démonstrative.

Sanscrit santi (= s-unt), bhara-nti (désinence pleine). La désinence abrégée tantôt a perdu le t : abhara-n, âs-an (= erant), tantôt est devenue us : apipar-us (= implebant). La désinence de l'impératif est antu, ntu : s-antu (= s-unto), bhara-ntu.

— Grec désinence pleine : αντι dans ἴ-ᾱσι pour ἴ-αντι (racine i aller), δεδοικ-ᾱσι pour δεδοικ-αντι. ντι : φερο-ντι (Dorien), devenu φερουσι par le changement du τ en σ. — Désinence abrégée. le τ a disparu : φερον-εν, ἔφερο-ν. La désinence de l'impératif est ντω (Dorien), φεροντω, auquel on a ajouté un ν : φεροντω-ν. La désinence σαν qui est ajoutée après Homère à la 3e personne de l'impératif et qui forme la 3e personne pluriel de l'optatif :

ἐσ αἰη-σαν est ~~[illegible]~~ originaire de sant reste de as-ant, 3e personne pluriel de la racine as = esse.

— Latin. la désinence anti ne subsiste que dans s-unt pour ~~[illegible]~~ es-onti ; partout ailleurs on trouve nt : vehu-nt era-nt. la désinence re est abrégé

de r-ont, dede-re, dede-ront, dede-runt. et ront est originaire de s-ont troisième personne pluriel de l'indicatif présent de esse. Impératif: nto, vehu-nto, comme en Grec.

Duel. En Sanscrit désinence pleine: tas, bhara-tas; désinence abrégée de l'impératif: tām, abhara-tām, bhara-tām. — Grec désinence primaire: τον, φέρετον. secondaire την, ἐφέρε-την, φεροί-την. impératif φερε-των.

ou vahâ-mi ἔχω veho

bharâ-mi	φέρω	a-bhara-m	ἔφερο-ν
bhara-si		abhara-s	
bhâra-ti		a-bhara-t	
bharâ-mas		a-bharâ-ma	
bhara-tha		a-bhara-ta	
bhara-nti		a-bhara-n (ou a-dad-us quand il y a redoublement)	
bharâ-vas		a-bharâ-va	
bhara-thas		a-bhara-tam	
bhara-tas		a-bhara-tâm	

Impératif

Sing

2	bhara ou bhara-tât	φέρε	vehe, vehito
3	bhara-tu ou bhara-tât	φερέ-τω	vehito

Plur

2	bhara-ta ou bhara-tât	φέρε-τε	vehite, vehitote
3	bhara-ntu	φερό-ντων	vehunto

Duel

2	bhara-tam	φέρε-τον
3	bhara-tâm	φερέ-των

Voix moyenne

On conjecture qu'en Sanscrit, en Zend, en Grec, et en Gothique la voix moyenne a formé ses désinences personnelles avec la racine pronominale redoublée. Il y a aussi des désinences primaires et des désinences secondaires.

Elles sont formées ~~autrement~~ en Lithuanien dans les langues Italiques et Celtiques, par l'addition de l'accusatif du pronom réfléchi à la désinence de l'actif.

Le Sanscrit et le Zend ont un passif qu'ils forment en ajoutant ya à la racine et les désinences de la voix moyenne : tudatē tudyatē.

~~[illegible]~~ 1° Formation en Sanscrit et en Grec — la formation est plus évidente au singulier et à la troisième personne du pluriel que dans les autres désinences.

Singulier. 1re personne. ~~elle aurait~~ la désinence aurait été primitivement sous la forme pleine <u>ma-mi</u>, sous la forme abrégée <u>mam</u>. <u>mami</u> est devenu ma-i en Grec : φέρο-μαι, <u>mai</u>, puis <u>mē</u>, ~~[illegible]~~ puis <u>ē</u> en sanscrit : bhar-ē. <u>mam</u> est devenu μην en Grec avec allongement de la voyelle, ou par l'intermédiaire de <u>ma</u> augmenté ensuite d'un ν : ἐφερό-μην, φεροί-μην. En Sanscrit <u>mam</u> est devenu <u>ma</u> puis <u>a</u> : bharēy-a (optatif), ou <u>i</u> ; abharē pour abhara-i.

2e personne. La désinence aurait été primitivement sa-si sous la forme pleine, sa-s sous la forme abrégée. sa-si est devenu σαι en Grec : τίθε-σαι, φέρῃ contracté de φέρε-σαι, sai puis sē en sanscrit : bhara-sē. sas est devenu σο en Grec : ἐτίθε-σο, ἔθου pour ἔθε-σο. On ne s'explique pas la désinence secondaire thās du sanscrit : abhara-thās.

3e personne. La désinence aurait été primitivement ta-ti sous la forme pleine, tat sous la forme abrégée. ta-ti est devenu ται en Grec : φέρε-ται, tai puis tē en sanscrit : bhara-tē. tat est devenu ta en sanscrit : abhara-ta, το en Grec : ἐφέρε-το, φέροι-το. La désinence σθω de l'impératif : φερέσθω ne s'explique pas.

Pluriel. 3e personne. On suppose que la désinence était primitivement sous la forme pleine ant-anti (après les consonnes) nt-anti (après les

voyelles), sous la forme abrégée antant, ntant. Sanscrit: bhara-ntē, abhara-nta. impératif: bhara-ntām. Grec φέρο-νται, ἐφέρο-ντο, φέροι-ντο. impératif φερέ-σθων, φερέ-σθωσαν.

L'origine des autres désinences personnelles est obscure.

1ère personne du pluriel. Sanscrit: bhara-mahē, abhara-mahi. impératif: bhara-mahāi. Grec φερό-μεθα, ἐφερό-μεθα. on rencontre en poésie μεσθα.

2e personne du pluriel. Sanscrit: bhara-dhvē, abhara-dhvam. Grec. φέρε-σθε, ἐφέρε-σθε.

Duel. 1ère personne sanscrit: bhara-vahē, abhara-vahi. impératif: bhara-vahāi. Grec. φερό-μεθον, ἐφερό-μεθον.

2e et 3e personne. Sanscrit. désinence primaire: 2e pers. bibhr-āthē, 3e pers. bibhr-ātē. désinence secondaire: 2e pers. abibhr-āthām, 3e pers. abibhr-ātām. impératif: bibhr-ātām. Grec. 2e personne. σθον partout. 3e personne. désinence primaire σθον, secondaire σθην; impératif: σθων.

bhar-ê	a-bhar-ê (bharay-a opt. pur.)
bhara-tê	a-bhara-thâs
bhara-tê	a-bhara-ta
bharâ-mahê	a-bharâ-mahi
bhara-dhvê	a-bhara-dhvam
bhara-ntê	a-bhara-nta
bharâ-vahê	a-bharâ-vahi
bharêthê	a-bharêthâm
bharêthê	a-bharêtâm

2° formation du moyen ~~en Lithuanien~~ ~~et~~ dans les langues italiques et celtiques. — ces différentes langues se forment un moyen en ajoutant aux désinences personnelles de l'actif l'accusatif du pronom réfléchi. ce moyen a ordinairement le sens du passif.

en Latin, on a formé ainsi toutes les désinences personnelles du moyen excepté la 2e personne du pluriel. — l's seule a subsisté et s'est changé en r. 1 amo-r pour amo-se; 2. ~~[illegible]~~ amar-is pour amas-i-se avec une voyelle de liaison; 3. amatur pour amat-u-se avec une voyelle de liaison; 4. amamur pour amamus-u-se; 5. amantur pour amant-u-se avec voyelle de liaison. — la 2e personne du pluriel amamini est un nominatif participe pluriel ~~[illegible]~~ qui est pour tous les genres, comme ~~[illegible]~~ le nominatif ~~[illegible]~~ singulier des adjectifs dont le radical se termine par une consonne. le nominatif singulier du même participe se retrouve dans la forme archaïque d'impératif: progredimino.

De même ~~[illegible]~~ amabar est pour amabam-se, amer pour

amem-se. à l'impératif ama-re = ama-se, amator = amato-se, amantor = amanto-se.

en Lithuanien, l's a subsisté : veja (= vehit), veja-s (= vehitur). Dans l'ancien Irlandais, elle est devenue r comme en Latin. berthar (= fertur), berammar (= ferimur). La seconde personne du pluriel ne diffère pas des autres pour la formation en Lithuanien : vejate (= vehitis), vejate-s (= vehimini). Elle diffère dans le vieil Irlandais ; où la désinence est id : birid (= ferimini). on ignore l'origine de cette désinence.

Verbe

à sujet indéterminé

On appelle *impersonnels* les verbes qui ne sont pas construits avec un sujet déterminé, et dont le sujet est indéterminé.

Les verbes à sujet indéterminé s'emploient en général au singulier. Dans les ~~[illegible]~~ formes personnelles ils ne s'emploient qu'à la troisième personne.

~~[illegible]~~

Leurs constructions ne sont pas les mêmes en ~~[illegible]~~ Français que dans les langues anciennes.

En Grec et en Latin le sujet indéterminé auquel se rapporte le verbe impersonnel n'est jamais déterminé par un substantif construit en apposition.

Il peut l'être par une proposition infinitive qui pourrait être considérée comme le sujet du verbe impersonnel.

En réalité le sujet de ces verbes n'est pas absolument indéterminé et appartient toujours à une certaine classe d'objets. Des verbes impersonnels ont pour sujets des personnes ou des choses.

Verbes impersonnels

1° En Grec il faut avec certains verbes sous-entendre la personne qui a pour fonction d'accomplir l'action signifiée

σημαίνει (suppléez ὁ σαλπιγκτής) τῷ κέρατι Thuc. ἐκήρυξε (suppl. ὁ κῆρυξ) τοῖς Ἕλλησι συσκευάζεσθαι Xén.

ὕει, νίφει, ἀστράπτει (suppl. ὁ Ζεύς qui se trouve Hom. Il. 12, 25 et Herod. 3,13)
(le sujet est exprimé dans — γίγνεται ὕδωρ, χιών, χάλαζα = il pleut, il neige, il grêle)
et au génitif absolu: ὕοντος ἄστει Aristoph.

tonat, fulgurat, grandinat, pluit etc. (suppl. Jupiter qui n'est pas exprimé en général) cf. Ovidium 17, 14.

En Grec dans les antithèses où il y a μηδείς, οὐδείς au premier membre, on sous-entend ordinairement ~~ἕκαστος~~ τις dans le second

μηδεὶς φθονήσῃ τὸ μέλλον ἀκούσῃ, ἀλλ' ἂν ἀληθὲς ᾖ σκοπείτω. Dém. ὡς μὲν ἐμὲ στρατηγήσοντα... μηδεὶς ὑμῶν λεγέτω... ὡς δὲ τῷ ἀνδρὶ ὃν ἂν ἕλησθε πείσομαι... Xén. An. 1,3,15

2° avec des verbes qui signifient dire et penser on sous-entend en Grec le sujet indéterminé ~~on~~ τις ou ~~les hommes~~ ἄνθρωποι, en Latin seulement ~~les hommes~~ homines.

ἡδὺ τὸ οἴεσθαι τεύξεσθαι ὧν ἐφίεται Aristote ἡδονῆς, ὡς λέγουσι, εὐπλοίας πατήρ Eurip. τὰς σπουδὰς οἴονται δεῖν ἕνεκα παιδιᾶς γίγνεσθαι Plat.

aiunt, dicunt, ferunt etc. putant, credunt etc.

~~3° avec le verbe substantif accompagné d'un attribut ou sous-entendu souvent l'idée de chose, et même en grec les idées de temps ou de lieu. le verbe substantif peut s'employer en grec au génitif absolu. l'attribut est au neutre et~~ ~~[illegible]~~

ἐπεὶ πρὸς ἡμέραν ἐγίγνετο, προσέπιπτον κτλ. παραστάντες οἱ Συρακόσιοι, ἦν δὲ κρημνῶδες, ἔβαλλον Thuc.

ἐπειδὴ ἕτοιμα ἦν ἀνήγετο — ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ — ~~[illegible] ἔστιν ὅτε~~,

~~οὗ, ὅτε, ᾗ, ὅπου, ὅποι, ὁπόθεν, ὅπως~~

turpe est, incertum est etc. ~~est, est,~~

~~ubi, quum, quod.~~

3° avec le verbe substantif accompagné d'un attribut ou sous-entendu souvent l'idée de chose, et même en Grec les idées de temps et de lieu.

quand l'attribut est un adjectif, il est au neutre, genre commun des noms de choses, et même ~~[illegible]~~ en Grec il peut être au neutre pluriel.

en Grec le verbe substantif peut être au génitif absolu

× ἔστι ~~[illegible]~~ δῆλον, φοβερόν, καλόν etc.

ὅταν, ἀδήλου ὄντος εἰ πολεμίοις ἐντεύξῃ, πορεύῃ που, κατὰ μέρος χρὴ τὰς φυλὰς ἀναπαύειν κτλ. ἔτι ὄντων ἀκρίτων διαλλαγῶμεν Thuc.

Verbes
impersonnels
~~à sujet indéterminé~~

~~[illegible]~~ avec un grand nombre ~~de~~ d'autres verbes intransitifs et qques verbes transitifs, on sous-entend l'idée de chose. Elle est souvent déterminée par une proposition qui suit le verbe et qui est peut-être construite comme en apposition au sujet sous-entendu.

intransitifs.
πάρεστι, ἔστι, οὕτως ἔχει
~~[illegible]~~

transitifs. surtout ceux qui signifient montrer.

καλῶς γε σωφρονεῖν παρεῖχέ σοι Eurip.
πῶς ἠγωνίσμεθα; δείξειν ἔοικεν Αἰσχρ.
ὅτι αἰσχρὰ τὰ πεπραγμένα, αὐτὸ δηλώσει Dém. τί δράσετ' ὦ τέκν'; αὐτὸ σημανεῖ. Eurip. (τάχ' αὐτὸ δείξει τοὔργον, ὡς ἐγώ, σαφῶς Soph.)

παρέχον l'occasion se présentant
~~παρ~~ παρασχόν — s'étant présenté

Intransitifs

accedit, accidit, [illegible], [illegible], [illegible], apparet, [illegible], attinet, conducit, constat, contingit, convenit, expedit, evenit, interest, liquet, patet, placet, praestat, restat, vacat

Transitifs.

fallit, fugit, praeterit

Verbes impersonnels

1° avec les verbes passifs on sous-entend l'action signifiée par le radical du verbe, et la forme passive marque que l'action est accomplie dans les circonstances de mode et de temps exprimés par la forme du verbe. — sic dormitur = ici le sommeil se dort — invidetur potentibus = l'envie s'attaque aux gens puissants. — αὐτοῖς παρεσκεύαστο = les préparatifs avaient été complètement préparés par eux.

ἐπεὶ αὐτοῖς παρεσκεύαστο, εἰσήγαγον τὸ στράτευμα κτλ. πέπαυται μετρίως ἡμῖν Aristoph. οὐ πολλὰ ἔτη ἐπειδὴ πέπαυται ἄρχων.

Le génitif et l'accusatif de certains participes se construisent absolument, et en général le génitif à l'aoriste. ἐξαγγελθέντος, l'accusatif au parfait εἰρημένον.

En Grec cette construction n'est guère employée qu'avec le parfait de verbes transitifs.* En Latin on l'emploie avec tous les temps de tous les verbes transitifs ou intransitifs.

* elle se rencontre avec d'autres temps de verbes qui signifient penser et dire. (Krüger 55, 4, 2).

248

Sic bene dormitur. ventum erat ad urbem. invidetur potentibus. nunc est bibendum. dubitari de fide tua audio.

un certain nombre de participes passés se construisent absolument, comme <u>audito</u>, <u>litato</u> etc.

verbes qui expriment des phénomènes naturels — Neue II, 619 M. 218

pluit, ningit ninguit, rorat grandinat, lapidat, fulgurat, fulminat, tonat, hiemat, lucet, lucescit, dilucescit, illucescit, vesperascit, advesperascit, invesperascit

Jove tonante, fulgurante (langage technique des augures)

fulminans Jupiter (Hor. Odes 3, 3, 6)
avec un sujet désignant le ciel
~~caelum~~ tonat Virg. G. 1, 371, 3, 261.

A 3, 571; 9, 541; 12, 257.

au figuré fulminat Euphrates bello V. Georg.

sol lucescit, dies vesperascit, vesperascit

253

Verbes qui expriment une affection de l'âme — Neue II, 620

miseret, pœnitet, pudet et comp., piget, taedet

pigeo, taedeo, pudeo, pœniteo en usage dans l'ancienne langue latine

construits surtout avec les pronoms neutres id, hoc, illud, istud, quod, quicquam : ne faciat quod pigeat postidie Plaut. Stich. 1, 2, 65. — sapientis est proprium nihil quod pœnitere possit facere Tusc. 5, 28, 81. — 622

pudens très usité. On trouve aussi pœnitendus

Verbes impersonnels

quoiqu'il faille en général sous-entendre avec ces verbes l'idée de chose comme sujet, quand la chose est déterminée par un substantif ~~c'est par un complément du verbe employé au génitif, avec miseret, piget, poenitet, pudet, taedet.~~ après miseret, piget, poenitet, pudet, taedet, ce substantif n'est pas construit en apposition au nominatif, mais au génitif comme complément du verbe. miseret me fratris, poenitebit te consilii. hos homines infamiae suae neque pudet neque taedet. — alors il semble qu'il faille sous-entendre comme sujet le sentiment exprimé par le radical du verbe, et que la forme active signifie que ce sentiment agit sur la personne qui est complément direct du verbe.× Toutefois le génitif n'est pas complément du sujet sous-entendu du verbe mais du verbe lui même. car on dit : misereor alicujus.

× miseret me fratris = misericordia me tenet de fratre

Il est plus vraisemblable de sous-entendre dans tous les cas l'idée de chose ; seulement avec les verbes qui signifient sentiment la chose est déterminée par un complément du verbe, quand le déterminant est un substantif, au lieu de l'être par une apposition comme quand le déterminant est une proposition et alors ces verbes ont suivi l'analogie de ceux qui s'emploient dans le même sens avec un sujet déterminé. on a dit miseret me fratris, parce qu'on disait misereor fratris. c'est ainsi qu'on

peut dire : venit mihi in mentem Platonis, à cause de l'analogie des verbes qui signifient *se souvenir* : Platonis memini. Et cependant on dit aussi avec un sujet déterminé : non venit in mentem pugna apud Regillum lacum? Liv. 8, 5; et ~~avec~~ par le tour indéterminé ~~la forme impersonnelle~~ avec un infinitif en apposition : venit mihi in mentem vereri.

Etymologiquement, poenitet n'est pas pour poena tenet. Il est formé de poena (en dérivation poeni) ou puni, poeni (de punio) et du suffixe te (voir Pott, II, 499 note).

Verbes
impersonnels
~~à sujet indéterminé~~

5° ~~[illegible]~~ Un certain nombre de verbes
n'ont
~~[illegible]~~ jamais ~~[illegible]~~ de ~~un~~ sujet
~~in~~déterminé

En général il faut sous-entendre l'idée
de chose qui est souvent déterminé par
une proposition dépendante comme en
apposition. — ~~En latin avec certains~~
~~verbes qui signifient un sentiment, il faut ordinairement~~
~~sous-entendre comme sujet l'idée du sentiment~~ ~~a sentiment agit sur~~
~~exprimé par le radical, et la forme active exprime que le complément direct du verbe : pudet me~~
~~= pudor tenet me~~.

Grec. δεῖ, χρή (du moins dans
le sens de il ~~faut~~ est nécessaire) ~~n'ont jamais de sujet~~
~~déterminé~~, et μέλει n'ont jamais le sujet exprimé.

Ce sont les seuls, et dans cette significa-
cation. Tous les autres verbes peuvent avoir
un sujet déterminé. δεῖ lui-même peut
avoir un sujet déterminé quand il est
construit avec πολλοῦ, ὀλίγου, τοσούτου.
ὀλίγου δέω λέγειν Dém. (= ὀλίγου δεῖ
ἐμὲ λέγειν). — μέλω se trouve en poésie.

Latin.

outre les verbes qui désignent le temps (grandinat, pluit etc. et illucescit, advesperascit etc.) on rencontre libet (libuit, libitum est), licet (licuit, licitum est) oportet ~~miseret~~, miseretur (misertum est), oportet (oportuit), piget (piguit, pigitum est), poenitet (poenituit), pudet (puduit, puditum est), taedet (pertaesum est), ~~refert (retulit)~~ ces verbes n'ont ni supin ni gérondif. ils n'ont de participe que ~~ne s'emploient qu'au p~~ le temps ~~passé~~ passé construit avec est.

refert

libet, licet, piget, pudet, poenitet, taedet ont qqfois un pronom neutre au singulier pour sujet: sapientis est proprium nihil, quod poenitere possit, facere Cic. Tusc. 5, 28. non quod cuique potest ei licet Cic. Phil. 13, 6. — in servum omnia licent Sen. de Clem. 1, 18 est exceptionnel.

le gérondif de pudet et de poenitet se rencontre qqfois: non pudendo, sed non faciendo id, quod non decet, impudentiae nomen fugere debemus Cic. de or. 1, 26. voluptas saepius relinquit causam poenitendi quam recordandi. Cic. Fin. 2, 32.

IIIe Fascicule –

Temps

Société de linguistique

I fasc. 2, III

Cette théorie des temps est nouvelle et ne se trouve pas dans les notes

Voir à la fin du fascicule un extrait des Mémoires de la Société de Linguistique. –

A.

263

Temps

(Préface. Textes des anciens grammairiens relatifs à ce chapitre)

ABKK. II 891. Stoïciens. ἐνεστὼς παρατατικός. παρῳχημένος παρατατικός. ἐνεστὼς συντελικός. παρῳχημένος συντελικός. Il ne parlent ni du futur ni de l'aoriste.

Varro de lingua Latina IX 96-98

- 97 ... quae in divisione si annumeris ... verborum dissimilia inter se, nam infecta omnia simplicia sunt, et perfecta duplicia inter se paria in omnibus verbis ut haec amabar, amor, amabor; amatus eram, sum, ero - 96 discebam, disco, discam et eadem (tempora) perfecti sic didiceram, didici, didicero

Dionys. Thr. 638. Schol. 889-892.

ἐνεστὼς παρεληλυθὼς μέλλων. - ὁ παρεληλυθὼς ἔχει διαφορὰς τέσσαρας, παρατατικόν, παρακείμενον, ὑπερσυντέλικον, ἀόριστον. - Diomèd VIII, 39 inde praeteritum in tres differentias partimur. nihil enim certius ... ad notitiam nostram poterit venire, quam gesta per diversum temporis spatium praeteriti. facile enim dinoscitur utrum multo ante (praeteritum plusquamperfectum) an nuper (pr. perfectum) sint facta an coeperint quidem nondum tamen sint perfecta (pr. imperf.),

264

Itaque quod accidit ipsis rebus quas agimus nomen temporis ipsi imponimus, praeteritum imperfectum nominantes etc. .. futurum quoque cum inventum sit .. infinitum, utrum paulo post an multo erit, non potuit discerni quibusdam finibus declinationis uti. Itaque una vox constitutum fuit.+ — Bekk. 892. τῷ δὲ μέλλοντι διαστέλλοντες τὸ ποσὸν τῆς μελλήσεως ὁ παρὰ τοῖς Ἀττικοῖς μετ' ὀλίγον μέλλων, οἷον βεβρώσεται, εἰρήσεται, πεπράξεται. ἀόριστος δ' ἐκλήθη πρὸς ἀντιδιαστολὴν τοῦ παρακειμένου καὶ ὑπερσυντελικοῦ, ὁριζόντων τοῦ χρόνου τὸ τμῆμα, τοῦ μὲν τὸ ἄρτι συννοούμενον ἔχοντος, οὐ λεγόμενον, τοῦ δὲ ὑπερσυντελικοῦ τὸ πάλαι.. ὁ ἀόριστος ἐπ' ἀναιρέσει τῶν ὁριζόντων εἴρηται, τοῦ δὲ μέλλοντος ὡς μέλλοντος οὐδὲν ἐτέθειτο....

+ le futur passé est un futur du subjonctif (Prisc. VIII, 55. Donat. de octo partibus).

Tempus quantitas — tempus quando.

Port Royal ch. XV. présent prétérit futur. — passé par rapport au présent (antérieur) présent impft. — le pl. q. pf marque doublement le passé — le futur pft. marque l'avenir par rapport au passé. — l'un des prétérits marque la chose précisément faite — prétérit défini (j'ai écrit) l'autre la marque indéterminément faite. indéfini ou aoriste j'écrivis.

Harris ch. VII aoristes la présent, passé futur. — présent, passé, futur inceptifs (μέλλω γράφειν ἐμέλλησα μελλήσω) moyens (τυγχάνω ἔσομαι γράφων), complétifs

Lhomond passé défini (j'eus) passé indéfini (j'ai eu)

Burnouf. grammaire grecque p. 216 199. temps à rapport simple (je lis présent, je lirai futur), j'ai lu parfait — à rapport double imparfait. simultanéité. aoriste. postériorité (je lus après que vous eûtes fini d'écrire). plusque pf antériorité.

Sacy ch. VI. temps absolus — relatifs.

Dutrey. ~~[illegible] [illegible]~~ temps principaux, rapport simple lego legi legam — temps secondaires rapport double legebam, legeram legero.

Des temps.

On appelle <u>temps</u> les formes que prend le verbe pour signifier l'action soit comme s'accomplissant dans le temps où s'accomplit une autre action soit comme s'accomplissant dans un temps antérieur soit comme s'accomplissant dans un temps postérieur à une autre action — comme ~~contemporaine~~ simultanée ou antérieure ou postérieure relativement à ~~une autre action~~ un certain temps

Les thèmes verbaux signifient un état (jouir, dormir) ou une action ; l'action est instantanée <u>éveiller</u> <u>surprendre</u> ou a de la durée, aimer, bâtir l'action qui dure est indéfinie ou a son terme marqué

Signification

Tout verbe signifie une idée de temps.

Obs. Le gérondif et le supin des Latins, les adjectifs en τέος des Grecs ne rappellent aucune idée de temps. mais le gérondif et le supin sont de vrais substantifs, les adjectifs en τέος de vrais adjectifs; ces mots ne peuvent être considérés comme des verbes soit dans leur forme soit dans leur fonction. Ils ne tiennent au verbe que par quelques unes de leurs constructions.

270

17

Des formes temporelles

Les temps du verbe grec au nombre de cinq
communs aux ~~[illegible]~~ formes personnelles et non personnelles
se distinguent par le radical
ou les radicaux : le radical
du présent, ~~celui~~ ceux du futur,
aor de l'aoriste, celui du un radical ~~celui~~ du futur
parfait, qui peut se combiner avec
à ce point de
vue les formes du verbe personnelles et non personnelles ont
quatre temps excepté l'im-
pératif et le subj. qui n'ont
pas de radical du futur
Les radicaux se signifient-ils
par eux-mêmes les phases
de l'accomplissement de
l'action ? Curtius : durée de
l'action qui peut être ensuite φεύγειν entrée de l'action. durée de l'action
prendre la suite achèvement de l'action πεφευγέναι être
enfui, être en sûreté

272

(1) Toute cette théorie linguistique admise longtemps par Thurot avait été abandonnée par lui, du moins en grande partie. Il se contentait de constater l'identité ou l'analogie des formes qu'on rapproche ordinairement, mais se refusait à en tirer aucune conclusion sur l'origine même de ces formes.

Formation des temps (1)

Les temps sont simples quand ils ne sont formés qu'avec une seule racine (présent, imparfait, parfait et plus-que-parfait seconds, aoriste second), composés quand ils sont formés avec deux racines (tous les autres temps).

Présent

La langue Indo-Européenne primitive formait le radical du présent de 10 manières différentes. Les verbes qui forment le radical du présent de l'une de ces 10 manières s'appellent verbes primitifs. Les verbes dérivés ajoutent à la racine d'autres éléments que ceux qui servent à former le radical des temps.

Ces 10 formations différentes constituent 10 classes de verbes. Les 5 premières ajoutent la désinence personnelle au radical sans l'intermédiaire d'une voyelle de liaison ; ce sont les verbes en μι en Grec. Dans les autres la désinence personnelle est unie au radical par l'interméd-

diaire de la voyelle de liaison <u>a</u>, qui a subsisté en sanscrit, mais qui en grec s'est changé en o devant les nasales, en ε devant les autres désinences, en Latin, en <u>o</u>, <u>ou</u>, ou i. cette voyelle de liaison est peut-être un suffixe, ou du moins fait probablement partie du suffixe dans certaines classes de verbes

La désinence personnelle est ajoutée sans intermédiaire de la voyelle de liaison :

1° à la racine seule et sans modification : <u>Sanscrit</u> ad-mi (ad = ed-ere). (II) – En <u>Grec</u> il ne reste de traces de cette formation qu'à certaines personnes d'εἶμι, comme ἐσ-τί (rac. <u>es</u>), ἐσ-μεν, ἐσ-τε, et de φημί, comme φα-μεν, φα-τε – En <u>Latin</u> on ne retrouve cette formation que dans es, es-t, es-tis, vol-t, fer-t, da-t, sta-t.

2° La voyelle de la racine est seule, et renforcée au singulier de l'indicatif actif : <u>Sanscrit</u> ē-mi (pour ai-mi, rac. i = ~~aller~~ ire) (II) 70 rac. ē-si, ē-ti. – i-mas, i-tha, iy-anti. – <u>Grec</u> εἶ-μι, εἶ, εἶ-σι ; ἴμεν, ἴ-τε, ἴ-ᾱσι. φη-μι, φη-ς, φη-σί, φᾰ-μεν, φᾰ-τε, φᾱ-σι pour φᾰ-ντι. φα-ιη-ν, φά-θι. – <u>Latin</u>. Le renforcement

de la racine en ei = i subsiste à toutes les personnes eo (= ay-ā-mi), is = eis, i-mus (= ei-mus), i-tis (= ei-tis), e-unt (= ei-unt). La racine reparaît dans ĭ-tum.

3° La racine est redoublée, et si elle se termine par une voyelle, il y a renforcement au singulier de l'indicatif. Sanscrit. dadhā-mi (= τίθη-μι), dadhā-si, dadhā-ti. – dadh-mas, dhat-tha, dadh-ati. Grec τίθη-μι, τίθη-ς, τίθη-σι. τίθε-μεν, τίθε-τε, τίθε-ᾱσι. Le redoublement est toujours en ι : τίθημι, δίδωμι, ἵστη-μι (pour σίστημι), ἵη-μι, δί-δη-μι, πιμ-πλη-μι (avec intercalation d'une nasale), πιμ-πρη-μι (idem). (III) 20 rac.

4° nu est ajouté à la racine et renforcé au singulier de l'indicatif Sanscrit ki-nô-ti (= colligit), ki-nu-mas (= colligimus) – Grec νυ est allongé au lieu d'être renforcé : δεικ-νῡ-μι, δεικνῠ-μεν. Les formes en ννυμι viennent de σνυμι : σκεδάννυμι est pour σκεδασνυμι (σκεδασ-τός) (V) 30 rac.

276

5° na est ajouté à la racine et allégé au pluriel de l'indicatif.

Sanscrit: str-nā-ti (str = sternere) pluriel (IX)

str-nī-mas (na devient nī au pluriel)

Grec δαμ-νη-σι, δαμ-νᾰ-μεν.

En sanscrit on ajoute à la racine a, ya ou ska; de là 5 classes de verbes.

1° a est ajouté à la racine sans modification. Sanscrit: 150 rac. (VI)

bhar-ā-mi. Grec φερ-ο-μεν, φερ-ε-τε.

Latin veh-o, veh-is, veh-i-t, veh-i-mus, veh-u-nt.

2° a est ajouté à la racine renforcée: Scrit. bōdh-a-ti (rac. 1000 rac. (I) budh = nosse). - Grec. φεύγ-ο-μεν (φυγ), τρώγ-ο-μεν (τραγ), ἔιπ-ο-μεν (ϝυ). - Latin douc-i-t (dūc), dīc-i-t (= deic-it, dīc), plu-i-t (= pluv-i-t. plu).

3° a est ajouté à la racine avec (VI) intercalation d'une n. Scrit: vi-n-d-a-ti (vid = invenire) - Grec formation très rare: σφιγγ-ω (σφιγ). - Latin

Temps composés

Deux formations remontent à la langue Indo-Européenne primitive; les autres sont propres soit au Grec soit au Latin.

Formations remontant à la langue Indo-Européenne primitive

aoriste 1er actif et moyen. — La langue Indo-Européenne primitive a formé le radical d'un aoriste en ajoutant à la racine l'augment, et l'aoriste formé avec la racine *as* = esse, soit comme ἔ-δειξ-α, *as-m*, soit comme ἔ-δειξα-ν, *asa-m*. L'*a* (*a* de la racine) disparu. Cette formation a subsisté en Sanscrit, en Zend, en Grec, et dans le rameau Slave. — formation (a)s-m — Sanscrit: 3e sing. a-taut-s-ī-t (avec la voyelle de liaison ī; rac. *tud* = tundere), pluriel. 1re a-taut-s-ma, 3e a-taut-s-us. — Grec cette formation n'y a pas subsisté. — formation (a)sa-m

comment un aoriste de l'indicatif aurait-il servi à la formation du subjonctif et de l'optatif, de l'infinitif et du participe? ~~a-dik~~ Curtius suppose comme forme du génitif naire un présent formé avec la racine ~~as~~ as-a-mi ~~dik-sa-mi~~ du dik-sa-mi (~~formé avec as-a-mi~~) (2-255) (~~I, XXX~~) — essaye d'expliquer comment ces présents ont servi à former des aoristes (2-256)

Sanscrit (ś = sch)	Grec	Sanscrit	Grec
a-dik-śa-m	ἔ-δεικ-σα	a-dik-śi	ἐ-δεικ-σα-μην
a-dik-śa-s	ἔ-δεικ-σα-ς	a-dik-śa-thās	ἐ-δεικ-σα-σο (= σαο = σω)
a-dik-śa-t	ἔ-δεικ-σε	a-dik-śa-ta	ἐ-δεικ-σα-το
a-dik-śā-ma	ἐ-δεικ-σα-μεν	a-dik-śā-mahi	ἐ-δεικ-σα-μεθα
a-dik-śa-ta	ἐ-δεικ-σα-τε	a-dik-śa-dhvam	ἐ-δεικ-σα-σθε
a-dik-śa-n	ἔ-δεικ-σα-ν	a-dik-śa-nta	ἐ-δεικ-σα-ντο

272

En grec l'a subsiste à l'optatif mais non au subjonctif: δείξω, ~~[illegible]~~ λύσωμαι, ni à l'impératif actif 2e personne du singulier: λῦ-σο-ν, où le changement en ο a amené le ν. L'ι de la seconde personne du singulier de l'impératif moyen ~~[illegible]~~ λῦσαι ne s'explique pas. Dans certaines formes homériques l'a a été traité comme la voyelle intermédiaire du présent. ~~la voyelle de liaison du présent~~ ~~[illegible]~~: ἶξον pour ἰκ-σο-ν, ἶξες pour ἰκ-σε-ς, ὄρ-σε-(σ)ο, ἐ-βη-σε-το. Le σ a disparu dans ἔχευ-α et quelques autres. ~~[illegible]~~ après ρ et λ, il est conservé dans Homère: ἔ-κερ-σε, ἔ-κελ-σα; plus tard il a disparu, ce qui a amené l'allongement de la voyelle précédente: ἔ-νειμ-α pour ἔ-νεμ-σα, ἤμυνα pour ἠ-μυν-σα, ἔ-κριν-α pour ἐ-κρῐν-σα, ἔ-φην-α pour ἔ-φαν-σα, ἤγγειλα pour ἤγγελ-σα. Dans les optatifs éoliens σεια, σειας, σειε, σειαν, l'a de σα a été traité comme une racine et combiné avec ya; σεια est pour σα-ya, σειας pour σα-yas etc.

Cf. ἔγηρα = ἐγαρσα, ἐκάθηρα pourtant l'ᾱ au lieu de s'allonger par compensation (ἵστᾱσι ἔστ.) en ᾱ, s'allonge organiquement en η. Curtius (II, 277) ne s'explique pas sur ce point, et semble considérer comme irrégulier l'ᾱ qu'il présente (Gr. Gr. § 42) comme une exception

Futur sanscrit grec

~~dasy~~ Dasyāmi, δώσω (Dorien)

(a)sya-mi présent de as- Curtius Das Gr. verb. II 299
formé avec ya comme cap-io
qui a pris le sens d'un futur

par ~~tous ces~~ remonter

asyami = as + ya (aller)

Futur. on ajoute à la racine un présent formé avec la racine as (=esse) et le suffixe ya, présent qui a le sens d'un futur comme celui de εἶμι en Grec.× Cette formation a subsisté en Sanscrit, en Zend, en Grec, en Lithuanien. Il en est resté des traces en Latin et dans le rameau Slave. — Sanscrit: da-syā-mi (=δώσω) da-sya-ti. — Grec. L'y et la disparition de l's en certains cas ont amené diverses transformations. 1° y subsiste comme ι dans les formes Doriennes πραξίομες pour πραγ-συο-μες. 2° y devient ε dans les futurs Attiques: φευξοῦμαι pour φευγ-σεο-μαι pour φευγ-συο-μαι. 3° y disparaît ordinairement. δώ-σω pour δω-συω. (avec renforcement de la voyelle de la racine δο), λείπ-σω (avec renforcement de la voyelle de la racine λιπ). 4° aux racines terminées par des nasales ou ρ ou λ, on a ajouté εσyω où l'ε est une voyelle de liaison ou la racine es de εἰμί. Entre les deux

Les futurs ἔδομαι, πίομαι ont la forme de présents.

× L'a de la racine a disparu

voyelles le σ a disparu, et il y a eu contraction : τεν-εσγας a donné ainsi τεν-εσω, τενεω, τενῶ. — Latin les futurs passés capso, faxo montrent que cette formation a dû être autrefois employée. mais elle n'a pas subsisté.

Formations propres au grec

1. Le radical du parfait dit premier ~~[illegible]~~ a été formé avec celui du parfait second par l'intercalation de κ entre le radical et l'α. a κ ne se trouve dans Homère que dans une vingtaine de formes et toujours ~~qu'~~ après une voyelle, πε-φυκ-α ; plus tard il s'est introduit aussi après les nasales, ρ et λ : ἔσταλκα, ἔφθαρκα. Quelques aoristes ont été formés avec κ α : ἔδωκα, ἔθηκα, ἧκα. on ignore l'origine de ce κ. 268 formes (au compte de Curtius) Curtius (II 205) le considère comme un suffixe κα analogue à σκω dans ἀλίσκω à σκο dans γλαῦ-κος, θή-κη, μοῖ-κος.

2. On a formé un futur passé en ajoutant au radical du parfait le suffixe du futur : λελύ-σομαι, πεπραγ-σομαι ~~[illegible]~~, τεθνήξω du radical τεθνηκ.

3. On a formé un plusqueparfait actif en ajoutant au radical du parfait l'augment et ~~[illegible]~~ un aoriste de la racine ἐς (= esa) ἐσα-μ, ἐσα-ς, ἐσε-τ, ἐσα-μεν, ἐσα-τε, ἐσα-ν. ἐ-πεποιθ-εσα-μ est devenu dans Homère ἐπεποίθεα, et par contraction ἐπεποίθη, ἐπεποίθει, ἐπεποίθειν (avec contraction de εα en ει comme πόλεας πόλεις). ἐ-πεποιθ-εσας ~~[illegible]~~ a donné ἐπεποίθεας, ἐπεποίθεις etc. à la troisième personne du pluriel* on a conservé ~~[illegible]~~ σαν par analogie avec les autres terminaisons qui ont le même son. De même ἐ-λελύκ-εσα-μεν. ἐ-λελύκ-εσαν (et non εισαν)

Suivant Curtius (II 2, 236) l'ε serait la voyelle finale d'un ancien radical de parfait ~~ajouterait~~

*ἐπεποίθεσαν

4. On a formé l'aoriste second passif, avec les désinences personnelles de l'actif, en ajoutant à la racine ε qui est renforcé en η à l'indicatif et à l'impératif, et qui aux autres modes est traité comme une racine et combiné avec ω et ιη: ἐφάν-η-ν, φάν-η-θι ~~[illegible]~~ φανῶ pour φαν-έ-ω, φαν-ε-ιη-ν. L'origine de cet ε est obscure.

wir dürfen es mit Zuversicht aussprechen (Curtius II 332) modifié à tout des radicaux ~~[illegible]~~ par une ε à la manière éolienne (cf. φίλημι p. φιλ(έω)). Leur signification passive dérive de leur signification intransitive qui était originaire

5. L'aoriste ~~[illegible]~~ premier passif ne diffère de l'aoriste second passif que par l'intercalation d'un θ entre la racine et ε ou η: ἐ-πλαχ-θ-η-ν. Ce θ proviendrait ~~de la~~ de la racine θε de τίθημι.

comment cette racine a-t-elle pu servir à exprimer le passif? Curtius (II 351-53) n'arrive pas à une conclusion nette.

6. on a formé ~~au~~ le futur second passif en ajoutant le suffixe du futur moyen au radical de l'aoriste second passif: φαν-ή-σομαι.

7 on a formé le futur premier passif en ajoutant le suffixe du futur moyen au radical de l'aoriste premier passif: λυ-θή-σομαι.

formations propres au Latin.

1. parfait en si. on le forme en ajoutant à la racine le parfait de la racine es, es-i, es-isti etc. l'e a disparu. cette formation est ordinaire, quand la racine est terminée par une gutturale, une dentale ou une labiale : duc-si, vec-si pour veh-si, mi(t)-si, ar(d)-si, scrip-si, pour scrib-si. ~~[illegible]~~ après r ou l la gutturale disparaît : mer(g)-si, tor(q)-si. on ne trouve cette formation après l'l que dans vul-si ; elle est rare après l'n : man-si ; après l'm on intercale un p euphonique : sum-p-si. il y a assimilation dans jussi, pressi pour jub-si, prem-si. Dans ussi, haesi, hausi, l's appartient à la racine us, haes, haus.

~~[illegible]~~ 2 parfait en ui ou vi après une voyelle. ui ou vi ~~[illegible]~~ est le reste de fui : pot-ui pour pot-fui. cette formation est propre aux verbes dérivés, c'est à dire aux verbes de la 1re, 2e et 4e conjugaison : ama-vi, mon-ui pour mone-vi, audi-vi. elle se rencontre aussi

~~[illegible]~~

dans la troisième conjugaison après une voyelle: crevi, gnovi, après r, l, m, n: aper-ui, col-ui, vom-ui, gen-ui, après un p dans rap-ui, strep-ui, après deux consonnes dans frend-ui, stert-ui, tex-ui.)

3° Futur passé. il a été formé de deux manières. anciennement on l'a formé en ajoutant au radical du parfait privé de son redoublement le présent so, sis etc. de la racine es: capso pour cecap-so, faxo pour fefac-so. Plus tard on a ajouté so, sis etc. au radical du parfait en i: dede-ro pour dedi-so, amave-ro pour amavi-so. les anciennes formes amassit, habessit viennent de amavi-sit, habevi-sit par assimilation.

4° parfait du subjonctif. on ajoute au radical du parfait sim qui vient de siem subjonctif de es. fece-rim est pour feci-siem. les anciennes formes negassim, curassis etc. sont produites comme les formes correspondantes du futur passé.

8° imparfait du subjonctif

#5 Plusqueparfait de l'indicatif.

L'imparfait (e)ram pour esam est ajouté au radical du parfait : stete-ram pour steti-sam.

#6 Plusqueparfait du subjonctif.

sem, qui est peut être une sorte d'optatif de es : (e)saim, est ajouté au radical du parfait en is : fecis-sem. Dans d'anciennes formes sem est ajouté au radical du parfait sans i ou is : faxem, pour fac-sem.

[illegible]

#7 Imparfait de l'indicatif. bam imparfait formé avec la racine fu, est ajouté au radical du présent dans les verbes primitifs : ibam, da-bam, au radical du verbe dans les verbes dérivés : ama-bam, mone-bam. ~~[illegible]~~ Dans les verbes primitifs ~~[illegible]~~ l'a qui terminait d'abord le radical du présent s'est allongé en ē devant bam : legē-bam ; et les verbes dérivés ~~[illegible]~~ en i ont suivi cette analogie : audiē-bam.

#8 L'imparfait du subjonctif est formé avec sem ajouté au radical

après X

du présent: possem, ferrem, vellem pour pot-sem, fer-sem, vel-sem, es-sem, dic̆ᵉ-rem, ama-rem, mone-rem, audi-rem.)

9 futur. on le forme en ajoutant au radical des verbes dérivés (1ère, 2e et 4e conjugaisons) bo, bis, etc. ama-bo, mone-bo, et anciennement audi-bo. on croit que bo, bis etc. vient de fo, fis etc. contraction de fuio, fuis, fuit, futur formé avec la racine fu.

Latin

~~Quantité des voyelles~~

conjugaison

Les verbes ont trois radicaux — Schneider-Lidler 128 Anm (p. 79)

1° celui qui sert à former les présents de l'indicatif et du subjonctif, les imparfaits de l'indicatif et du subjonctif, le futur, l'infinitif et le participe présent, le participe futur passif (amandus, a, um) et le gérondif. amandi-o-um

capi-s ama-, mone-, audi-s

2° celui qui sert à former le parfait de l'indicatif ~~et du subjonctif~~ et, avec ce temps, le parfait du subjonctif, x le plus-que-parfait de l'indicatif et du subjonctif

~~audi~~, feci, ~~cepi~~ amavi, audivi, monui, dic-si ~~vidi~~ ~~audi~~

x le futur antérieur

~~3° celui qui sert à former le supin, le participe passé passif~~, et les dérivés.

292

3° celui qui sert à

former le supin, le participe

passé passif, le participe

futur actif et les noms dérivés

Le verbe Français a ~~quatre~~ ~~cinq~~ ~~six~~ sept formes temporelles ; dont ~~deux~~ ~~trois~~, dérivent directement du latin, les présents, je lis, ~~j'aime~~, ~~le prétérit~~ les imparfaits, je lisais, ~~j'aimais~~, je lusse, le défini, je lus, ~~j'aimai~~, et dont les ~~trois~~ deux ~~deux~~ autres sont formés avec l'infinitif et ~~le verbe~~ ~~l'une, le futur, avec le prés~~ le verbe habere, ~~habeo~~, le futur, avec le présent j'aimerai, amare habeo, le conditionnel présent, avec ~~la~~ l'imparfait amare habebam j'aimerais.

Les autres temps sont composés c. a. d. formés par périphrase avec le participe passé et ~~les verbes auxiliaires~~ verbe auxiliaire avoir et être, et qui perdent ~~complètement~~ leur sens propre pour remplir la fonction d'une forme

grammaticale : j'ai été, je suis venu. La signification du participe change également. Il est proprement passé et à la voix passive. Il conserve la signification de temps passé quand l'action signifiée par le verbe est instantanée, il est éveillé, surpris, tué, ou qu'elle a un terme marqué par elle-même l'apparemment et précis, décidé ; mais il la perd quand l'action dure ou n'a pas par elle-même de terme marqué ou se répète il est honoré, estimé. il est battu toujours. Enfin il n'est pas passif, dans les verbes intransitifs, je suis venu, j'ai couru

Meigret Dict III, 203

Français

formes du futur – conditionnel

Futur. ~~hoc habeo dicere~~ de re p. nihil habeo ad te scribere Cic. Att. 2, 22 pro certo illud habeo affirmare Cic. de re Alexandrina autem habeo polliceri... Cic. Fam. 1, 5 qua Christus nasci habebat = devait Tert. quod haereses haberent existere Lact.

habeo etiam dicere Cic. Rosc. 100 ; nuper memorare ; quid habes dicere de Gaditano foedere Balb. 33

– venire habet in sylvam Legium Fulbert. Carnot. ep. 102. feri eum, nam si non ferieris, ego te ferire habeo.

Leges Liutprandi regis Longob. tit. 108 § 1, 138 (6, 8 ?) VIIIe siècle

salvarai dans les serments

chanter-ai, -as, -a, -ont. –

Italien. canter-aggio (anc. forme de ho)

Espagn. cantar te ~~hei~~ he Portug. cantar te hei

conditionnel Ital. canter-ia (pour avia) Esp. cantar-ia + la forme issue de avera

Le français n'a conservé des formes du passif latin que le participe passé, qui uni au verbe <u>être</u> répond au passif des Latins et des Grecs. Seulement ce participe conserve sa signification de temps passé quand l'action signifiée par le verbe, est instantanée, comme ~~je suis~~ il est, ~~j'étais~~ il était éveillé, surpris, tué, ou qu'elle a par elle-même un terme marqué; comme la maison est bâtie, l'appartement est peint, décoré etc. Quand l'action dure et n'a pas par elle même de terme marqué, le participe ne

Meigret.
Diez III, 205

298

ne se rapporte plus au passé : τετιμημένος, estimé, aimé de tout le monde.

Il en est de même du participe des autres verbes quand on exprime que l'action répétée : τυπτόμενος battu tous les jours par son père. — qui vient [illegible] ou se vaincre ou vaincu rarement.

Quant le participe a le sens du passé, il répond à la préposition ... ... revientrai quand il se perd, il répond au ... Grec et latin ~~τεθηλακα~~, τεθηλεται, amatus vinctus, victus

Le Français forme avec le présent, l'imparfait et le passé défini et le futur des auxiliaires avoir et être ~~cette [illegible]~~ quatre temps composés, le prétérit indéfini, j'ai ~~aimé~~ lu, le plus-que-parfait j'avais lu, le prétérit antérieur j'eus lu, le futur antérieur j'aurai lu. Il forme ~~en~~ on peut former outre avec les temps composés des auxiliaires ~~cinq~~ quatre temps surcomposés, le prét. ind. surc. il n'a pas été plutôt parti que vous êtes arrivé, le p.-q.-p. surc. il n'avait etc. le prét. ant. surc.? quand il eut été parti, le fut. ant. surc.? j'aurai eu dîné dans un instant.

300

301

De verbis auxiliariis

auxiliaria nominamus avoir

et estre sine quibus nullum prae-

teritum absolutum potest fieri

(Cauciès 48 1575 [1580]).

Le verbe j'ay est l'auxi-

liaire actif qui sert à conjuguer

tous autres verbes et soy mesme (183)

je suis est l'auxiliaire des

passifs réciproques et neutres

(183) Maupas (1625).

Quand on dit j'ay esté

en telle part, cela n'importe

la possession d'aucune chose,

partant le verbe j'ay est mal

à propos employé, estant plus

convenable de dire je suis esté

et nous sommes estez (L. ~~Lanne~~ 1169

305

"conditionnel optatif
sulent, Meigret (1550), R. Estienne
(1557). – second imparfait de l'optatif
Maupas 1625, Oudin 1633, Chifflet
1657. – second imparfait du
subjonctif qu'on appelle aussi
imparfait conditionnel. De la
Touche 1696 – futur du sub-
jonctif Regnier Desmarais
1706. – ~~l'instantané~~ temps
~~instantané~~ de l'indicatif ~~&~~ Buffier 1709
le conditionnel De Wailly 1763
– est un mode Girard 1747
Lhomond, Girault Duvivier, Lemaire
p. 54 ~~le~~ conditionnel affirme avec
l'idée accessoire énoncée ou
sous-entendue. p. 282 après un
temps passé le conditionnel sert
à indiquer seulement un rapport
d'éventualité à l'égard du
premier verbe… il est donc
comme l'imparfait du futur.

(optativi) praeteritum im-
perfectum rationabiliter
idem est etiam praesens; dico
enim utinam legerem
nunc et utinam legerem
heri (Priscien 8, 42).

O que volentiers i'auroye
(R. Estienne)

marque qu'une chose
se ferait moyennant une
certaine condition (De Wailly)

305

Le temps est diversement relativement auquel l'Etre est signifié comme antérieur postérieur

Les temps des formes personnelles déterminé ~~par suivant~~ les ~~comme~~ ~~ceux~~ dans des ~~formes~~ ~~non~~ formes personnelles et d'~~non~~ les formes personnelles. ~~signifient tous~~

~~contemporanéité, antériorité,~~

~~postériorité relativement au temps où s'accomplit~~

~~à une action~~ ~~actuel~~. Les temps

de l'indicatif diffèrent de

ceux des autres formes, personnelles

et non personnelles en ce que

le temps est déterminé comme celui ~~cette action est l'acte même de~~ où l'on parle. ~~la parole.~~ On appelle présent

le temps où cet acte s'accomplit

passé le temps antérieur,

futur le temps postérieur.

L'indicatif a seul un ~~temps~~ présent,

~~un~~ des ~~temps~~ passés, des futurs.

Comme le temps en lui-même

ne comporte pas d'autre

division exacte que celle qui en

présent, passé ~~ou~~ et futur, et que toute action s'accomplit dans un temps déterminé, les temps des formes autres que l'indicatif se rapportent bien au présent au passé ou au futur mais ils ne s'y rapportent qu'indirectement par l'intermédiaire d'une autre idée que celle qu'ils signifient en eux mêmes. ~~ce qui n'est autre que la contemporanéité la simult l'antériorité ou la postériorité~~.

Dans les trois langues l'in-
dicatif n'a qu'un temps
qui signifie l'action comme
s'accomplissant dans le temps où
~~contemporaine de l'acte de~~
l'on parle
~~la parole~~ ἐνεστώς, praesens,
présent.

En Grec ~~et en Français~~
il y a quatre temps pour signifier en Latin trois, en Français ~~cinq~~ six,
avec des nuances différentes l'action
comme antérieure à au temps où ~~l'acte de~~
l'on parle ~~la parole~~, comme passée, παρατατικός praeteritum
aoriste (ἀόριστος), ~~passé~~ praeteritum perfectum ~~défini~~ ~~passé défini~~ imperfectum, imparfait,
~~praeteritum~~ παρακείμενος, ~~passé~~ antérieur ~~[illegible]~~ prétérit défini – indéfini
indéfini – ὑπερσυντελικός,
praeteritum plusquamper-
fectum, plus que parfait,
prétérit antérieur (j'ais ~~[illegible]~~ fini)
– conditionnel, (il disait qu'il
viendrait).

308

en Grec en Latin et en Français, l'indicatif a deux temps pour signifier l'action comme postérieure au temps où l'on parle: ὁ μέλλων, futurum, futur — ὁ μετ' ὀλίγον μέλλων (λελύσομαι), futurum subjonctivi (videro), futur antérieur.

Présent

Le présent signifie l'action comme s'accomplissant dans le temps où l'on parle, comme contemporaine du temps où l'on parle ~~l'acte de la parole~~ si le thème ~~la racine~~ du verbe signifie une action ~~si l'action n'a pas de~~ sans durée appréciable, le présent la signifie comme simultanée à l'acte de la parole. ἀστράπτει, fulgurat, il éclaire. si le thème ~~racine~~ du verbe signifie une action ~~si l'action a~~ d'une durée appréciable, le présent la signifie comme étant en voie d'accomplissement au moment où l'on parle. γράφει, scribit, il écrit.

forme tardivement (Pott II, 1, 696 rem.)

312 si ~~la racine~~ le thème du verbe signifie
~~l'action est~~ un état,

le parfait ~~la~~ le signifie comme
subsistant au moment où
l'on parle : ~~καθεύδει~~ καθεύδει, ~~dormit~~ κεῖται, il gît, ~~jacet~~,
il dort, il souffre etc.

πέφευγα je suis en exil νενίκηκα
je suis vainqueur, ἥττημαι j'ai
le dessous ἀδικῶ je suis dans
mon tort, coupable

~~État~~ qui résulte d'un
acte antérieurement accompli

Le temps où l'on parle
n'est pas borné à un ~~instant~~ instant
indivisible, ni même ~~à la partie~~ à l'instant au moment
précis où l'on parle; il comprend
une portion indéfinie de
la durée ~~dont~~ x dont fait
partie le moment où l'on
parle. aussi le présent s'emploie
pour signifier la répétition
de l'action, une habitude x:
il ne fait que des sottises;
les lois naturelles ~~un phénomène~~: la pierre
tombe, la flamme s'élève;
les vérités mathématiques:
les trois angles d'un triangle
sont égaux à deux droits.

x ou même la durée
en général

314

De cette possibilité
le comprendre dans
d'étendre le temps où l'on
parle une portion indé-
finie de la durée dont
fait partie ~~l'instant~~ le moment
de la parole, il résulte
que le ~~temps~~ présent peut signi-
fier un fait ~~antérieur à~~ passé ou futur
~~ou postérieur à l'acte de~~
~~la parole~~ suivant que
le temps où l'on parle
comprend une portion de
la durée antérieure ou
postérieure ~~à l'acte de~~ au moment
~~la parole,~~ où l'on parle

A.

1° Le présent désigne un fait passé

1° quand il ~~est tout récent~~ vient d'avoir lieu;

ainsi dans la conversation

ἀκούω, πυνθάνομαι, αἰσθάνομαι

μανθάνω — j'entends, je comprends

audio, intelligo.

Md

2° quand ~~le temps où il~~ on marque que il s'est passé s'étend ~~depuis un certain temps~~ jusqu'au moment où l'on parle inclusivement

οὐ πάλαι σοι λέγω;

annum jam audis Cratippum. — jamdiu ignoro quid agas. — jampridem cupio Alexan-

diam vixere.

je dis depuis longtemps. — voilà un an que je suis ici.

Caput B

quand on fait un récit, l'imagination se représente les faits passés comme s'accomplissant au moment où l'on parle. présent historique

Cic. in Verr. IV, 18
Liv. III, 36–38

Grec en poésie τίκτω, en prose γίγνεται s'emploie d'un fait passé ὁποῖος; ἀφ' οὗ Τυνδαρὶς τίκτει ἀδρὴν ... ἐπειδή μοι παιδίον γίγνεται, ἐπί-ξενον ἤδη Lys. Δαρείου δὲ Παρυσάτιδος παῖδες γίγνονται δύο Xen.

ἥκω je suis venu, me voici, οἴχομαι je m'en suis allé, je ne suis plus là.

cratera antiquum tibi dabo quem dat Sidonia Dido En. 9, 266 cf. 2, 548

B. Le présent ~~signifie~~ désigne un fait ~~au~~ futur

1° quand il va avoir lieu. εἶμι, πορεύομαι, j'y vais, on y va. imusne sessum? βουλόμεθα ἢ μένομεν; quid ago?

2° quand il ~~est~~ doit avoir lieu dans un espace de temps qui commence au moment où l'on parle. Il vient demain, dans deux jours, dans un an &c.

3° quand l'intention de faire l'action est annoncée ×. δίδωμι je donne 20000 francs; je vends, achète, loue etc. × — ~~Perrette, le pot au lait.~~

× que l'action est commencée, ou que l'on se représente l'avenir comme présent

× ἐπειδὴ ἡμᾶς ἔχετε τήνδε τὴν χώραν νῦν δὴ ἐξελαύνετε ἡμᾶς κτλ.

ταύταν τὴν δόξαν ὑμᾶς πείθουσιν ἀποβαλεῖν Is. ils veulent prétendent vous persuader

318

176

~~avec toute~~ l'indignation

de ~~temps~~. ~~Il revient demain~~

Perrette (le pot au lait).

Orient historique
(Voir plus haut

De l'imparfait.

L'imparfait signifie l'action passée comme contemporaine d'un certain <u>passé</u>, <u>passé</u> signifiant ce qui a eu lieu dans un temps antérieur à celui où l'on parle.

L'imparfait a donc cela de commun ~~de commun~~ avec le présent qu'il signifie la contemporanéité, mais il la signifie relativement à ce qui a eu lieu antérieurement à l'acte de la parole, à un certain <u>passé</u>.

Ce passé peut être exprimé dans une proposition étroitement liée avec celle où est employé l'imparfait: 1° il rendait le dernier soupir quand j'entrai — simultanéité d'une action instantanée avec le passé exprimé dans la prop^on dépendante — 2° j'écrivais, lorsqu'il entra; action en voie d'accomplissement dans le même temps que le passé exprimé — 3° je dormais, lorsqu'il entra, je souffrais lorsqu'il me parla — état subsistant dans le temps du passé exprimé. ἔφευγον, ἐνίκων, ἡττώμην

322 le passé relativement auquel etc.)

Il peut être exprimé par un adverbe de temps comme πάλαι, olim, autrefois, ou être sous entendu comme résultant du sens général de ce que l'on dit, comme par exemple quand on fait un récit, ~~xx~~ quand on rapporte un fait historique: in Graecia musici floruerunt, discebantque id omnes.

Emploi de l'imparfait.

Quand on fait un récit, l'imparfait est employé ~~pour~~ ~~po~~ des circonstances où ce que l'on raconte s'est accompli : date, lieu, ~~état~~ situations, dispositions, motifs, projets etc.

Dans les descriptions ~~le verbe~~ de choses qui ne subsistent plus, le verbe est toujours à l'imparfait ; il signifie l'état de ce qui n'est plus comme subsistant dans le temps du passé sous-entendu.

M. 337 Gossrau 458

~~Cicer.~~ Cic. in Verr. IV, 18,
Liv. III, 36-38

conticuere omnes intentique ora tenebant E. 2, 1

L'imparfait avec sicut, ut (voir notes) :
sicut erant fugiunt vestibus. Ov. M. 5, 601

M. 337 cum soluto sicut erat, magnis generibus procumberet deditque tiaris Ov. M. 14, 585
sicut erant juncti trajecit utrumque sagitta Ov. M. 6, 244

canos ut erat turbata capillos movit O. M. 4, 474

Ille ut erat virides amplexus in arbore ramos fit lapis Ov. M. 12, 22

ut que lytriato radium de monte tenebat ter quater Idmoniae frontem percussit Arachnes. Ov. M. 6, 132

Le passé relativement auquel l'imparfait marque contemporanéité peut avoir une durée indéfinie. alors l'imparfait marque souvent répétition d'une action, habitude: in Graecia musici floruerunt M. 337 discebantque id omnes.

L'imparfait uni à ἂν signifie souvent la répétition de l'action ἀναλαμβάνων αὐτῶν τὰ ποιήματα διηρώτων ἂν αὐτοὺς τί λέγοιεν (Plat. apol. 22)

326

~~Le~~ passé peut comprendre soit une portion de la durée antérieure au temps marqué ~~de l'action~~ ~~signifié~~ ~~à l'impar.~~ exprimé dans une autre ~~proposition~~ portion ~~fait~~ soit une portion de la durée postérieure

A. L'imparfait

pour désigner un fait
antérieur à celui de
l'autre action

1° quand il ~~est~~ était l'arr

Κῦρος εἶδε τὰς σκηνάς,
οὗ οἱ Κίλικες ἐφύλαττον.
Xen. Anab. 1, 2, 22.

l'hiver se passait ainsi;
tout à coup je reçus une lettre.

Ego sum multum cum Phaedro
in Epicuri hortis quos modo
praeteribamus Cic. Fin. 5, 1

2° quand le passé
s'étendait jusqu'au temps
où l'autre action s'est accom-
plie

πάλαι σοι ἔλεγον —
jampridem tibi dicebam etc.

En Grec ἧκον, ᾠχόμην s'emploie à l'imparfait comme ἥκω, οἴχομαι au présent.

B L'imparfait désigne un fait postérieur au passé exprimé

1° quand le fait ~~va~~ allait avoir lieu : il tombait mais je l'ai soutenu

~~solus eram si non saevus adesset amor (Ov. am. 1,6,34)~~ ?
Gossr. 458,4

M. 337,1. huius deditionis ipse qui dedebatur suasor auctorque fuit

quum iste iam decedebat eiusmodi litteras ad eos misit Cic. in Verr. II,2,70 ?

2° quand le temps où il devait avoir lieu commençait avec l'autre action passé : j'allai chez lui ; il revenait dans deux jours.

tenuit utraque acies viri casum adrubatque inde Romanus Liv. 2,46

Milone interfecto Clodius assequebatur ut praetor ~~esset~~ esse non eo consule quo sceleris nihil facere posset Cic. pro Mil. 13.

330

3° quand l'intention de faire l'action signifiée à l'imparfait était annoncée, ou que l'action elle-même était commencée :

ὥστε ταῦτα λυθῆναι, οὐδὲν ὅ τι οὐκ ἐδίδοσαν

il donnait 20000 francs, il louait, achetait, vendait etc. — plans, projets de quelqu'un.

~~ἐπειδὴ~~ ἐπαγόρευε αὐτὸν ὑποστῆναι τὴν ἀρχήν

huius ~~deditionis~~ ipse qui ~~dedebatur~~ ~~maxor~~ auctorque fuit Cic.

lenibat dictis animum Virg. En. 6,468

lux æterna mihi carpi paraque finem dabatur si mea virginitas Phœbo patuisset amanti Ov. M. 14,131 cf. 14,140

En Grec ~~on~~ on trouve particulièrement chez Homère et Hérodote, mais aussi chez les prosateurs Attiques l'imparfait employé là où l'on s'attendrait à trouver l'aoriste et où nous employons le passé défini.

Les prosateurs emploient ainsi surtout les imparfaits des verbes πέμπειν, ἀποστέλλειν, πλεῖν, ἀνάγεσθαι, λέγειν. ἀγγέλλειν, ἄρχεσθαι λόγου, ἐρωτᾶν, κελεύειν.

Imparfait

L'imparfait signifie l'action passée comme s'accomplissant dans le même temps qu'une autre action passée, comme contemporaine d'une autre action passé.

Il répond dans la plupart de ses emplois au présent.

Il ne ~~s'emploie~~ peut s'employer ~~signifie~~ ~~jamais~~ d'une action instantanée:× ~~Il ne se dit que~~ d'une action d'une ~~certaine~~ durée appréciable qu'il signifie comme étant en voie d'accomplissement dans le temps d'une autre action passée,× ou d'un état qu'il signifie comme subsistant dans le temps d'une action passée.

× qu'il signifie comme simultanée à une autre action passée: il rendait le dernier soupir, quand j'entrai.

×, j'écrivais lorsqu'il entra

ἔφευγον, ἐνίκων, ἐπτώχ[illegible]

etc.

je dormais lorsqu'il entra

336

Il s'emploie dans les récits pour marquer les circonstances où un fait s'est accompli : date, lieu, états, dispositions, motifs, intentions, projets, préparatifs, etc. Le fait passé n'est pas exprimé dans la même proposition, mais on le sous-entend.

Dem. de cor. 169-172. 18-20
Cic. Verr. (de signis) IV, 18. Mme de Sévigné (mort de Vatel).

La durée ~~du~~ des temps ~~passé~~ de l'action passée ~~auquel~~ relativement ~~auquel~~ à laquelle l'imparfait marque la contem-poranéité peut être indé-finie comme le présent, l'imparfait signifie l'ha-bitude, la répétition d'une action. in Graecia musici floruerant, discebantque id ~~omnes~~ omnes (Cic. Tusc. 1, 2).

imparfait

A ~~le temps de l'action~~ – ~~du~~ le passé ~~passée~~ relativement ~~à laquelle~~ auquel l'imparfait marque contemporanéité peut comprendre une portion de la durée antérieure

1° fait usuel

ἦσαν, ᾠχόμην

Κῦρος εἶδε τὰς σκηνάς, οὗ οἱ Κίλικες ἐφύλαττον Xen. An. 1, 2, 22

2° quand on marque que le temps passé s'étend jusqu'au temps où s'accomplit l'action inclusivement

πάλαι jampridem – dudum

— il était là depuis un an.

En grec, on trouve souvent l'imparfait là où l'on s'attendrait à rencontrer l'aoriste et où nous mettons en français le prétérit défini. Particulièrement les verbes de mouvement πέμπειν, ἀποστέλλειν, πλεῖν, ἀνάγεσθαι et λέγειν, ἀγγέλλειν, ἐρωτᾶν, ἄρχεσθαι λόγου, κελεύειν. En général toutes sortes de verbes. Voir le récit de Démosth. de cor. 169–172.

aoriste, parfait latin, prétérit défini

le parfait latin. le prétérit défini

L'aoriste, signifie l'action comme antérieure au moment où l'on parle ~~sans autre~~ idée ~~accessoire~~, purement et simplement, sans autre idée accessoire

L'aoriste peut
~~Il~~ signifie 1° une action sans durée appréciable 2° une action qui dure ἐπεβίω δύο ἔτη, συχνὸν ἐκεῖ διέτριψα χρόνον ; 3° un état : ἐβασίλευσε, ἐδίδαξε, ἐνόσησε, ἐπλούτησε, etc. il fut roi, riche, etc. Ces mêmes ἐδυνάσθη

il signifie ~~l'entrée~~ la production de l'état, l'entrée du sujet dans l'état : il devint roi, riche etc. εἶχε il possédait ἔσχε il entra en possession, reçut, acquit, conquit etc. tomba malade

4° avec ἄν il exprime la répétition de l'action πολλάκις ἠκούσαμεν ἄν τι κακῶς ὑμᾶς βουλευσαμένους μέγα πρᾶγμα (Arist. Lys. 510) εἴ τινες ἴδοιέν που τοὺς σφετέρους ἐπικρατοῦντας ἀνεθάρσησαν ἄν (Thuc. 7, 71, 2). 5° une habitude: ὡς τὰ πολλὰ ἀναβὰς ἐπὶ τὸν ἵππον ἱππασάμην ... ἐπειδὰν δὲ ταῦτα γένηται ... ἀπεστλεγγισάμην (Xen. Oec. 11, 17) 6° un fait d'expérience οὐδεὶς ἐπλούτησεν ταχέως δίκαιος ὤν (Ménandre) 7° L'aoriste de certains verbes s'emploie comme un présent ἥσθην, ἐγέλασα, ἐπῄνεσα

Temps

Aoriste. Parfait. Futur.

1° L'aoriste Grec, le parfait Latin, ~~[au Recto]~~ le prétérit défini et le prétérit indéfini Français sont employés pour marquer que l'action est antérieure au moment de la parole, purement et simplement, sans ajouter aucune idée accessoire.

sur les Parfaits français

Pott II, 1, 704

Grec Aoriste 1° S'emploie dans les narrations, et en général de tout fait passé, quand on veut marquer l'antériorité pure et simple au moment de la parole: ἐπίεσε δ' αὐτοὺς μᾶλλον πρὸς τῷ ὑπάρχοντι πόνῳ καὶ ἡ ξυγκομιδὴ ἐκ τῶν ἀγρῶν εἰς τὸ ἄστυ. Thuc. ὅσον χρόνον προὔστη τῆς πόλεως ἐν τῇ εἰρήνῃ, μετρίως ἐξηγεῖτο. Thuc. ἐπεβίω δύο ἔτη καὶ μῆνας ἕξ. Thuc. — ~~2° quand les verbes signi~~fient une manière d'être, un état, l'aoriste marque, suivant le sens général, tantôt que l'état a eu lieu, tantôt que le sujet du verbe est entré dans l'état signifié: ἐβασίλευσα, je fus ou devins roi. ἐπλούτησα je fus ou devins riche. ἐπολέμησα je fis ou engageai la guerre. ἠράσθην, j'eus de l'amour ou je m'épris. — 2° il exprime un fait général d'expérience:

οὐδεὶς ἐπλούτησε ταχέως δίκαιος ὤν. Ménandre. — 3° uni à ἄν, il exprime parfois la répétition d'une action: εἴ τινες ἴδοιέν που τοὺς σφετέρους ἐπικρατοῦντας, ἀνεθάρσησαν ἄν. Thuc. — 4° l'aoriste de certains verbes s'emploie d'une action présente: ἥσθην ἀπειλαῖς, ἐγέλασα ψολοκομπίαις. Aristoph. ἐπῄνεσ' ἔργον καὶ πρόνοιαν ἣν ἔθου. —

5° quand le verbe signifie un état, une manière d'être, l'aoriste signifie souvent l'entrée du sujet dans cet état: οὐδεὶς ἐπλούτησ' ἔμπορος ἀργὸς ὤν. Eurip. Πεισιστράτου τελευτήσαντος Ἱππίας ἔσχε τὴν ἀρχήν Thuc. Στησίχορος ποιήσας τὴν καλουμένην παλινῳδίαν παραχρῆμα ἀνέβλεψεν Plat.

Latin. ~~Quand le parfait n'expr~~ [au recto]

~~[illegible]~~

~~n'exprime pas l'entier achèvement~~

~~de l'action~~ Il s'emploie dans les narrations ou d'un fait isolé.

Parfois en prose il signifie un fait général d'expérience: haud semper errat fortuna, aliquando et eligit. Tac. Agr. 9. Cic. off. 1, 44. Fin. 1, 45.

En poésie il est parfois employé pour signifier un fait qui se passe habituellement: rege incolumi mens omnibus una est, amisso, rupere fidem constructaque mella diripuere ipsae. Virg. Georg. IV, 212. : illius immensae ruperunt horrea messes G. 1, 49 terra tremuit fugere ferae et mortalia corda per gentes humilis stravit pavor 1, 330 dans une comparaison En. 1, 147 cum saepe ... [illegible] ~~sanditer~~

nemo unquam ~~est oratorem~~ quod ~~latine~~ loqueretur admiratus Cic. de or. 3, 14, ~~52~~ 52

Dräger II, 1, 829 p.

Fuit = était

apud Helvetios longe
nobilissimus et ditissimus
fuit Orgetorix Caes. B.G. 1,2

Urbs antiqua fuit, Tyrii
tenuere coloni Virg. A. 1

Les poètes, nommément Dräger I (21) 207

Virgile, emploient le parfait

de l'antécédent, le présent

du conséquent procubuit viridique

in litore conspicitur sus ~~Ec~~

Æ. 8, 83 transabiit costas et

candida pectora rumpit Æ 9, 432.

cf. 3, 192; 4, 198; 6, 746; 10, 151, 659; 12, 380.

La versification: ne force pas ~~on plus~~ toujours

~~Dans les~~ mais dans le cas

loquendi finem facit, neque ad

mox incipit 69, 46. in [illegible]

tionem [illegible] accepit ceter

atamque in [illegible] [...]

5, 11

353

~~même pour~~

Les poètes (à l'imitation des Grecs ?) emploient le présent pour le parfait dans les propons relatives

Madvig opusc. II 25

Æ. A. 2, 275 quantum mutatus ab illo Hectore qui redit exuvias indutus Achilli — 4, 481 ad maniam ... ubi Atlas garnerat ~~caeli~~ qui sidera tollit (sustulit ? sustinuit ?) — 9, 265 dabo ... cratera antiquum quem dat Sidonia Dido — 9, 360 Tiburti Remulo ditissimus olim quae mittit dona hospitio ... cum jungeret absens: Caedicus, ille mo moriens dat habere nepoti — 11, 172 magna tropaea ferunt quos dat tua dextera leto

10, 518 quattuor hic iuvenes totidem quos educat Ufens 20. viventes rapit

1, 665 nate, patris summi qui tela Typhoea temnis

Français Il faut distinguer le cas où l'on mentionne un fait isolément de celui où l'on fait un récit.

~~[illegible]~~ 1° on peut toujours employer le prétérit indéfini d'un fait mentionné isolément : il est venu hier, la semaine dernière, le mois dernier etc. César a gagné sur Pompée la bataille de Pharsale. — quand la désignation de temps ajoutée au verbe ou sous-entendue comprend le moment où l'on parle, l'emploi du prétérit indéfini est obligatoire : il est venu ce matin, aujourd'hui, cette semaine, ce mois-ci, cette année etc. — quand la désignation de temps ajoutée au verbe ou sous-entendue ne comprend pas le moment où l'on parle, on peut employer le prétérit défini : il vint hier, la semaine dernière, le mois dernier etc. × — Grâces à mon amour je me suis bien servie du pouvoir qu'Amurat me donna sur sa vie (Racine Bajazet). × — 2° Dans une narration on n'emploie guères que le prétérit défini. Si les faits racontés ont eu lieu le jour où l'on parle,

~~[au recto]~~

~~[illegible]~~

× le prétérit défini désigne aussi souvent une action plus éloignée du présent que le prétérit indéfini

Si l'on nous offensa, l'on s'est vengés.
(Arnault)

on considère le temps où ils ont eu lieu et le moment où l'on parle comme n'étant pas compris dans la même unité de temps. Le flot qui l'apporta recule épouvanté. — Nous partîmes cinq cents

Le prétérit défini et le prétérit indéfini s'emploient d'un fait d'expérience ; qui ne sait se borner ne sut jamais écrire (Boil.).

Parfait

Le parfait grec est une forme temporelle qui signifie l'action passée comme liée avec le temps où l'on parle.

Cette liaison s'interprète différemment suivant la manière dont le verbe est employé

Le parfait passif et celui des verbes intransitifs comme τέθνηκα ἐγρήγορα signifient l'état qui résulte ~~résultant~~ du fait passé comme subsistant au moment où l'on parle.

Il peut s'adapter exactement

ἐσπούδακα (je suis [illegible] préoccupé)

358

par le participe juste
uni au présent du verbe
substantif; et même cette
périphrase est st d'usage
en Grec à la troisième personne
du pluriel du parfait
passif des verbes dont le
radical se termine par
une consonne. ἠγαπημένοι
εἰσί ils sont aimés τέθνηκε
il est mort, ἐγρ. je suis éveillé,
ἑστ. je suis debout (participe)
ajouté à παίζω, je plaisante.

Le parfait moyen est celui des verbes actifs signifient souvent la situation qui résulte du fait passé comme subsistant au moment où l'on parle. ~~actives~~ Les parfaits de certains verbes ~~ont~~ sont même toujours employés comme des présents. κέκτημαι, μέμνημαι, ἔγνωκα δέδοικα, τεθνήκαμεν (je suis frappé).

Ce temps est fréquent chez les orateurs et dans les discours en général

πολλ' ἀγαθὰ ἡμᾶς εἰσιν εἰργασμένοι, πολλ' ὑμᾶς ἠδίκηκε ils sont vos bienfaiteurs, ~~tu~~ il est ~~envers vous~~ l'auteur de beaucoup d'injustices ~~envers~~ dont vous avez été victimes. οἱ Θηβαῖοι κ.τ.ε. (Xén. Hell. 6, 5, 37) ~~p. 13~~

ἡμεῖς γάρ ... (Xén. Hell. 2, 4, 20) p. 123

La situation peut être passive: ὁ πόλεμος ὑμᾶς πενεστέρους πεποίηκε καὶ διαβέβληκε πρὸς τοὺς Ἕλληνας (Isocr.). ~~ici la situation~~ souvent même quand le sujet est un nom de chose

Dans le dialogue le parfait signifie très souvent un fait qui vient d'avoir lieu (ἄρτι, ὁ παρακείμενος) φανὶς βέβληκέ με (Arist.) — τί τοῦτ' εἴρηκας; — ὀρθότατα εἴρηκας. — ou qui a eu lieu dans un espace de temps qui comprend le temps où l'on parle: οὐχ ἑώρακα Πρωταγόραν πώποτε οὐδ' ἀκήκοα οὐδέν. Plat. Prot. 310 e. οὐδείς με ἠρώτηκε καινὸν οὐδὲν πολλῶν ἐτῶν. Plat.

ἢ ἄρτι ἄρα ἐκείνῳ συγγενόμενος ἥκεις; Plat. Prot. 310 A.

Parfait latin ~~temps~~

Il a le sens de l'aoriste et aussi le sens du parfait

actum est ~~Ter.~~ Ter. Hec. 3, 4, 39 nullus sum... [illegible]

Mc 3356 [au recto] [illegible] mos usque ad hunc diem permansit.

<u>Latin</u>. fuimus Troes, fuit Ilium (Virg. En. II, 325). — odi, memini, novi, suevi, consuevi sont des parfaits qui ont le sens de présents comme μεμνῆσθαι et κεκτῆσθαι.

magnitudinem animi tui ~~hominum~~ semper admiratus sum semper amavi Cic. Fam. 1, 7, 9.

nemo unquam est oratorem quod Latine loqueretur admiratus Cic. de Or. 3, 14, 52

362

Français. c'en est fait. — s'em [au verso]

ploi ~~[illegible]~~ d'une action à venir : j'ai fini dans un moment. — avez vous bientôt fait ?

participe passé avec fui

Madvig opusc. II, 218. Quum dicimus... ~~finitum est~~ utrumque significari potest, et finisse aliquem, participio et verbo sub'do in unam notionem perfecti praesentis coalescentibus et nunc illud finitum manere, ut participium statum aliquem ei significet, verbum eum statum nunc esse... Quum autem finitum fuit dicitur, utrumque significatur, praeteritum tempus rei effectae et in statu aliquo manentis, ut participio status, verbo eum fuisse, declaratus

~~conséquence d'avoir le~~

Liv. 1, 19, 3* bis deinde post Numae regnum ~~Numam~~ Janus clausus fuit (se trouva fermé Riemann 166)

* iudicium pacis bellique fecit, apertus ut in armis esse civitatem, clausus pacatos circa omnes populos significaret

Neue II, 352. Riemann 165
Dräger II, 1, 252 § 134

plures recte sic intelligunt ut bis accidisse narretur ut aliquando Janus clausus maneret (Madv. 220)

conséquence dans le passé opposée à la conséquence dans le présent.

quae sunt conclusa nunc artibus, dispersa et dissipata quondam fuerunt Cic. de or. 1, 42, 187 — reliquorum ... illius anni justis ... multitudini... legum multitudinem, cum earum quae latae sunt, tum vero quae promulgatae fuerunt pro Sest. 25, 55

~~ac~~ quorum detestabilior istorum immanitas, qui laceraverunt omni scelere patriam et in ea funditus delenda occupati et sunt (Antoine et ses partisans) et fuerunt (Clodius, Catilina) de off. 1, 17, 57 ~~Et~~ etiam hanc

366

legem populus Romanus accepit? quid? promulgata fuit? Quid? non ante lata quam scripta est? Phil. 5, 3, 7 — lex dicis fuit deposita paucos, ferri coepta nunquam, deposita est in senatu. pro Sull. 23, 65 (loi Fichum proposé par le fils de Sulla, Caecilius; le mot devait donner une auctoritas pour qu'une loi fût proposé à l'assemblée du peuple). — omnes consulares qui tibi persaepe ad caedem constituti fuerunt ... partem istam subselliorum nudam atque inanem reliquerunt Cat. 1, 7, 16 — quid ego te invitem a quo etiam aquilam illam argenteam ... cui domi tuae sacrarium scelerum tuorum constitutum fuit, sciam esse praemissam? Cat. 1, 9, 24

367

us - nemo fui conséquente
- us fui sans part -

~~antérité~~ dans le passé opposé
au présent

errore... et omnem glo
riam, ad quam a pueritia
inflammatus fuisti, omni cura
atque industria consequare,
magnitudinemque animi tui
quam ego semper admiratus sum
semperque amavi ne umquam
inflectas cuiusquam iniuria
Cic. Fam. 1, 7, 9

in quos propter eorum
crudelitatem inflammatae
mentes nostrae fuerunt, cum
horum etiam tectis et sedibus
residere aliquod bellum semper
videtur. de domo 23, 61

eius non longe a Tanagra
simulacrum e marmore in sepulcro
positum fuit de domo 43, 111

Quaeris cur veniam tibi tardior.
aurea Phoebi Porticus a magno
Caesare aperta fuit. Tota erat in

368

Speuem etc. Prop. 3, 31, 1

-us fui prius ut di-
ximi.

fuimus semper conspi-
rati Cic. De or. 3, 9, 32
totum hoc in ea fuit po-
situm semper ratione atque tem-
pore Balb. 8, 20 quo uno
miraculo armati ~~semper~~ cum
nobis ~~fuerunt~~ Mil. 26, 70 ne
nos quidem huic uni studio peni-
tus umquam dediti fuimus
Arch. 1, 2 — numquam tam ve-
hementer cum malis coniuncti
fuisti Phil. 2, 1, 12 — in quibus
omnes ante Socratem philo-
sophi occupati fuerunt Ac.
1, 4, 15 — ~~gloriam ad quam~~
a ~~pueritia inflammatus~~
~~fuisti Fam. 1, 7, 9~~ — Corcyrae
fuimus usque a. d. XVI K.
Dec. tempestatibus retenti
Fam. 16, 9, 1. — ~~[illegible]~~ ... Mutaverat primus mensis, veniusque nandus ... tertius a tribus, iuvenum de no- mine quartus, qui sequitur numero turba notata fuit (Ov. Fast. 1, 42)

commoneo ut
gloriam
ad quam a pueritia inflam-
matus fuisti (Cic. Fam. 1, 7, 9
... conseque{re})

370

~~quia tibi perfecte ad eadem~~

~~constituti fuerunt~~

pri

Plaute (série)

Amphitr. I, 1, 301 ubi ego perii? ubi immutatus sum? ubi ego formam perdidi? An egomet me illeic uliqui, si forte oblitus fui?

ibid. I, 1, 31 quod numquam opinatus fui neque alius quisquam civium sibi eventurum, id contigit ut salvi poteremur domum.

Aulul. 3, 3, 9 coctum ego, non vapulatum, dudum conductus fui

Casina 5, 4, 12 tuo quid factum'st pallio? — Bacchae ergo, hercle, uxor... — nugatur sciens: nam ecastor, nunc Bacchae nullae ludunt. — oblitus fui: sed tamen Bacchae...

Merc. 2, 4, 13 tute hunc ipsus mihi narravisti. — satin' ut oblitus fui tibi me narravisse!

ibid. 20 Achillem orabo aurum mihi det, Hector qui expensus fuit

Neue 3/6

Madv. opusc. II, 224

videntur in antiquo sermone interdum participia quaedam deponentium et passivorum sic posuisse poni ut magis absolute condicionem et statum significantia, paene in adjectivi notionem transeuntia

jampridem quidem istuc scivi et miratus fui neminem venire qui istas adseret manu Poen. 5, 6, 10

(dicam) Et hoc quoque etiam quod paene oblitus fui (Poen. prol. 40) ×

est quod domi dicere paene fui oblitus (Pseud. 1, 3, ?)

× cf. prol. 118 ehem! paene oblitus sum relicuom dicere

Mil. 2, 1, 40 Ubi sumus
provecti in altum, id quod
volunt, capiunt praedones navem
illam ubi vectus fui.

Rud. 2, 3, 23
... auricalco contra non
carum fuit meum mendacium
heic modo quod subito commen-
tus fui, quia lenonis me esse
dixi.

auxiliaires avoir et être

: verbes transitifs — Ils ont tous l'auxiliaire avoir. J'ai battu, lu, coupé etc.

verbes intransitifs. — L'auxiliaire avoir prédomine sur l'auxiliaire être

1° être

verbes qui signifient ~~naître~~ commencer et ~~[illegible]~~ finir: ~~je suis~~ il est devenu, né, mort, décédé; cela lui est échu, la fleur est éclose, le temps est passé

aller et venir: je suis allé, venu, revenu, parvenu, arrivé, entré, rentré, issu, sorti, parti, ~~[illegible]~~ monté, descendu, ~~allé~~ tombé

je suis resté, vécu, demeuré (j'ai demeuré rue d'Ulm)

je suis convenu ~~m. à la [illegible]~~

~~venu~~, je suis disconvenu

avoir exprime une action, un changement

Diez III, 284 Lemaire 2/6

Chassang 331

Les temps composés se conjuguent avec être dans les verbes qui marquent un état (Lemaire grammaire p. 2/6)

ch

374

<u>avoir</u>

Les temps composés se conjuguent avec ~~avoir~~ avoir dans les verbes qui marquent un acte (Lemaire grammaire p. 46)

être, se produire, croître, passer

j'ai <u>été</u>, passé, disparu, tombé

décru, grandi, rajeuni, vieilli

dégénéré, il a péri, expiré

échoué

rougi, pâli

voyagé, marché, volé,

couru, sauté, fui, échappé,

passé, coulé

~~coulé~~ cessé, cédé, succombé

~~ce~~ vécu, ~~[illegible]~~ plu, suffi

<u>être</u> exprime un état dans ces verbes un état qui résulte du changement antérieurement accompli

verbes pronominaux — <u>être</u>,

même quand ils ont un complément direct : je me suis coupé la main — On ne sait si la plupart de ces verbes sont transitifs ou intransitifs on les a tous traités comme intransitifs

Plus que parfait grec

Le plus que parfait grec signifie une action passée comme liée avec ~~un~~ le ~~autre~~ passé auquel elle est antérieure. Il est au parfait ce que l'imparfait est au présent.

Par conséquent le plus que parfait des verbes passifs et celui des verbes intransitifs signifient l'état ~~résultant~~ qui résultait d'un fait passé comme subsistant dans un certain temps passé, et ils ~~se traduisent~~ peuvent se tourner et se traduire par le participe ~~passé~~ parfait grec et le participe passé français accompagné de l'imparfait du verbe substantif ὑπεδέδετο ὑποδεδεμένος ἦν, il était chaussé; ἐτεθνήκει il était mort.

Le plusque parfait moyen et actif des verbes transitifs signifient souvent la situation qui résulte du fait passé comme subsistant dans un certain passé. αὐτοὺς ~~εὖ ἐπεποιήκει~~, ἀγαθὰ εἰργασμένος ἦν, εὖ ἐπεποιήκει. il était leur bienfaiteur — ὁ πόλεμος ὑμᾶς πενεστέρους ἐπεποιήκει la guerre vous avait mis dans un état de plus grande pauvreté.

ἐκεκτήμην, ἐμεμνήμην

(

Souvent le plusque parfait signifie purement et simplement antériorité d'un fait passé relativement à un autre fait passé. ἦλθον οἱ Ἰνδοὶ ἐκ τῶν πολεμίων, οὓς ἐπεπόμφει Κῦρος ἐπὶ κατασκοπήν Xen. Cyrop. 6,2,9. τοῖς μὲν ἄλλοις εἶπεν (οὐ γὰρ ἠριστοποίηντο) ἐμφαγοῦσιν ὅ, τι δύναιντο ἥκειν τὴν ταχίστην Xen. Hell. 4, 5, 8.

Les Grecs emploient souvent l'imparfait et l'aoriste, là où le Latin et le Français emploient le plusque parfait, et nous, le prétérit antérieur défini.

ἐγένετο ἡ συνουσία αὕτη .. τῇ ὑστεραίᾳ ἢ τὰ ἐπινίκια ἔθυεν Plat. Conv. 173a ἐπεὶ δ' ὁ χειμὼν ἔληγε ... οἱ Ἀθηναῖοι ἔπλευσαν εἰς Πελοπόννησον (Xen. Hell. 1,3,1) ἐπεὶ .. ταῦτ' ἔλεγον ... ἀπεκρίνατο (ibid. 3,2,7)

ἐσκήνησαν, οἷς μὲν ἐδόθησαν οἰκίαι, κατ' οἰκίας, οἱ δὲ μή, ἐν τάξει Xen. Gr. 6, 3, 34

ἐπεὶ δ' ἀπήγγειλαν οἱ πρέσβεις ταῦτα τοῖς Ἀθηναίοις, ἔπεμψαν αὐτοὺς εἰς Λακεδαίμονα Xen. Hell. 2, 2, 12

Plusqueparfait

futur antérieur — temps surcomposés

Ce temps marque ~~que l'action est antérieurement achevée relativement à un moment passé~~ ou qu'une action passée est antérieure à une autre action passée

en Grec qu'une situation passée ~~est~~ était le résultat d'une acte antérieurement accompli, en latin et en français

Grec. ~~Il signifie souvent l'entier achèvement avec l'idée que les conséquences subsistaient dans le passé.~~ aussi les verbes ~~qui ont au parfait le sens du présent ont au plusqueparfait~~ le ~~sens de~~ l'imparfait : ~~ἐκέκτητο~~ = ~~il possédait~~.

Il répond à toutes les significations du parfait. Il se traduit souvent en français par le l'imparfait d'être avec le participe passé : ὑπεδέδετο il était chaussé etc.

~~quand il se construit avec ἐπεί, ἐπειδή il répond à notre passé antérieur défini : ἐπειδὴ ἀνῄρηντο αἱ πόλεις quand les villes furent détruites.~~

L'~~idée d'entier achèvement est assez souvent effacée, et alors~~ assez souvent le plusqueparfait ne signifie qu'antériorité d'une action passée relativement à un moment passé : ἦλθον οἱ Ἰνδοὶ ἐκ τῶν πολεμίων, οὓς ἐπεπόμφει Κῦρος ἐπὶ κατασκοπήν (Xen. Cyr. 6, 2, 9).×

× τοὺς μὲν ἄλλους εἶπεν (οὐ γὰρ ἐσπεποίηντο) ἐφευγον ὅ, τι δύναιντο ἦκεν τῶν ταχίστων (Xen. Hell. 4, 5, 8).

L'aoriste est souvent employé là où le latin et le français

emploie-t-on le plus-que-parfait: ou le prétérit antérieur défini

ἐσκήνησαν, οἷς μὲν ἐδόθησαν οἰκίαι, κατ' οἰκίας, οἷς δὲ μή, ἐν τάξει (Xen. Cyr. 8, 3, 34. On lit plus haut: Ἀρτάβαζος ἐνίκα· Κῦρος γὰρ αὐτῷ τὸν ἵππον ἐδεδώκει 8, 3, 25). ἐπεὶ δ' ἀπήγγελλον (= eurent annoncé) οἱ πρέσβεις ταῦτα τοῖς Ἀθηναίοις, ἔπεμψαν αὐτοὺς εἰς Λακεδαίμονα (Xen. Hell. 2, 2, 12).

382

Latin. Dixerat hoc ille, quum puer nuntiavit venire ad eum Laelium (Cic. de rep. 1, 12). [au recto]

Il prend le sens de l'imparfait, comme le plusqueparfait grec, dans oderam, memineram, noveram, consueveram, steteram.

fueram = eram. voc sum M. 338 hom. 6

qui fueram Ov. trist. 3, 11, 25
nec satis id fuerat ex Ponto 3, 5, 27
cf. M. 3, 630

-us erat et fuerat s'emploient indifféremment.

384

[au verso]

Celui qui écrit une lettre emploie parfois du moment où il écrit, en Grec, le parfait et l'aoriste, en Latin, l'imparfait et le plusque parfait, parce qu'il se transporte en imagination au moment où la lettre est reçue par celui à qui elle est adressée: ἀπέσταλκά σοι τόνδε τὸν λόγον δῶρον. Isocr. πρᾶσσε μετ' Ἀρταβάζου, ὅν σοι ἔπεμψα. Thuc. — nihil habebam quod scriberem, neque enim novi quidquam audieram (Cic. ad Attic. 9, 10). M. 345

Temps

Français. Il y a plusieurs temps composés tous pour marquer [au recto]
qu'une action passé est antérieure à une autre action passée. Les uns sont composés avec l'imparfait et le prétérit défini des auxiliaires; ce sont le plusque parfait et le prétérit antérieur. Les autres sont composés avec le prétérit indéfini, le plusque parfait et le prétérit antérieur des auxiliaires: ce sont le prétérit indéfini, le plusque parfait et le prétérit antérieur surcomposés.

1° plusque parfait et prétérit antérieur. — Propositions indépendantes.

Le plusque parfait signifie par lui-même seulement antériorité d'une action passée à une autre action passée; c'est le sens des mots qui ajoute l'idée d'un entier achèvement: Il avait couru toute la journée. — J'avais écrit la lettre quand il est venu. — Le prétérit antérieur s'emploie toujours avec un adverbe de temps et d'un fait isolé pour marquer non seulement antériorité à une action passée mais même entier achèvement. Il eut bientôt parcouru cette distance. Dans les mêmes propositions le plusque parfait exprimerait une action qui se renouvelait: Il avait bientôt parcouru cette distance.

Quand il eut achevé un ouvrage, il en commença un autre. Quand il avait achevé un ouvrage, il en commençait un autre.

386

— 2° Rapport avec les dépendantes. Précédés d'une conjonction de temps, le plusque parfait et le parfait antérieur marquent antériorité à une action passée et relativement; le plusque parfait s'emploie d'une action qui s'est renouvelée, le parfait antérieur d'un acte isolé: quand il avait écrit un ouvrage, il en commençait un autre. — quand il eut écrit cet ouvrage, il en commença un autre.

2° Temps surcomposés. Ils marquent tous antériorité à une action passée et entière relativement. Ils sont peu usités, ~~...~~ si ce n'est dans certaines locutions le ~~...~~ ~~parfait~~ prétérit indéfini: vous n'avez pas été plutôt parti qu'il est arrivé (Acad.). ~~indéfini et le parfait antérieur la même différence d'emploi qu'entre le parfait indéfini et le parfait défini: vous n'avez pas été~~

Emploi des temps de l'indicatif dans les propositions indépendantes

Futur

Dans les trois langues il signifie qu'une action est postérieure au moment de la parole.

[au recto]

Le Futur simple ou absolu est un temps à rapport simple, le Futur ~~passé~~ antérieur est un temps à rapport double en Latin et en Français.

Futur simple ou absolu

Grec. 1° avec les verbes qui signifient un état ou une manière d'être, le futur signifie souvent que le sujet entrera dans cet état. ἄξουσιν (ils obtiendront le pouvoir) ἢ ἄξιοι τούτου ἔσονται (deviendront) κτλ (la proposition est dépendante de πραγματεύονται ὅπως dans le texte) — quand le sens général de la phrase n'indique pas cette traduction, le futur signifie : ils ~~[illegible]~~ exerceront le pouvoir, ils seront. — 2° s'emploie pour signifier ~~qu'on doit adopter~~ que la proposition est ~~[illegible]~~ une conclusion qui résulte de ce qu'on a dit : φιλόσοφος ἡμῖν συνέδοξεν ἔσται ὁ μέλλων καλὸς κἀγαθὸς ἔσεσθαι φύλαξ πόλεως (Platon).

~~Dans le futur signifie souvent une conséquence absurde~~

38

<u>Latin</u> signifie la conclusion [au verso]

tolle ~~hanc opinionem, luctum sustuleris~~ ~~Cic. Tusc. I, 13, 30~~ confer, ...

tum intelliges Cic. Tusc. V, 34, 99

hoc pueri possunt, viri non poterunt

...

<u>Français</u> avec <u>ainsi</u>, <u>donc</u>, etc. [au recto]

le futur peut s'employer avec la nuance qu'il a en grec (2°) — le vrai sage sera donc pour nous, ainsi le vrai sage sera ... — l'emploi du futur pour signifier la conclusion en Latin se retrouve en Français.

L'usage s'est introduit (principalement dans l'histoire militaire) d'employer le futur × dans les récits après le présent historique : Déjà la ligne de défense est tracée sur les cartes, l'artillerie de siège marche sur Riga, à cette ville forte s'appuiera la gauche de l'armée.

× comme reproduction des ordres qui ont été donnés

Futur ~~passé~~ antérieur

Grec il n'a ce temps qu'à la [au recto] voix passive. Le futur ~~passé~~ antérieur ne s'emploie que ~~[illegible]~~ pour signifier ~~l'entier achèvement de l'action~~ qu'une situation à venir sera le résultat d'un acte antérieurement accompli. — ainsi κεκλήσομαι je *porterai* le nom, μεμνήσομαι je me *souviendrai*. πρεσβυτέροις νεωτέρων πάντων ἄρχειν προστετάξεται les vieillards *seront chargés* de conduire les jeunes gens. — s'emploie pour marquer l'accomplissement rapide et immédiat. ἐξ ὧν μέλλει εὖ ποιήσειν εὐθὺς πεποιήσεται.

390 Latin. odero, meminero etc s'emploient [au verso]

comme des futurs simples. — ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ le futur ~~passé~~ antérieur est employé souvent pour marquer Me 340

le résultat de l'action. Nullum ad ea quae quaerimus tua ista explicatio profecerit (Cic. Fin. 3, 4).

— marque l'accomplissement rapide et immédiat. tu invita mulieres; ego accivero pueros (Cic. ad Att. v, 1). Clamor et primus impetus castra ceperit (Liv. XXV, 38) 340 remch

— videro s'emploie pour marquer qu'on remet une chose à un autre temps,ˣ ou qu'on l'abandonne ~~livre~~ aux réflexions d'autrui. quae fuerit causa mox videro (Cic. Fin. 1, 10) sed de hoc tu ipse videris (Cic. de orat. I, 58). Sitne malum dolor necne Stoici viderint (Cic. Tuscul. 2, 18) remch

ˣ videris, viderit -int, pour marquer

signifie c'est ton, leur affaire. Cur tamen est mihi cura tui, tot jam ante peremptis? Viderit! intereat (Atalante parlant d'Hippomène Ov. Mét. 10, 624)

~~Français — signifie 1° le rapport de temps: il aura écrit à ce moment ~~quand il viendra~~ 2° l'entier achèvement ~~2° l'entier achèvement: il aura écrit alors~~ 2° 3° le rapide accomplissement:ˣ il aura bientôt écrit~~

~~— trouve-t-on: il aura eu écrit? (Futur antérieur sur-composé) y en a-t-il des exemples? il semble désigner le rapide accomplissement ou l'entier achèvement suivant leurs constances.~~

~~[illegible] d'un reproche. vous avez [illegible] vos mesures~~

~~ˣ sans rapport à une autre action.~~

Français. — Il y a deux futurs antérieurs [au recto]

l'un composé avec le futur des auxiliaires, l'autre composé à leur futur antérieur, le futur antérieur surcomposé.× — Futurs antérieurs. Il signifie par lui même antériorité d'une action future à une autre action future. ~~Le sens général y ajoute l'idée d'entier achèvement~~. Il s'emploie en général dans les propositions dépendantes : je prendrai ce qu'il aura ramassé. — parlez-lui, quand il sera venu. — Dans les propositions indépendantes, on il s'emploie avec un adverbe de temps et signifie alors l'entier achèvement : J'aurai bientôt écrit cette lettre. — On il s'emploie d'une action passée, pour le ~~passé~~ prétérit indéfini, ~~[illegible]~~ quand on se transporte en imagination dans l'avenir,× soit pour adoucir une assertion en l'énonçant comme ~~[illegible]~~ susceptible d'être retiré : vous aurez mal pris vos mesures, — soit perce qu'on est vivement préoccupé d'une autre action à venir : J'aurai fait soutenir un siège aux Augustins Et cette église seule etc.× (Boil. Lutrin. I La discorde pense au trouble qu'elle vient causer dans la 1re Chapelle ~~[illegible]~~

× qui est inusité.

× et qu'on y rapporte l'action énoncée,

j'aurai pris jusqu'ici brouillé sur les chapitres

à mes ordres rebelles nourrira

dans son sein une paix éternelle

Latin ~~antériorité~~. 1° Elle est ~~[illegible]~~ ordinairement marquée là où on la marque pas en français.[x] quum fortuna reflavit, affligimur. Cic. off. 2, 6. quum ver esse coeperat, Verres dabat se labori atque itineribus Cic. Verr. 5, 10. Si ad luxuriam etiam libidinum intemperantia accessit, duplex malum est Cic. off. 1, 34. Si a persequendo hostes deterrere nequiverant, disjectos ab tergo circumveniebant Sall. Jug. 30. Plato, si modo interpretari potueris, his fere verbis utitur. Cic. legg. 2, 18. — 2° Elle n'est pas marquée là où la marque en français, c'est à dire ~~avec après que = ante quam, prius~~ ~~aussitôt que~~ quam,[x] et qq fois avec jusqu'à ce que = donec. Hispala non ante adolescentem dimisit, quam fidem dedit, ab his sacris se temperaturum Liv. 39, 10. De comitiis, donec rediit Marcellus, silentium fuit. Live 23, 11. — on emploie le plus que parfait

~~[illegible]~~ M. 335 b, 338 a rem. 1 — Num. 340 rem. 1

[x] quand un ~~fait~~ est habituel au se renouvelle, et au futur.

M. 338 b

avec ~~postquam~~ ~~[illegible]~~ posteaquam = après que, ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ et avec non ante, prius, quam Ut, ubi, simulatque, ut primum, quum primum = aussitôt que

posteaquam victoria constituta est ab armisque recessimus, erat Roscius Romae frequens. Cic. pro Rosc. Amer. 91

avec postquam, pour marquer qu'un certain temps s'est écoulé entre l'action de la prop. dépendante et celle de la prop. princip. Hannibal, anno tertio postquam domo profugerat, in Africam venit. Corn. Nep. Hann. 8 — l'imparfait est employé quand l'écrivain croit devoir appeler l'attention sur la durée de l'action, et représenter l'action comme un état. Postquam id difficilius visum est (le simple fait) neque facultas perficiendi dabatur (la situation. se voyant dans l'impossibilité d'exécuter), ad Pompeium transierunt Caes. de bell. civ. 3, 60.

Simultanéité. dum se construit = tandis que ordinairement M. 336 rem. 2 avec le présent de l'indicatif, quoique l'action de la prop. princip. soit au passé. dum obsequor adolescentibus, me senem esse oblitus sum Cic. de or. 2, 4. — L'imparfait appelle l'attention sur la durée de l'action. dum Sulla in aliis rebus erat occupatus, erant interea qui suis vulneribus mederentur. Cic. pro Rosc. Am. 32 — dum = tant que ne se construit avec le présent que quand la prop. princ. est au présent hoc feci dum licuit. Cic. Phil. 3, 13.

Le présent et l'imparfait et le futur
de ~~l'~~auxiliaire être unis
au participe passé des
verbes qui signifient un état
ou une action qui n'a pas
de terme marqué comme ~~aimé~~ être
honoré, estimé répondent ~~au pré~~
~~sent et à l'imparfait~~, au
présent et à l'imparfait
passifs: ab omnibus amatur,
amabatur, amabitur.

unis au participe passé
des verbes qui signifient
une action ~~ayant~~ ~~intransitive ou~~ par elle
même un terme marqué comme lâcher, peindre, bâtir
ils répondent au participe
passé latin uni à sum ou
à ~~ero~~ eram ero: domus aedificata
est, erat, erit; victus est, erat, erit.

duire ainsi : ὑποδέδεμαι *je suis chaussé,* ὥπλισμαι *je suis armé*, etc., du moins quand le verbe signifie une action qui a, par elle-même, son terme marqué. J'appellerai ici l'attention sur un fait que j'ai déjà signalé *(Mémoires de la société de linguistique,* I). Le parfait est très-fréquemment employé chez les orateurs, et il s'en faut de beaucoup que les définitions qu'on donne ordinairement de ce temps s'appliquent à tous ses emplois. Il est parfois synonyme de l'aoriste; ainsi dans les passages suivants, 19, 277-278, Ἐκείνων ὑμεῖς θάνατον κατέγνωτε... ἐκείνων θάνατος κατέγνωσται. — 19, 76 : Πέντε ἡμέραι γεγόνασι μόναι, ἐν αἷς... cf. 60, 64, 116. — 19, 76, ἀπήγγειλε, et πεφενακικε, et 177 ἀπηγγελκότα et φενακίσαντα. — 18, 314 : Τῶν πρότερον γεγενημένων ἀνδρῶν μέμνησαι, et 319 : Ἑτέρων πρότερον γεγενημένων ἀθλητῶν ἀσθενέστερος ἦν. — 18, 219 : Πολλοὶ παρ' ὑμῖν... γεγόνασι ῥήτορες ἔνδοξοι... πρὸ ἐμοῦ. — 18, 223-224 : Ταῦτ' οὔτ' Αἰσχίνης ἐδίωξεν οὔτε... συγκατηγορησεν... τὸ τοῦτον... ἐκείνων μὴ κατηγορηκέναι... Je pourrais multiplier ces exemples. Il en résulte, évidemment, que la relation spéciale de ce temps avec le moment de la parole n'était pas toujours présente à l'esprit des Grecs, ni surtout bien déterminée.

La publication de M. Weil ne sera pas seulement utile à ceux qui, sans être hellénistes de profession, veulent lire Démosthène ou sont appelés par leurs fonctions à l'expliquer. Les philologues ne sauraient ne pas en tenir compte. A mes yeux, son principal mérite, c'est de faire entrer plus avant dans le génie de Démosthène. On le connaît, il est vrai, par ses plus beaux côtés dans les harangues. Mais on ne le connaît complètement, que lorsqu'on a lu ses plaidoyers à la lumière de cette excellente édition, œuvre d'un esprit aussi juste que fin.

Charles THUROT.

---

195. — **Correspondance inédite du comte de Caylus avec le P. Paciaudi, théatin (1757-1765), suivie de celles de l'abbé Barthélemy et de P. Mariette avec le même,** publiées par Charles NISARD, de l'Institut. Paris, A. Firmin Didot, 1877, 2 vol. grand in-8° de CIII-468 et 493 p.

On trouve dans le premier des beaux volumes de M. Charles Nisard : 1° un portrait du comte de Caylus; 2° une préface et notice sur Paolo Maria Paciaudi (né à Turin le 23 novembre 1710, mort à Parme le 1er février 1785); 3° 90 lettres de l'auteur du *Recueil d'antiquités;* et dans le second : 1° 58 autres lettres de cet académicien ; 2° un appendice où est donné un extrait des *Matinées du roi de Prusse;* 3° 40 lettres de l'abbé Barthélemy ; 4° 19 lettres de Pierre Mariette ; 5° l'index de la préface et notice sur Paciaudi ; 6° l'index des lettres du comte de Caylus ; 7° l'index des lettres de l'abbé Barthélemy ; 8° l'index des lettres de Mariette. Nous avons dans les deux volumes un total de 207 lettres inédites, dont 148 appartiennent à Caylus. Ces dernières sont comprises entre les dates que

398

voici : 7 février 1757 — 1er septembre 1765 [1]. Les lettres de l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* s'étendent du 29 avril 1757 au 25 juillet 1777, et celles de l'auteur de l'*Abecedario*, trop rares malheureusement, ne vont que du 17 février 1759 au 5 avril 1771.

La notice sur Paciaudi, qui a été lue, il y a quelques mois, devant l'Adémie des Inscriptions, est le travail le plus considérable et le meilleur, qui ait encore été consacré à un des plus laborieux et des plus savants archéologues du XVIIIe siècle. « Dacier, » dit M. N. (p. III et IV), « a écrit l'éloge [2] de ce Père, mais ce n'est qu'un éloge, et il est court et dépourvu de faits. Vezzosi a fait une notice biographique [3] ; mais, outre qu'elle ne va pas jusqu'à la mort de Paciaudi, cette notice est d'une remarquable stérilité. Ce défaut n'est compensé que par une nomenclature des ouvrages de Paciaudi, et une analyse très-succincte et très-louangeuse de ce qu'ils contiennent. Vezzosi, comme Paciaudi, était théatin, et il écrivait surtout pour l'honneur du couvent. Fabroni [4] est plus abondant, parce qu'il a été mieux renseigné, ayant survécu à Paciaudi, et ayant fait une étude plus sérieuse de ses nombreux écrits. Tous trois néanmoins ont laissé beaucoup à dire après eux sur ce personnage, et si j'entreprends de combler ces lacunes, c'est après avoir lu et étudié tous les écrits publiés ou non de Paciaudi, et recherché dans ceux de ses contemporains toutes les circonstances de sa vie qui leur ont paru dignes d'être rapportées. » M. N. a si bien complété, dans les cent pages de sa *Notice*, le travail de ses devanciers, que je doute fort que les plus habiles chercheurs, soit en France, soit en Italie, ajoutent jamais rien d'important à son récit de la vie de Paciaudi, à son appréciation des ouvrages du fécond érudit.

Ce récit n'est pas seulement des plus fidèles, ces appréciations ne sont pas seulement des plus judicieuses [5]; M. N. y a, de plus, répandu beau-

---

1. Caylus mourut, âgé de 73 ans, quatre jours plus tard, le 5 septembre.

2. Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLVII, p. 305. Cette Compagnie avait, en 1757, nommé Paciaudi son correspondant étranger en remplacement de Gori, et, en 1769, elle l'avait nommé membre associé, en remplacement de l'abbé Venuti.

3. *I Scrittori de' Cherici regolari detti Teatini*, tome II, pages 121 et suiv.

4. *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui sæculis* XVII *et* XVIII *floruerunt*. Pise, 20 vol. in-8°; dans le tome XIV, p. 180 et suiv. Fabroni, voulant donner une belle idée du zèle avec lequel Paciaudi se livrait, à Rome, à la recherche des antiquités, se sert de cette plaisante comparaison (p. 207) : « *Canem venaticum dixisses in conquirendis antiquitatis reliquiis.* »

5. Voir (p. I) pour les *Lettres de Pacciaudi au comte de Caylus*, publiées en 1802 par Sérieys; (p. VI-VII) pour *Delle antichità di Ripatransona*; (p. VIII-IX) pour *Dissertazione sopra una statuetta di Mercurio*. Naples, 1747, in-4°; (p. X-XII) pour *De sacris Christianorum balneis*. Venise, 1750, in-4°; (p. XIII-XVI) pour *Diatribe qua graeci anaglyphi interpretatio traditur*. Rome, 1751, in-4°; (p. XVII-XX) pour *De Umbellae gestatione commentarius* (contre une opinion erronée de Dom B. de Montfaucon). Rome, 1752, in-4°; (p. XXI-XXIII) pour *De Beneventano Cereris augustae mensore*, etc. Rome, 1753, in-4°; (p. XXIV-XXIX) pour *De cultu S. Johannis Baptistae*, etc. Rome, 1755, in-4°; (p. XXXIII-XXXVII) pour *De Athletarum*, etc.

401

Notes anciennes

λόγος oratio Priscien II, X oratio
~~est ordinatio dictionum congrua perfectam sententiam demonstrans.~~

τοῦ δὲ λόγου μέρη ὀκτώ (D. Thr. 634, 4)

ὁ λόγος εὑρίσκεται ἔχων ὀκτὼ διαφοράς (Schol. 841, 29-30). Παντὸς μέρους τὰ ἴδια δεῖ σκοπεῖν κ τὰ παρεπόμενα κ οὕτω ποιεῖσθαι τὸν μερισμόν (Schol. 843, 1. cf. 23 et suiv.)

843, 26 τοῦ ῥήματος ἴδιον τυγχάνει τὸ σημαίνειν πρᾶγμα ὃ διὰ τῶν ἀνθρώπων κατορθοῦται ἢ ὡς ἐνεργούντων ἢ ὡς πασχόντων.

quid enim est aliud pars orationis nisi vox indicans mentis conceptum id est agitationem? quaecumque igitur vox litterata profertur aliquid significans iure pars orationis est dicenda (Prisc. XI, 7). x

II, 17 non aliter possumus discernere partes orationis nisi uniuscuiusque proprietates significationum attendamus.

II, 18. proprium est nominis substantiam et qualitatem significare — accidentia: genus, numerus, figura, casus.

Aristote: ὄνομα, ῥῆμα, σύνδεσμος, ou ἄρθρον — Les Stoïciens ὄνομα, ῥῆμα, σύνδεσμος, ἄρθρον. x plus tard ἀντωνυμία — προθετικοὶ σύνδεσμοι (Stoïciens) ensuite προθέσεις (grammairiens). — μετοχή (grammairiens). — enfin (D. Thr. ὄνομα, ῥῆμα, μετοχή, ἄρθρον, ἀντωνυμία, πρόθεσις, ἐπίρρημα, σύνδεσμος. — Interjection substituée à l'article par les Latins et placée à la fin dans Donat: nomen, pronomen, verbum, participium, adverbium, coniunctio, prep., interiectio.

x plus tard ἐπίρρημα (Stoïciens) qui [illegible]. Apollonius comprend le pronom dans l'ἄρθρον (ἄρθρα δεικτικά) (Grammaire 264 pron.)

Sophiste 262 a 6

πᾶς δὲ λόγος [illegible] ὀνόματα κ ῥήματα συνεχῶς λεγόμενα

Divutilis pars orationis et allusio dictionum in eadem diffinitione et in eisdem accidentibus convenientium

Michel de Marbais : pars est vox significativa rei cum proprietatibus suis mediante ratione significandi et consignificandi ab intellectu sibi concessis.

constructio est congrua constructibilium unio ex modo significandi causata ~~ad~~ inventa ad effectum animi indicandum.

Port-royal (II, 1) p. 67 ~~les hommes~~
Il faut que la plus générale distinction des mots soit que les uns signifient les objets des pensées et les autres la forme et la manière de nos pensées, quoique souvent ils ne la signifient pas seule. Les mots de la première sorte sont ceux qu'on l'on a appelés noms articles pronoms participes prépositions et adverbes; ceux de la seconde sont les verbes, les conjonctions et les interjections. (Duclos: l'article et la préposition appartiennent à la seconde classe).

Harris I, 3 p. 30 Les mots sont significatifs par eux-mêmes (substantifs ou attributifs) ou par relation (définitifs et connectifs).

Beauzée p. 148 L'office de la grammaire générale est de distinguer les caractères spécifiques des différentes classes primitives et subalternes dans lesquelles on les (mots) a rangés et de trouver le fondement de ces divisions dans la nature et la diversité ~~comm~~ des fonctions ~~communes~~

406

des mots par rapport à l'expression analytique de la pensée.

Hugle p. 72-77 Les mots désignent des choses matérielles comme arbre animaux, fleurir, vert, ou des idées de rapports conceptions de l'esprit comme ici (ici) par... — La proposition est l'expression d'une pensée. sujet — attribut — mots substantifs ou attributifs — les mots substantifs sont substantifs ou pronoms — les attributifs : adjectifs ou verbes — les adverbes et les prépositions déterminatifs de l'attribut — L'adjectif épithète, le participe, les noms de nombre, les pronoms adjectifs, l'article déterminatifs du sujet

On reconnaît la langue grecque se compose de dix sortes de mots qu'on appelle aussi les parties du discours nom substantif adjectif article pronom verbe participe préposition adverbe conjonction interjection. (De même Dutrey et Lemaire)

Plat. Soph. 262a[x] τὸ μὲν ἐπὶ ταῖς πράξεσιν ὂν δήλωμα ῥῆμά που λέγομεν ∴. τὸ δέ γ᾽ ἐπ᾽ αὐτοῖς τοῖς ἐκεῖνα πράττουσι σημεῖον τῆς φωνῆς ἐπιτεθὲν ὄνομα … οὐκοῦν ἐξ ὀνομάτων μὲν μόνων συνεχῶς λεγομένων οὐκ ἔστι ποτὲ λόγος, οὐδ᾽ αὖ ῥημάτων χωρὶς ὀνομάτων λεχθέντων … 262c[x] οὐδεμίαν γὰρ οὔτε οὕτως οὔτ᾽ ἐκείνως πρᾶξιν οὐδ᾽ ἀπραξίαν οὐδὲ οὐσίαν ὄντος οὐδὲ μὴ ὄντος δηλοῖ τὰ φωνηθέντα, πρὶν ἄν τις τοῖς ὀνόμασι τὰ ῥήματα κεράσῃ.

x, ἔστι γάρ ἡμῖν που τῶν τῇ φωνῇ περὶ τὴν οὐσίαν δηλωμάτων διττὸν γένος …

x κατὰ ταύτην δὴ τὴν συνέχειαν οὐδεὶς πω συνέστη λόγος

Des parties du discours

D. Thr. §12 p. 633, 32 λέξις ἐστί μέρος τοῦ κατὰ σύνταξιν λόγου ἐλάχιστον — Prisc. II, §14 dictio est pars minima orationis constructae

D. Thr. §13 (p. 634, 3) λόγος δέ ἐστι πεζῆς τε καὶ ἐμμέτρου λέξεως σύνθεσις διάνοιαν αὐτοτελῆ δηλοῦσα. τοῦ δὲ λόγου μέρη ὀκτώ, ὄνομα, ῥῆμα, μετοχή, ἄρθρον, ἀντωνυμία, πρόθεσις, ἐπίρρημα καὶ σύνδεσμος. — Schol. p. 843, 1 παντὸς μέρους τὰ ἴδια δεῖ σκοπεῖν καὶ τὰ παρεπόμενα καὶ οὕτω ποιεῖσθαι τὸν μερισμόν. cf. 23 [illegible] — Prisc. II, 15 oratio est ordinatio dictionum congrua sententiam perfectam demonstrans. — Et non aliter possumus discerni a se partes orationis, nisi uniuscuiusque proprietates significationum attendamus.

Dictio est vox sig'va mediante voce sig'di ab intellectu sibi concessa — pars est vox sig'va in proprietatibus suis mediante modo vel voce sig'di ab intellectu sibi concessio.

Sophiste Cratyle 385c

ὄνομα λόγου σμικρότατον μόριον

Schol. 840, 12 σύνθεσις λέξεων καταλλήλων διάνοιαν ἀπαρτίζουσα.

Sophiste 262

460

oratio definitur comme l'après Priscian. suppositum est illud de quo fit sermo, appositum est illud quod dicitur de supposito.

~~est constructio congrua constructibilium unio ex modis significandi causata inventa ad affectum animi indicandum.~~

Port Royal Gr. Gén. II, 1. juger c'est affirmer qu'une chose que nous concevons est telle ou n'est pas telle... Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis, La terre est ronde s'appelle proposition.

Dumarsais article construction (V, 41)
La proposition

Grammaire générale (II, 1) p. 67

Des mots les uns signifient les objets des pensées (noms, articles, pronoms, participes, prépositions et adverbes), les autres la forme et la manière de nos pensées (verbes conjonctions et interjections) quoique souvent ils ne la signifient pas seuls mais avec l'objet.

Dumarsais, article. objets de nos idées, différentes vues sous lesquelles notre esprit considère les objets (articles, prépositions, conjonctions verbes) — Duclos approuve.

Beauzée (on dit dans la grammaire générale) donne une classification à l'article mot de l'encyclopédie méthodique.

Condillac gramm. substantifs. adjectifs prépositions verbe (est) ch. XIII.

Domergue (Harris, p. 37) tout est substance ou modification — tout est substantif (pronom personnel) ou attribut — attribut particulier = adjectifs, articles, pronoms, adjectifs — attribut commun = verbe substantif. attribut combiné = verbes adjectifs — attribut de proposition = conjonction. — attribut d'attribut = adverbes et prépositions.

Heyse p. 71 et suiv. Des mots les uns expriment des sentiments (interjections) les autres des pensées.

ceux-ci désignent des choses, des personnes, des actions, des qualités ou des manières d'être ou des rapports d'espace, de temps, de cause etc. (pronoms, articles, noms de nombre, adverbes de temps de lieu de quantité, prépositions conjonctions)

toute proposition contient un ~~substance~~ sujet et un attribut.

le sujet est exprimé par un substantif ou un pronom personnel, l'attribut par un verbe ou un adjectif. Le sujet est déterminé soit par un adjectif ou un participe soit par un nom de nombre un pronom adjectif ou un article — L'attribut est déterminé par un adverbe ou une préposition

La conjonction lie les propositions

10 parties du discours.
article. substantif. pronom adjectif. mot de nombre. verbe adverbe. préposition. conjonction interjection.

On appelle *racine* la combinaison [~~une~~ la voyelle ou] d'une voyelle avec des consonnes de sons articulés qui [signifie] ~~exprime~~ une idée [d'une manière absolument indéterminée] ~~idée~~ indépendamment de ses rapports avec d'autres idées : am-o, am-abilis, am-amus, am-ator.

Dans la famille Indo-Européenne on appelle *mot* la racine modifiée de manière à exprimer les idées que l'usage unit à ~~elle~~ [à] la signification ~~qui est signifiée~~ ~~par~~ de la racine.

Cette modification de la racine consiste soit dans un simple changement de la voyelle : i (rac. i) ; soit [plus ordinairement] dans l'union de la racine avec des sons articulés qui la suivent et qqfois la précèdent (augment) ; La racine ainsi unie à d'autres sons articulés peut être ~~modifiée~~ [changée elle-même] λαμβάνομεν ou ne subit aucun ~~modi~~ changement ἐλάβομεν.

Dans la famille Indo-Européenne il y a dans tout mot une syllabe qui est distinguée les autres par une intonation qui était plus aiguë chez les Grecs et les Latins, qui est plus forte chez les modernes. — accent

Aristote appelait *catégories* les différentes classes entre lesquelles il partageait nos idées. L'esprit humain est enclin à distinguer ce qui lui paraît subsister par soi-même (substance objet) de ce qui existe en autre chose (mode). Dans les modes il distingue qualité ce qui est inhérent à un objet indépendamment du mouvement et du changement

παῖ (qualité), l'action (changement fait ou subi), les circonstances qui accompagnent la manière d'être ou l'action.

On appelle *forme* d'un mot la nature et la disposition des sons articulés qui le constituent considérés dans leur rapport avec leur signification.

On appelle proposition au point de vue de la grammaire un mot ou un ensemble de mots qui offre par lui-même un sens complet.

Le sens est complet quand celui qui parle n'a besoin de rien ajouter pour faire entendre sa pensée.

~~Les mots qui constituent une toute proposition est composée de deux parties appelées termes~~ se partagent en deux groupes appelés termes. L'un des termes, le sujet, désigne ce dont on parle ; l'autre terme, l'attribut, désigne ce qu'on en dit. Le rapport qui unit l'attribut au sujet est un rapport d'énonciation.

Parties du discours

Il faut les déterminer d'après la considération de la signification et de la forme des mots.

La signification d'un mot est l'idée exprimée par le mot, ~~sa forme est dans la nature et la disposition de ses sons articulés considérés dans leur rapport avec sa signification~~.

L'idée exprimée par un mot est ~~pas~~ toujours complexe. Elle se compose d'une idée principale et d'idées accessoires qui modifient cette idée principale.

amor-em, amabil-em, ama-te, amantes, (fecit)
~~dolorem, dolentem, dolete, dolentes, (docuam)~~

~~signification~~ idée principale ~~[illegible]~~ affection A considéré comme 1° un objet 2° du genre masculin 3° du nombre singulier 4° objet direct d'une action — B ~~considéré comme~~ la possibilité de l'inspirer 1° une qualité inhérente à un objet ~~[illegible]~~ 2° sans comparaison avec d'autres — C l'affection considérée 1° comme une action 2° accomplie par un sujet (voix active) 3° ~~dans le temps~~ au moment où l'on parle (temps présent) 4° par des personnes à qui l'on parle (seconde personne et nombre pluriel); 6° qui est l'objet d'un voeu ou d'un ordre (mode impératif — D l'affection considérée comme accompagnant ~~[illegible]~~ une action ou un état, une circonstance d'une action ou d'un état.

~~La forme d'un mot est constituée par le radical et la désinence. Le radical est la racine modifiée qui exprime l'idée principale, la désinence exprime les idées accessoires ou du moins une partie de ces idées.~~

La fonction d'un mot est la manière dont il sert à l'expression des rapports grammaticaux. tantôt elle distingue ~~les~~ [d'une partie du verbe] les idées accessoires qui modifient l'idée principale, tantôt elle se confond avec elles.

forme - radical et ~~désinence~~ flexion

Le radical ~~exprime~~ [est la partie du mot qui] exprime l'idée principale; la ~~désinence exprime le cas et le nombre dans les noms, la personne et le nombre dans les verbes~~ flexion est la forme que prend le mot suivant les idées accessoires qui modifient l'idée principale.

amor - amabiliti - ama - amant

(racine, suffixe)

quatre principales parties du discours*: substantif, adjectif, verbe, adverbe. - substantif [signifie] objet déterminé en genre et en nombre - adjectif qualité considérée comme inhérente à un objet - verbe action déterminée en voix et en temps - adverbe circonstance

La forme d'un mot est constituée par l'expression des idées accessoires auxquelles l'idée principale est rapportée

racine - radical - suffixe - désinence

La ~~(appelle) manière de signifier~~ d'un mot est constituée par les idées accessoires qui modifient l'idée principale, abstraction faite de la fonction

on appelle parties du discours les différentes classes entre lesquelles se distribuent les mots ~~d'après leur manière de signifier l'idée exprimée par leur radical~~ principale ou les rapports

* d'après les manières de signifier

qui accompagne une action ou un état.

~~Le particip~~ La préposit[ion] et la conjonction sont des espèces d'adverbes qui servent la préposition à marquer le rapport qui unit un complément au terme complété, la conjonction à unir deux propositions ou les parties d'un terme composé.

Les pronoms sont des ~~espèces de~~ substantifs, des adjectifs et des adverbes qui diffèrent de tous les autres par la signification de leur racine, laquelle exprime relation avec la personne qui parle.

L'article est une extension du pronom démonstratif.

Le participe est une forme du verbe.

L'interjection n'est pas à proprement parler une partie du discours.

On appelle catégories grammaticales les idées accessoires qui modifient l'idée principale.

On appelle formes grammaticales les formes que prend un mot suivant les différentes catégories grammaticales.

On appelle <u>racine</u> la combinaison de sons articulés qui exprime une idée indépendamment de ses rapports avec d'autres idées: <u>ac</u>-tionis, <u>ag</u>-ilis, <u>ag</u>-imus. am-or am-abilis amamus amantes

Dans les langues de la famille Indo-Européenne toute idée exprimée par une racine est ~~rapportée~~ associée à d'autres idées dont l'expression est intimement unie à la racine et forme avec elle ce qu'on appelle un <u>mot</u>. L'idée exprimée par la racine est l'<u>idée fondamentale</u>; ~~les~~ les idées auxquelles elle est rapportée en sont les <u>modifications</u>

Il n'est pas de mot où la signification de la racine ne soit rapportée à l'idée d'<u>objet</u>, ou à celle de <u>qualité</u>, ou à celle d'<u>action</u>. On appelle <u>objet</u> ce qui est conçu comme subsistant par soi même indépendamment d'autre chose: homme, peuple, arbre, vin. On appelle <u>mode</u> ce ~~q~~qui est conçu comme existant dans un objet; la <u>qualité</u> est un mode ~~qui existe~~ qui est conçu comme existant dans un objet indépendamment de toute idée de mouvement et de changement: un

homme vertueux, un grand peuple, un bel arbre, du bon vin; l'<u>action</u> est un mode qui n'est conçu que comme un mouvement ou un changement fait ou subi par l'objet : grandir, embellir, battre.

~~[illegible]~~ notre esprit peut concevoir une qualité ou une action comme quelque chose qui subsiste par soi-même, et lui prêter l'existence indépendante d'un objet : grandeur, bataille.

Dans la famille Indo-Européenne, la signification de tout mot est donc complexe et ~~[illegible]~~ se forme au moins de ~~la signification~~ l'idée exprimée par la racine et de l'idée d'objet, de qualité ou d'action: <u>ac</u>-<u>tio</u>, <u>ag</u>-<u>ilis</u>, <u>a</u>g-<u>imus</u>. ~~[illegible]~~ grand-eur, grand, grand-ir. Les rapports entre les deux idées sont déterminés par l'usage de la langue ou par les combinaisons de sons articulés: ac-tio, ac-tus; voc-s, voc-are, voc-atio.

La <u>forme</u> d'un mot est constituée par l'expression des idées ~~[illegible]~~ auxquelles la signification de la racine est rapportée.

On appelle <u>jugement</u> le produit d'une opération par laquelle l'esprit décide que deux idées sont ou ne sont pas unies par le rapport qui lie un mode à un objet. quand l'esprit décide que les deux idées sont unies par ce rapport, il <u>affirme</u> l'idée de mode de l'idée d'objet ; quand il décide qu'elles ne sont pas unies, il <u>nie</u> l'idée de mode de l'idée d'objet. l'idée affirmée ou niée s'appelle ~~objet~~ attribut, l'idée dont on affirme ou dont on nie s'appelle sujet. L'expression d'un jugement s'appelle <u>proposition</u>. L'expression du sujet et celle de l'attribut sont les <u>termes</u> de la proposition, et s'appellent l'une le <u>sujet</u>, l'autre l'<u>attribut</u> de la proposition. Le rapport qui ~~[illegible]~~ est affirmé ~~[illegible]~~ ou nié est un rapport d'<u>énonciation</u>.

il court. — il ne court pas.

On appelle racine la combinaison de sons articulés qui dans un mot signifie l'idée principale λύ-ω λυ-τός, λυ-τικός, λύ-τρον

On appelle ~~radic~~ affixe la combinaison de sons articulés × invariable × inséparable d'une racine et qui signifie l'une ou quelques unes des idées accessoires ajoutées à la signification principale. L'union de la racine et de l'affixe ~~constitue~~ constitue le radical du mot. × — L'affixe est dit suffixe quand il est placé après la racine, préfixe quand il la précède (ἄνοια)

× et le mot ainsi formé est formé par dérivation.

On appelle ~~flexion~~ désinence la combinaison de sons articulés qui ~~se~~ signifie dans les substantifs et les adjectifs le ~~genre le nombre et~~ le cas, dans les verbes, ~~le temps,~~ la personne et le nombre, et qui varie × suivant l'espèce de ces idées accessoires que l'on veut signifier.

Quand on unit en un seul mot ~~deux~~ plusieurs racines qui peuvent servir séparément à former d'autres mots, le mot est formé par composition φιλόσοφος porte-manteau.

Cf. Curtius. Gr. Grecque § 100

Die Flexionslehre ist die Lehre von den Formen welche die nomina, pronomina und verba zur Bezeichnung ihrer Beziehung im Satze annehmen.

Man unterscheidet bei der Flexion Stamm und Endung. Stamm ist das feststehende, Endung das bewegliche, was dem Stamme zur Bezeichnung × (flectitur, inflectitur) verschiedener Beziehungen angehängt wird.

dans les noms et pronoms, l'Endung est le cas.

dans les verbes, la personne et le nombre (qui servent à marquer (avoir)

on appelle mots les parties élémentaires
de la proposition.

Tout mot exprime une idée principale
modifiée par des idées accessoires.

Les ~~combinaisons~~ idées accessoires peuvent être ~~exprimées~~
~~par d'autres~~ sont comprises implicitement dans
l'association du mot avec les autres parties
de la proposition, soit ~~ou~~ exprimées par d'autres
mots qui sont comme subordonnés au premier
ou par des ~~combi~~ sons articulés qui font
partie du mot lui même.

Dans le dernier cas le mot est formé
par flexion, par dérivation, ou par
composition, ou par ~~ces~~ deux ou trois de
ces procédés en même temps.

on appelle flexions les formes que
prennent les noms (substantifs, adjectifs, pronoms)
~~et les verbes~~ suivant ~~les~~ le rapport de détermi-
nation qu'ils soutiennent et les verbes suivant
le rapport qu'ils ont avec la personne
qui parle.

on appelle radical la forme que prend
la racine pour marquer la partie du discours
à laquelle le mot appartient et le plus dans les verbes
le moment de la durée à laquelle l'action est
rapportée. — on appelle désinence la combinaison
de sons articulés qui à la fin d'un nom marque
le ~~genre, le nombre et le cas~~ le cas, à la fin d'un verbe
la personne. — on appelle voyelle de liaison
la voyelle qui dans certains noms et dans certains
verbes unit la désinence au radical. ~~tous~~

~~par~~ dérivation. appelle affixes toutes les
syllabes ajoutées à une racine ou à un radical

on appelle racine la combinaison de
sons articulés qui exprime l'idée principale d'un mot
sous sa forme primitive et antérieurement
à toute modification.

On appelle <u>flexions</u> les formes que le langage donne aux noms aux pronoms et aux verbes pour marquer leurs rapports grammaticaux.

On distingue dans la Flexion le radical et la désinence : le radical est la portion du mot invariable quant aux rapports grammaticaux ; la désinence est la portion variable ajoutée au radical pour signifier le genre, le nombre et le rapport de détermination dans les noms et les pronoms, la personne et le nombre et la voix dans les verbes.

Dans les verbes le temps et le mode sont exprimés par le radical.

Dans la famille indo-européenne tous les mots sont distribués en différentes classes qu'on appelle parties du discours.

Chaque partie du discours a sa signification et fonction propres.

On appelle signification d'une partie du discours l'idée à laquelle est rapportée, ou en d'autres termes le point de vue sous lequel est considérée la signification de tous les mots de cette classe.

On appelle fonction d'une partie du discours la manière dont elle est employée pour exprimer les rapports grammaticaux.

Les parties du discours échangent, dans des limites que l'usage de chaque langue détermine, leurs significations et leurs fonctions.

On compte ordinairement en Grec en Latin et en Français huit parties du discours : 1° le substantif ; 2° l'adjectif ; 3° le pronom ; 4° le verbe ; 5° l'adverbe ; 6° la préposition ; 7° la conjonction ; 8° l'interjection. — On ajoute en Grec et en Français l'<u>article</u>.

Mais les ~~parties~~ membres de cette division ne peuvent être considérés comme des espèces coordonnées du même genre. L'<u>interjection</u> exprime des sentiments, et non des pensées, comme les parties du discours proprement dites. Le <u>pronom</u> diffère de toutes les autres parties du discours par la signification de la racine et non par l'idée à laquelle elle est rapportée. ~~La préposition et la conjonction~~ L'<u>article</u> Grec et Français n'est qu'un emploi particulier d'une espèce de pronom, la <u>préposition</u> et la <u>conjonction</u> un emploi particulier d'une espèce d'adverbe et l'adverbe est lui même un substantif employé comme complément circonstanciel.

432

Enfin le substantif et l'adjectif échangent si souvent leurs significations et leurs fonctions, que les Grammairiens anciens les avaient compris sous la dénomination commune de nom. En sorte que les parties du discours pourraient se réduire à deux, le nom et le verbe.

Le substantif est une partie du discours qui signifie l'idée d'un objet. Toute idée exprimée par un substantif est donc considérée comme un objet : homme, cheval, arbre, vin, blancheur, action, dispute.

L'adjectif est une partie du discours qui signifie l'idée d'une qualité considérée comme inhérente à un objet. Toute idée exprimée par un adjectif est considérée comme une qualité inhérente à un objet : blanc, citronin, aimant, aimable.

Le verbe est une partie du discours qui signifie l'idée d'une action considérée comme attribut d'un sujet. Toute idée exprimée par un verbe est considérée comme une action qui est attribut d'un sujet : il aime, il agit, il dispute, il blanchit, il reste.

L'adverbe est une partie du discours qui signifie une circonstance d'une action ou d'un état. Toute idée signifiée par un adverbe est considérée comme une circonstance qui se rapporte à une action ou à un état : Ensuite, dehors, aimablement, heureusement.

434

La préposition est une partie du discours qui signifie soit une circonstance de lieu ou de temps soit le rapport qui unit le substantif à un autre terme. avant, après, le livre de Pierre, venir à Paris.

La conjonction est une partie du discours ~~que~~ signifiant le rapport qui unit deux propositions ou les parties d'un sujet ou d'un attribut composé.

Le pronom est ~~une~~ moins partie du discours qu'une ~~sorte~~ classe de substantifs, d'adjectifs ou d'adverbes dont la racine signifie une relation avec la personne qui parle. si cette relation désigne un objet, le pronom est substantif;* si elle est considérée comme une qualité inhérente à un objet, le pronom est adjectif;* si elle désigne une circonstance qui se rapporte à une action ou à un état, le pronom est adverbe hinc, illinc, huc, illuc.

* ego, tu

hic homo, ille homo

11

435

Le substantif a pour fonctions propres d'exprimer le sujet, le terme qualifié et le complément, puisque ces termes expriment toujours une idée d'objet : Miltiades summa aequitate res Chersonesi constituit. — Charondas et Zaleucus leges civitatibus suis scripserunt.

L'adjectif a pour fonction propre d'exprimer le qualificatif, puisque le qualificatif exprime toujours une idée de qualité : summa aequitate. ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

Il exprime le terme complété, quand ce terme ~~[illegible]~~ signifie un état : homo utilis reipublicae.

On dit que l'adjectif est attribut, quand il qualifie un sujet par l'intermédiaire d'un verbe : aequitas erat summa. Il est épithète quand il qualifie un objet sans l'intermédiaire d'un verbe : un grand homme.

Le verbe a pour fonction propre d'exprimer l'attribut qui dans les langues de la famille Indo-Européenne ~~[illegible]~~ signifie ordinairement une idée d'action ou un état : il court, il ne court pas. — le verbe par lui même n'énonce jamais que l'affirmation. La négation est exprimée par un adverbe.

L'adverbe partage avec le substantif la fonction d'exprimer le complément circonstanciel. – équitablement. – dehors – dedans – alors. – Il modifie très souvent une proposition tout entière et le rapport d'énonciation qui en unit les termes: il ne vient pas. – venitne pater?

La préposition a pour fonction propre d'exprimer le rapport qui unit le substantif à un autre terme: le livre de Pierre, utile à la république, venir à Paris.

Formation des mots

Considérés au point de vue de la forme, les mots se composent de la combinaison de sons articulés ou racine qui signifie l'idée fondamentale indépendamment de ~~tout~~ des rapports avec d'autres idées, et des sons articulés ou éléments qui signifient les modifications de l'idée fondamentale. Les éléments sont les modifications de la racine elle même. *

* Toute racine est monosyllabique. *

~~[illegible]~~

i (racine d'ire), φυ (φύ-σις), ad (ed-ere), sta (sta-re), ardh (ἄλθ-ομαι), star (ster-nere), dark (δέρκ-ειν), skand (scand-ere).

* Au point de vue de la forme on ne distingue que deux classes de mots, 1° le verbe sous la forme personnelle, 2° les noms qui comprennent le substantif, l'infinitif, l'adjectif, le participe, l'adverbe, la préposition, ~~[illegible]~~ la conjonction,

~~[illegible]~~

Les noms et les verbes sont simples ou composés.

* L'étude de la formation des mots a pour objet de décomposer chaque mot dans sa racine et dans ses éléments et de retrouver les sons articulés qui constituent originairement la racine et les éléments du mot.

* Tout mot n'a en Grec et en Latin qu'un accent aigu ou circonflexe.

on appelle *désinence* sous l'élément qui termine les mots et qui signifie dans les noms le nombre et le cas, dans les verbes, la personne et le nombre.

Ce qui reste d'un mot dont on a retranché la désinence, est le *radical*.

Le radical peut être la racine : φα-μεν. mais ordinairement la racine est modifiée ou accompagnée d'éléments qui servent à exprimer des idées accessoires.

Les modifications de la racine constituent ce qu'on appelle la *forme* du mot

La racine est modifiée, 1° soit par un changement de la voyelle appelé *renforcement*. ainsi dans εἶ-μι, la voyelle de la racine ἰ est changée en diphthongue : ει. Dans le sanscrit vāk-s (= voc-s), la voyelle brève de la racine est allongée ; 2° soit par le redoublement de la syllabe : τίθη-μι (racine *dha*), δίδω-μι (racine *da*) ; elle peut être accompagnée par des éléments toujours placés après la racine et appelés *suffixes*. Il faut excepter l'augment des verbes en grec, dont l'origine est incertaine, et la nasale qui s'introduit dans la racine de certains verbes : ἐ-λα-μ-β-άνο-μεν (racine λαβ)

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

On appelle voyelle de liaison une voyelle ~~qui ne sert à exprimer aucune idée~~ placée entre le radical et la désinence ~~accessoire mais qui est intercalée pour faciliter la prononciation~~ : δόντ-α-ν. φέρ-ο-μεν.

ou voyelle intermédiaire ou voyelle thématique

au présent, à l'imparfait et à l'aoriste second (ἔλαβον). ο, ω, ου devant les nasales, ε devant les autres consonnes φέρομεν, φέρετε, φέρουσι = φερ-ο-ντι

Les mots ~~[illegible]~~ sont simples quand ils ne sont formés qu'avec ~~[illegible]~~ un seul radical, composés, quand ils sont formés avec plusieurs radicaux ou même avec plusieurs mots

Formation des mots

Les grammairiens appellent d'ordinaire flexions les formes que prennent les noms, les pronoms et les verbes suivant le rapport qu'ils soutiennent dans la proposition (G. Curtius); les différentes formes que prend un nom quand on le décline, un verbe quand on le conjugue, c'est à dire quand on varie ses désinences selon les rapports divers que l'on veut exprimer (Chaignet, formation des mots p. 61).

La partie invariable d'un nom ou d'un verbe se nomme radical; la partie finale et variable se nomme désinence (Chaignet, ibid.). On distingue dans la flexion le radical et la désinence (G. Curtius).

Par exemple dans les cas du singulier du substantif φλόξ (pour φλόγ-ς), φλογ-ός, φλογ-ί, φλόγ-α, on trouve 1° la syllabe invariable φλογ

qui exprime d'une manière absolue et abstraite l'idée de *flamme*; 2° une terminaison qui marque le rôle que cette idée joue dans la proposition. Cette terminaison varie selon les rapports divers que l'on veut exprimer: ς, ος, ι, α.

De même, les diverses personnes du présent de l'indicatif de λύ-ω, λύεις, etc. nous offrent: 1° la syllabe invariable λυ qui exprime d'une manière absolue et abstraite l'idée de *délier*; 2° une terminaison qui varie selon les rapports divers qui modifient cette idée: ω, εις, ει etc. (Régnier, ibid).

Pour Curtius, la désinence des noms est le cas, mais la désinence du verbe n'est que la personne; et dans λύ-ο-μεν, λελύκ-α-μεν la désinence est μεν, ο, α c'est une voyelle de liaison qui unit la désinence au radical, dans λύει, ε est la voyelle de liaison qui a uni la désinence σι à λυ d'où λύει par syncope du ς. De même dans λέλυκ-α, l'α

est la voyelle de liaison qui unit la désinence disparue à un radical, ὄδοντ-α pour ὄδοντ-α-ν (Latin dent-e-m). Peut-être est-il plus simple de considérer (avec Schleicher) la voyelle de liaison comme un <u>suffixe</u>, une portion du radical. En tout cas il n'est pas rigoureusement exact de la considérer comme une désinence.

Enfin l'expression et l'idée de <u>rapport</u> ne sont pas nettes. Les <u>cas</u> expriment bien les <u>rapports</u> qui unissent les noms à un autre terme de la proposition; mais la désinence des verbes n'exprime pas de rapports du verbe avec un autre terme de la proposition, et ne varie pas suivant ces rapports. La personne du verbe est toujours sujet, quelle qu'elle soit, et par conséquent le verbe <u>joue toujours le même rôle</u>, et conserve le même <u>rapport</u> avec le reste de la proposition. La désinence casuelle et la désinence personnelle ne peuvent donc être comprises dans la même définition.

444

Formation des mots

On distingue deux classes de suffixes, les suffixes primaires et les suffixes secondaires, qui suivent plus particulièrement le nom.

Les suffixes primaires peuvent s'ajouter à une racine sans intermédiaire, et forment ~~avec~~ alors avec elle un radical primaire. φερ-ο-μεν, δάμ-νη-μι, dic-tu-s., ~~[illegible]~~ (radicaux primaires: ~~[illegible]~~, φερα, δαμνα, dicto).

Les suffixes secondaires ou suffixes proprement dits ne peuvent s'ajouter qu'à un radical primaire, c'est à dire à un radical qui a déjà le caractère d'un nom ou d'un verbe. facilior, radical primaire fac-ili, racine fac; doctior, radical primaire doc-to, racine doc; div-inus, radical primaire divo, racine div. Le radical formé avec des suffixes secondaires est un radical secondaire. — un suffixe primaire peut être ajouté à un radical primaire : φερο-ντ-α, qui est alors considéré comme une racine.

ἄροτρον aratrum

Les mots ~~sont~~ simples primitifs, πρωτότυποι, primitivus (εἶδος, species) quand ils sont formés avec un radical primaire, c'est à dire quand la désinence est ajoutée à un radical primaire, ~~et~~ ils sont dérivés, παράγωγοι, derivativus, quand ils sont formés avec un radical secondaire, quand la désinence est ajoutée à un radical secondaire.

On appelle voyelle de liaison ou thématique ou intermédiaire la voyelle qui se trouve entre la désinence et la racine ou le radical. φερο-μεν, φερ-ε-τε, λόγ-ο-ν, amor-e-m ~~λογ-ο-ν~~

Les verbes primitifs n'ajoutent ~~forment leurs~~ à la racine ~~temps avec~~ que les éléments qui servent à former les temps; les verbes dérivés en ajoutent d'autres. λαμβάνω – τιμά-ω duc-o, plec-to, ama-o, mone-o, audi-o

(~~transposer à la fin~~ de la feuille !!)

(Certains grammairiens appellent flexions les formes que prennent les noms, les pronoms et les verbes, suivant la manière dont ils sont employés dans la proposition.

Ils distinguent dans la flexion le radical qui est la partie invariable du mot, et la désinence qui varie suivant la manière dont le mot est employé dans la proposition. Les cas sont les désinences des noms et des pronoms : ~~[illegible]~~ πράγματ-ος (πραγματ radical, ος désinence), ἐμοῦ (ἐμε radical, ο désinence). — Les personnes sont les désinences des verbes : λελύκ-α-μεν (λελυκ radical, μεν désinence). — La voyelle de liaison est la voyelle qui sert dans certaines formes à unir la désinence au radical, comme α dans λελύκαμεν, ο, ε dans λύ-ο-μεν, et λυ-ε-σι = λύει, α dans ὀδόντ-α pour ὀδοντ-α-ν (latin dent-e-m).)

mots composés

un mot est formé par ~~composition~~ composition, quand la désinence est ajoutée ~~[illegible]~~ à un radical formé de plusieurs radicaux abs-tineo, λογο-γράφο-ς, ju-dic-em, ou que le mot est formé de plusieurs mots quamobrem, rempublicam.

σύνθετος, compositus

Les mots ~~non composés~~ formés avec un seul radical sont simples. ~~[illegible]~~

L'unité de tout mot simple ou composé est constituée par une intonation particulière avec laquelle on prononce une des syllabes du mot, et qui s'appelle en Grec et en Latin accent aigu ou circonflexe. Chaque mot n'a qu'un accent aigu ou circonflexe.

448

450

457

Temps

(ancienne rédaction, entièrement refondue)

~~3° de même que le présent est~~ ~~[au Recto]~~

employé pour signifier que l'action commence au moment de la parole ~~par~~ dans les préliminaires, de même l'imparfait signifie souvent qu'une action passée a été commencée, mais n'a pas été achevée.

Grec ἐδίδου x = offrait. Ἐπαγόρας τις ἔπειθον (= s'efforçait de persuader) αὐτὸν ὑποστῆναι τὴν ἀρχὴν (Hér). — formule de modestie: x Ἀπελλῆς ἐποίει. tanquam inchoata semper arte et imperfecta .. plenum verecundiae illud quod omnia opera tanquam novissima inscripsere et tanquam singulis fato adempti. (Pline l'ancien, préface §26-27.)

x employée par les artistes

Latin. hujus deditionis ipse ~~[au Verso]~~ qui dedebatur mayor et auctor fuit Cic. off. III, 30. — constitit utrumque agmen et proelio sese expediebant (Liv. XXI, 46).

~~Français.~~

Français je me noyais un beau jour dans la rivière, tu m'as tiré de l'eau.

4 bis 454

Imparfait

~~[au Recto]~~

§ 4 ~~1o~~ L'imparfait s'emploie d'un fait qui subsiste au moment où l'on parle, pour marquer qu'on l'a observé au moment où se passait ce que l'on raconte, ou qu'on l'a admis, ou qu'on en a traité précédemment.

Grec οἱ Ἀθηναῖοι ἔπλευσαν ἐς Αἰγὸς ποταμοὺς ἀντίον τῆς Λαμψάκου· διεῖχε δὲ ὁ Ἑλλήσποντος ταύτῃ σταδίους ὡς πεντεκαίδεκα Xén. — ἦν ἡ μουσικὴ ἀντίστροφος τῆς γυμναστικῆς, εἰ μέμνησαι Plat. — οὐ τοῦτ' ἦν εὐδαιμονία, ὡς ἔοικε Plat. — μέγιστον ἄρ' ἦν ἡ φύσις. Eurip. (ἄρα = comme nous ne le croyions pas)

Κύπρις οὐκ ἄρ' ἦν θεός (n'était pas une déesse, comme nous le croyions)

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

L'imparfait perd ~~parfois~~ ~~souvent~~ ~~sa~~ ~~signification temporelle pour prendre~~ une signification modale. Voir plus bas

On appelle <u>temps</u> les formes que prend le verbe suivant le rapport de l'action à un ~~instant~~ temps déterminé ~~et les différentes phases de son accomplissement.~~

Relativement à un ~~instant~~ temps déterminé, l'action est ~~simultanée~~ contemporaine, antérieure ou postérieure : νομίζω, ἐνόμιζον, οἴησομαι αὐτὸν τοῦτο ποιεῖν, ποιῆσαι, ποιήσειν.

~~Considérée dans les différentes phases de son accomplissement, l'action entre dans la réalité : νοσεῖ, ἐνόσησε, νοσήσει il tombe, tomba, tombera malade φεύγει il s'enfuit, prend la ~~fuite~~ ~~[illegible]~~ fuite, ἔφυγε, φεύξεται. 2° ~~dure, se prolonge~~ en ~~[illegible]~~ voie d'accomplissement : φεύγει il est en fuite, exilé, ἔφευγεν, φεύξεται 3° est entièrement achevée vixerunt, vixerant, vixerint.~~

1° ~~[illegible]~~ ἐβασίλευσε
2° βασιλεύει

~~Toutes les formes du verbe expriment plus ou moins complètement suivant l'usage de la langue les phases de l'accomplissement de l'action.~~

Quant aux rapports ~~[illegible]~~ de ~~simultanéité~~ contemporanéité, antériorité, postériorité, l'indicatif les exprime relativement au moment où l'on parle; et le verbe est alors au présent, au passé, ou au futur. Le participe et l'infinitif les exprime relativement à l'instant qui est marqué par le temps du verbe dont ils dépendent ou par un autre mot ou par le sens général; Les modes autres que l'indicatif ou n'expriment pas ces rapports par leurs formes ou les expriment relativement à l'instant qui est marqué par le temps du verbe principal ou par le sens général ou ~~[illegible]~~ par l'usage. L'impératif et le subjonctif grecs n'expriment pas ces rapports par leurs formes; cependant comme une action ne peut pas ne pas se rapporter à un ~~instant~~ temps déterminé, les temps ~~de~~ l'impératif se rapportent au présent, ceux du subjonctif au futur en vertu de la signification du mode. L'impératif exprime qu'on demande, le subjonctif qu'on attend la chose énoncée.

~~Le subjon~~ L'optatif Grec, le subjonctif latin et Français ont des formes différentes pour marquer ~~simultanéité~~ contemporanéité, antériorité postériorité, dans les propositions dépendantes.

459

Meigret 70 v° présent de l'optatif, l'exprimée, ie Seroe que les Latins exprimmt par amassem facerem... déclinant plutost au futur qu'au preterit... ie Latiwe volentiers

Bd 16 ent[illegible] [illegible] des [illegible] 99

460

461

P. 102 prétérit imparfait du subjonctif

Ph. est une optatif primaire ô que volontiers j'auraye

Cauchie (121) optatif primaire j'auroi volontiers je prendroie ...

Maupas 186 mood imparfait de l'optatif volontiers j'auroy

— 284 supplée au futur notamment en suite des verbes d'opinion doute soupçon peur et délibération... ???

462

~~ent pluriel~~ [illegible]

[illegible] que vous me croiriez

.. 286 semble aussi porter un

[illegible] .. 287 il nous

est non moins de potentiel

car quand nous voulons exprimer

une inclination [illegible]

.99 [illegible]

Oudin 148 quand il s'agit

de l'optatif

Chiflet 74 quand il s'agit

de l'optatif

3° Le parfait des Grecs, par lui-même, le parfait latin et le présent indéfini français, suivant les circonstances, servent à marquer qu'une situation présente est le résultat d'un acte antérieurement accompli et en général qu'un acte antérieurement accompli est lié au présent d'une manière quelconque.

<u>Grec</u>. Cette signification distingue le parfait ~~de~~ d'avec l'aoriste. Très-souvent on tourne par le participe parfait et le verbe εἰμί. ἐὰν ἡρπακότες ὦσι τὸ χρυσίον pour ἡρπάκωσι.

Le parfait passif ou intransitif peut ~~souvent~~ d'ordinaire se traduire en français par le ~~verbe~~ verbe être accompagné d'un participe passé ou d'un équivalent : ὥπλισμαι je suis armé, ὑποδέδεμαι je suis chaussé, ~~τεθαύμακα je suis dans l'admiration~~, ἐξηπάτημαι je suis trompé, ἐσπούδακα je suis sérieux, τέθνηκε il est mort (~~τεθαύμακα~~ actif, je suis dans l'admiration

Les parfaits κέκλημαι j'ai reçu le nom, je m'appelle, ~~j'ai reçu le nom~~ je porte le nom, ἔγνωκα je sais, j'ai pris connaissance, μέμνημαι je me souviens, j'ai mis dans mon esprit, κέκτημαι j'ai acquis, je possède s'emploient comme des présents.

× Le parfait se rapporte souvent aux sentiments de reconnaissance ou d'hostilité, à l'état de responsabilité qui subsistent au moment où l'on parle par suite de faits antérieurement accomplis: ὑμᾶς κακὸν μὲν οὐδὲν πώποτε ἐποιήσαμεν, μετεσχήκαμεν δὲ ὑμῖν καὶ ἱερῶν τῶν σεμνοτάτων ... καὶ πολλὰ μεθ' ὑμῶν κεκινδυνεύκαμεν (Xén. Hell. 2, 4, 20), ~~εἰ τοῦτο πεποίηκεν, αὐτοῦ καταγιγνώσκετε~~. ἅπαντα τὸν βίον ὑπεύθυνος εἶναι ὁμολογῶ ὧν ἢ διακεχείρικα ἢ πεπολίτευμαι παρ' ὑμῖν (Dém. de cor. §111)

× on trouve souvent τεθαύμακα je suis dans l'admiration

On emploie le parfait d'un fait à venir que l'on considère comme certain: ὄλωλα

Il dépend souvent de la volonté de l'écrivain de marquer ou de ne pas marquer qu'un acte antérieurement accompli est lié avec le présent. (voir plus haut ἐποιήσαμεν dans Xén.); l'aoriste s'emploie très souvent à la place du parfait.

On trouve même dans les orateurs le parfait employé là où l'on s'attendrait à l'aoriste : καίτοι πολλοὶ παρ' ὑμῖν… γεγόνασι ῥήτορες ἔνδοξοι (Dém. de Cor. 219). οὐδ' ὅσα συμβεβούλευκα πώποτε τουτοισὶ ὁμοίως ὑμῖν… συμβεβούλευκα (ibid. 298). ὅπως δ' ἡ φθορὰ γέγονε τῶν πραγμάτων… ὅπως ἐπράχθη νῦν ἀκούσατε (ibid. 144).

γέγονε κυρίως πέπονθα

Emploi des temps de l'indicatif

~~dans les propositions indépendantes~~

Présent

1° Il est employé ~~ordinairement~~ pour ~~[au Recto]~~ signifier que l'action ~~s'accomplit ou dure actu dans la réalité ou en voie d'accomplissement au moment où l'on parle~~. contemporaine de l'acte de la parole ~~est simultanée avec le temps où l'on parle~~.

On peut se représenter ce temps tantôt comme réduit à un instant tantôt comme ayant une certaine durée.

~~comme dans cet emploi du présent on ne détermine pas quand l'action a commencé, et quand elle finit~~

cette durée peut être ~~1° et sert à signifier la durée~~ indéfinie

Grec ὁ θεός τε καὶ τὰ τοῦ θεοῦ πάντῃ ἄριστα ἔχει Plat. — Latin. Deus mundum conservat — Français Dieu gouverne le monde.

Par suite le présent ~~il~~ sert à signifier qu'une action se renouvelle habituellement, ou est un fait d'expérience

~~[au Verso]~~

Grec. οὐ μόνον ἀεὶ τὰ αὐτὰ λέγω ἀλλὰ καὶ περὶ τῶν αὐτῶν Xen. Ῥώμη ἀμαθὴς πολλάκις τίκτει βλάβην Eurip.

468

2° Est employé pour signifier ~~[au Recto]~~

qu'une action se termine au moment où l'on parle, ou est tellement liée avec ce moment par ~~ses effets~~ ses suites, qu'elle est considérée comme ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ s'accomplissant dans le même temps. Le temps où l'on parle comprend alors une portion de la durée qui le précède.

Grec. ἀκούω, πυνθάνομαι, αἰσθάνομαι, μανθάνω (dans le dialogue μανθάνεις; πάνυ μανθάνω). — οὐ πάλαι σοι λέγω ὅτι ταὐτὸν φημὶ εἶναι τὸ βέλτιον κ. κρεῖττον; — φεύγω ~~j'ai été banni~~ je suis en exilé — νικῶ ~~je remporte la victoire~~, je suis vainqueur ~~(j'ai remporté une victoire)~~, ~~ἡττῶμαι je subis une défaite, je suis vaincu~~ — ἡττῶμαι j'ai le dessous ~~je suis vaincu~~

ἀδικῶ je commets une faute, je suis coupable, X je suis dans mon tort — ἥκω je suis venu, me voici — οἴχομαι je ~~me retire~~ m'en suis allé, je ne suis plus ici.

Latin annum jam audis Cratippum [au Verso] (Cic. off. I, 1) — jamdiu ignoro quid agas (Cic. ad Famil. VII, 9)

Français je l'entends, je comprends, je lis depuis longtemps, voilà un an que je suis ici. [au Recto]

:

3° Le présent est employé pour signifier qu'une action commence au moment où l'on parle, soit en elle-même, soit dans ses préliminaires, soit en imagination pour ceux qui ~~voient l'[illegible]~~ en prévoient l'accomplissement. Le temps où l'on parle comprend alors une portion de la durée qui le suit. [au Recto]

Grec τοῖς λόγοις τοῖς ἐψευσμένοις ἀπόλλυμαι Antiphon. ἐπεὶ δὲ ἡμᾶς ἔχετε τήνδε τὴν χώραν, νῦν δὴ ἐξελαύνετε ἡμᾶς κτλ. — ~~Λακεδαιμόνιοι ὑμᾶς προκαλοῦνται ἐς σπονδάς, διδόντες (offrant) εἰρήνην καὶ ξυμμαχίαν Thuc.~~ + ~~ἐκαλέσατε [illegible] (appelé [illegible]) [illegible]~~ — ἡμεῖς πορευόμεθα ὅπου μέλλει τὸ στράτευμα αὐτοῦ ἕξειν κτλ. βουλόμεθα … ἢ μένομεν …; Thuc.

Latin. quid ago? ~~[illegible]~~ immo istum (Cic. de orat. ~~III~~, 5). [au verso]

<u>Français</u> il me perd — vous me devez tout, et vous me chassez, — nous y allons — restons nous ici? — j'arrive bientôt — où soupons dînons nous demain!

[au Recto]

4° Dans les narrations le présent est souvent employé dans les trois langues avec des verbes qui signifient des faits passés, parce que l'imagination se les représente comme s'accomplissant au moment où l'on parle

[au Recto]

<u>Grec</u> cet emploi du présent est plus étendu qu'en Latin et en Français. ὁ ποῖος; ἆρ' ὃν Τυνδαρὶς τίκτει ποτέ; Eurip. ἐπειδὴ μὲν παιδίον γίγνεται, ἐπίστευον ἤδη Lys. Δαρείου καὶ Παρυσάτιδος παῖδες γίγνονται δύο.

<u>Latin</u>. c'est par exception qu'on rencontre: cratera antiquum tibi dabo quem <u>dat</u> Sidonia Dido (En. 9, 266. cf. 2, 548)

[au Verso]

~~[pour l'emploi du présent dans la narration voir liv. Verr. IV, 18 (de Signis) et liv. III, 36-38~~

~~[illegible] les constructions tout inusitées.~~

Imparfait

Il signifie qu'une action passée est ~~simultanée à un temps passé~~ contemporaine d'une action passée. [Ce temps peut se réduire à un ~~l'~~instant ou avoir une certaine durée. L'imparfait, comme le suivant, peut désigner une durée indéfinie dans le passé, ou une action qui se renouvelait fréquemment, une coutume, une habitude etc.

En outre

1° Il s'emploie dans les récits pour désigner ~~une~~ ~~des~~ les circonstances ~~concomitantes~~ ou un fait ~~d'un fait~~ s'accompagnant : date, lieu, état, manière d'être, ~~motifs~~ dispositions, intentions, projets, ~~etc~~ préparatifs etc. Les descriptions sont en général à l'imparfait.

Grec. Description de la consternation répandue à Athènes par la prise d'Élatée [x]. Ἑσπέρα μὲν γὰρ ἦν etc. (Dém. de cor. 169-172).

[x] du moment où Démosthène a pris la parole

État de la Grèce au moment de la paix conclue avec Philippe par l'entremise de Philocrate (Dém. de cor. 18-20).

Grec Σωκράτης, ὥσπερ ἐγίγνωσκεν, οὕτως ἔλεγε κτλ. — Latin In Graecia musici floruerunt discebantque id omnes (Cic. Tuscul. I, 2). — Français Il en transporta à Rome les incomparables statues sans en connaître le prix : les Romains ignoraient les arts de la Grèce et ne connaissaient que la guerre, la politique et l'agriculture (Bossuet Discours sur l'hist. univ. I, 9).

Latin. Cic. Verr. IV (de signis) 18. Tite Live III, 36-38. ~~+ [illegible]~~

Français. Il était neuf heures, il n'était pas loin quand ils se rencontrèrent. — Il se mit en marche, il tenait son fils par la main. — La tête s'échauffait ... il court.. (Mme de Sévigné, [illegible]). — La marche fut précédée par un manifeste... Charles par ce droit invitait tous les Polonais à joindre leur vengeance à la sienne (Voltaire, Charles XII).

\# L'imparfait peut ainsi désigner un temps antérieur à celui qui est marqué par l'aoriste ou le parfait défini. L'hiver se passait ainsi; tout à coup je reçus une lettre.

\# en Grec l'imparfait s'emploie souvent là où l'on s'attendrait à trouver l'aoriste et où nous emploierions en français le parfait défini, particulièrement comme ἐκέλευον, ἔλεγον, ἔπλεον×. τῶν δὲ πραχθέντων ἀπέστελλε Λύσανδρος πρὸς Σάμον (Xén. Hellen. 2,3,3 cf. ἀπέπλευσεν 2,3,8). Ὀλυμπιὰς ᾗ τὸ στάδιον ἐνίκα Κροκίνας Θετταλός (Xén. Hellen. 2,3,1).

× ἔπεμπον

2° L'imparfait s'emploie souvent d'un fait qui vient de se passer au moment où l'on parle. ~~ou~~

Grec. ποῦ δή μοι ὁ παῖς πρὸς ὃν ἔλεγον ; (Platon) οὓς ἄρτι ἔλεγον (Platon)

~~Lat~~

Latin. Ego sum multum cum Phaedro in Epicuri hortis, quos modo praeteribamus (Cic. Fin. 5, 1) Eum, obsecro, ne hoc dictum erat ? vetus credidi (Ter. Eun. 3, 1, 38

Français. Il y a peu de moments qu'il était ici. — Quel est l'homme dont vous me parliez à l'instant ? — que (vous) disais-je !

5° Il exprime souvent, particulièrement avec les verbes qui signifient donner, louer, prêter etc., que l'action était en voie d'accomplissement mais n'a pas été achevée. — La promesse est réputée pour le fait.

Grec. ὥστε ταῦτα λυθῆναι οὐδὲν ὅ,τι οὐκ ἐδίδοσαν (Dém. = donnaient, offraient) — ἕκαστός τις ἔπειθεν (s'efforçait de persuader) αὐτοῦ ὑποστῆναι τὴν ἀρχήν (Xén.). — Dans la formule employée par les artistes Ἀπελλῆς ἐποίει (voir Pline l'ancien préface §§ 26-27), l'imparfait est peut-être employé pour l'aoriste.

Latin. Hujus deditionis ipse qui dedebatur suasor et auctor fuit (Cic. off. III, 30). — constitit utrumque agmen et proelio se expediebant (Liv. 21, 46).

Français. — Ils donnaient tout pour qu'on y renonçât. — Il donnait à sa fille 20000 fr; il louait l'appartement, 2000 fr. — Je me noyais un beau jour dans la Seine, tu m'as tiré de l'eau.

relations de l'imparfait au présent

1° fait qui vient de se passer ποῦ δή μοι ὁ παῖς πρὸς ὃν ἔλεγον; (Platon) — ego enim multum cum Phaedro in Epicuri hortis quos modo praeteribamus Cic. Fin. 5, 1. — que vous disais-je ?

2° fait qui subsiste au moment où l'on parle, ~~dont~~ et qu'on a observé ou admis ou même donné antérieurement οἱ Ἀθηναῖοι ἔπλευσαν ἐς Αἰγὸς ποταμοὺς ἀντίον τῆς Λαμψάκου· διεῖχε δὲ ὁ Ἑλλήσποντος ταύτῃ σταδίους ὡς πεντεκαίδεκα Xen. οὐ τοῦτ' ἦν εὐδαιμονία, ὡς ἔοικε Plat.
— μέγιστον ἄρ' ἦν ἡ φύσις εἰπεῖν
— Κύπρις οὐκ ἄρ' ἦν θεὸς εἰπεῖν
— ἦν ἡ μουσικὴ ἀντίστροφος τῆς γυμναστικῆς, εἰ μέμνησαι.

476

B Le temps de l'action passé peut comprendre une portion de la durée postérieure

+ 2° intention annoncée

ἔπεμπον, ἐδίδουν —

il donnait, louait, vendait, achetait etc.

sujets dédit … qui … qui … dedicatur major autogr… fuit. Cic.

+ 3° espace de temps qui commence avec le temps de l'action passée. J'allai chez lui aussitôt; il ne revenait que dans deux jours. — de même si l'on enjoint les plans, les projets de quelqu'un dans ces temps passés.

— ce qui allait avoir lieu il tombait mais je l'ai soutenu — si je ne l'avais soutenu

Buttmann

ausführliche Grammatik (1830 p. 310)

§ 81, 2. Unter den dazu gehörigen temporibus (Praeterita) ist besonders der Unterschied wesentlich, dass ich bei einem derselben mit meinen Gedanken in der gegenwärtigen Zeit bleibe, und eine Sache nur als vergangen und geschehen erwähne; dies ist das Perfekt. Bei dem übrigen hingegen versetzt sich der Geist in die vergangene Zeit und so erzähle ich, was in derselben geschah. In der lebhaften Erzählung bewirkt dieses versetzen in die Vergangenheit sogar öfters den Vortrag im Praesens.

Temps - Madvig

De formae quarundam verbi Latini forma et usu dis(pu)tatio (opusc. Acad. II, 60 suiv.) p. 61 — publié d'abord en 1835, ensuite en 1842

Quum a Varrone et Prisciano commemoraretur divisio quaedam temporum verbi (facta) non a contemplatione orationis ea, quae ad naturam ad eloquendum exposita sunt, formis suis subsequentis, sed ex artificio quod Stoicorum, a gr(aec)a alieno, est primum ab Harrisio Britanno revocata et inornata est, deinde a Fr. A. Wolfio Germanis ita commendata, ut iam nemo fere ab ea discedere audeat. Perfectae enim et imperfectae actionis, quum Varro infectam appellat, distinctione tempora verbi distinguuntur. Harrisius etiam inchoandam actionem addebat, nunc iam explosam. Itaque quum

γέγραφα et scripsi dicatur aut fuit Ilium aut βεβίωκε ὁ δεῖνα, praeteritum tempus significari volunt actionis perfectae, aptissime unum naturae signantes et actionem cum actionis negatione et sublatione confundentes. Deinde quum ad aoristi formam ventum est, quae in praeterito praecipua est, qua in narrando utimur (ἔτυψα et scripsi alio modo), haerent, eamque, quia includi in schema non potest, vagari patiuntur. Atqui debebat includi; nam qui narrat quid gestum sit, rem perfectas narrat. Sequamur igitur in temporibus dividendis naturam ducem, intelligamusque, loquenti non plane positum esse, quod demonstret

discrimen perfecti et imperfecti,
nobisnum a gra^a alienatz,
sed id eum declarare, quum
tolum ea vi sa, quae verbis con
cepta proferat, in ordine actionum
temporis momentis discretarum
teneaat. Itaque quum trahini
prima et summa temporis
discrimina, praesens nullam aliam
divisionem admittit, sed praeter
quam quod actionis praeteritae
duplex ē p^t sig^o, altera
simplex, quam narramus, altera
(χέχραγα), in qua sit ea plena
conclusio temporis praesentis (adeo
non est praesens), quam Latina
lingua non h^t, omnis et praeteritae
et futurae actionis barrita delet
minari p^t, ut sō traetur alterius
actionis sive praeteritae sive futurae,
in eam tempus si animum transtulerit)

482

illa aut praesens (quae imperfecto Graeco et Latino significatur) aut praeterito (quod in praeterito plusquamperfectum appellamus) aut futuro appareat, in quo oriantur tempora relativa, quorum certamus aliis omnes perfecta, aliis infecta significantur quatenus omne praeteritum et futurum infectum est, perfectum quod peractum. Hac igitur temporum descriptione et a[...] teneamus, ut ne omnia neque necessaria neque per se neque in omnibus linguis esse sciamus (sunt enim alio modo eidem res esse perspectum), et in singulis linguis ea accommodemus ad ea, quae earum sunt in formis singulis propria. Tum in formarum a prima origine repetendo nominis rerum, non ad explicatam et quasi in tabula dispositam descriptionem earum rerum, quae significandae essent, certas et compositas esse formas graecas, cogitemus que, quam fuit maxime earum, quae non in omnibus primariis indicandis positae sint, propter notionum propinquitatem ad alias, quarum quidem destinatae fuerint, usus traducantur.

Grec. Le Grec a trois formes pour marquer les phases de l'accomplissement de l'action dans le passé : ἐποίησε, ἐποίει, ἐπεποιήκει. — deux pour les marquer dans le présent : l'une qui sert en même temps à marquer la durée et l'entrée dans la réalité : ποιεῖ, l'autre qui marque l'entier achèvement : πεποίηκε. — deux pour les marquer dans l'avenir et qui sont employées comme celles du présent : ποιήσει, πεποιήσεται.

Latin. Il a trois formes pour marquer la durée : vivo, vivebam, vivam, trois pour marquer l'entier achèvement : vixerunt, vixerant, vixerint. Ces trois dernières formes servent en même temps à marquer, indépendamment de toute idée d'achèvement, l'antériorité à un instant présent, passé, ou futur, feci, feceram, fecero. Ces deux derniers temps sont à rapport double, car l'instant auquel ils sont relatifs est déterminé lui même par son rapport à un autre instant qui est celui de la parole. L'imparfait n'est pas un temps à rapport double, autrement le parfait aurait le même caractère et tous les temps autres que le présent. car ils peuvent tous marquer

simultanéité relativement à un instant déterminé par son rapport au moment de la parole.

Français. — mêmes temps qu'en latin, de plus le passé défini et le passé antérieur défini : je fis, quand j'eus fait.

Grec 7 formes : présent, futur, imparfait, ~~[illegible]~~ aoriste, conditi, parfait, ~~[illegible]~~ plus que parfait, futur antérieur.

	Simultanéité	antériorité	postériorité	entrée	durée	achèvement
Présent	κτᾶται νοσεῖ	ἐκτήσατο ἐνόσησε	κτήσεται ~~[illegible]~~	νοσεῖ	νοσεῖ	κέκτηται ~~[illegible]~~
passé	ἐκτᾶτο ~~[illegible]~~	ἐπεπτώκει ~~[illegible]~~	~~[illegible]~~	ἐνόσησε	ἐνόσει	ἐκέκτητο
futur	κτήσεται νοσήσει	κεκτήσεται	"	νοσήσει	νοσήσει	κεκτήσεται

Latin 6 formes : présent imparfait, futur, parfait, plusque parfait, futur antérieur.

	Simult.	ant.	post.	entrée	durée	achèvement
Prés.	lego	legi	legam	lego	lego	~~[illegible]~~ legi
Passé	legebam	legeram	"	legi	legebam	legeram
futur	legam	legero	"	legam	legam	legero

Français ~~[illegible]~~ 15 formes : présent, imparfait, futur, parfait. ant., futur ant., parfait défini, parfait indéfini, plusqpf. parf. ant., parf. déf. surc., plusqpf. surc., condit., condit. présent, passé, passé surc.

	Simult.	ant.	post.	entrée	durée	achèvement
Prés.	je lis	je lus, j'ai lu	lirai	lis	lis	j'ai lu ~~[illegible]~~
Passé	.. lisais	j'avais, j'eus lu	lirais, aurais lu	lus	lisais	j'ai eu lu, j'avais, avais eu lu, eus eu lu, aurais eu
futur	.. lirai	j'aurai lu	"	lirai	lirai	j'aurai, aurai eu lu

7 formes. 6 formes

~~Grec~~ présent. impf. fut. aor. parf. plusqpf. fut. ant. Latin mêmes formes sauf l'aoriste. Français 15 formes

Français ~~XIII~~ 12 formes. prés. impf. fut. futur antérieur. ~~parfait~~ prétérit déf. - indéf. ~~[illegible]~~ plusqpf. prétérit antérieur. (conditionnel prés. - passé)

formes surcomposées: (fut. ant., prétérit déf. - indéf., plusqpf., (conditionnel prés.)

instant	simultanéité	antériorité	postériorité	entrée	durée	achèvement
~~[illegible]~~ Présent	βασιλεύει. regnat. règne	ἐβασίλευσε. regnavit. régna. a régné. βεβασίλευκε (?)	βασιλεύσει. regnabit régnera	"	βασιλεύει	~~[illegible]~~ κέκτηται. vixerunt ~~[illegible]~~. ils ont vécu
~~[illegible]~~						
Passé	ἐβασίλευε. regnabat. régnait.	ἐβεβασιλεύκει. regnaverat. avait régné. eut régné. (il était certain qu'il l'aurait régné avant son frère	(il était certain qu'il) règnerait *	ἐβασίλευσε (= devint roi)	ἐβασίλευε. regnabat régnait	ἐκέκτητο. vixerant avaient vécu. eurent vécu prét. déf. - indéf. & plusqpf. surc. quand il eut été parti. il n'a pas été ~~[illegible]~~ plutôt parti, il n'avait pas été plutôt parti) il était certain qu'il n'aurait pas été plutôt parti
Futur	βασιλεύσει. regnabit. règnera	~~[illegible]~~ " regnaverit aura régné	"	βασιλεύσει (= deviendra roi)	βασιλεύσει. regnabit. règnera.	κεκτήσεται. vixerint. ils auront vécu. ils n'auront pas été plutôt partis.

Août et juin

Lys. 10, 13. ~~παρεῖσθαι~~ λαμβάνειν – δοῦναι δίκην – 14 ἂν ἀγνοῆτε τὸν νόμον 16 λέγε τὸν νόμον. – 9 εἴ τίς σε εἴποι ῥῖψαι τὴν ἀσπίδα .. ἐρριφέναι τὴν ἀσπ. λέγοντι. – 23 ἀποβεβληκὼς τὰ ὅπλα (et [illegible]) [illegible] ὑπὸ τῶν ἀποβαλόντων. – 25 πολλοὶ μὲν ἀπέθανον .. οἱ δὲ .. ἑαλώκασι. – 26 μὴ .. Θεόμνηστον .. ἐλεεῖτε et 28 ἆρ' ἄξιον ὀργισθῆναι τῷ εἰρηκότι.

12. 7 λαμβάνειν δὲ χρήματα περὶ πολλοῦ ἐποιοῦντο. ἔδοξεν οὖν αὐτοῖς δέκα συλλαβεῖν.. – 17 Πολεμάρχῳ δὲ παρήγγειλαν οἱ τριάκοντα τὸ ὑπ' ἐκείνων εἰθισμένον παράγγελμα, πίνειν κώνειον, πρὶν τὴν αἰτίαν εἰπεῖν. – 27 οὐδὲ τοῦτο εἰκὸς αὐτῷ πιστεύειν .. τῷ ἧττον ~~[illegible]~~ εἰκὸς ἦν προσταχθῆναι ἢ ὅσις – 30 σώζειν τε αὐτὸν καὶ τὰ τούτοις ἐψηφισμένα παρόν – 32 χρῆν δέ σε .. πολὺ μᾶλλον τοῖς μέλλουσιν ἀδίκως ἀποθανεῖσθαι μηνυτὴν γενέσθαι ἢ τοὺς ἀδίκως ἀπολουμένους συλλαμβάνειν. – 36. ἡγούμενοι χρῆναι

488

... παρ' ἐκείνων δίκην λαβεῖν ... τούτους δὲ οὔ ... οὐκ ἄρα χρὴ αὐτὸν ἢ τοὺς παῖδας ὑφ' ἡμῶν ταῖς ἐσχάταις ζημίαις κολάζεσθαι;

Platon. ἀρετὴν θεῖ λαχόντι ὑπάρχει θεοφιλεῖ γενέσθαι. – οὐκ ἀφθονία τῶν προθυμουμένων ὡς ἀρίστων ... γίγνεσθαι. –

οὐχ οἷόν τε ἄνευ δικαιοσύνης ἀγαθὸν πολίτην γενέσθαι (Xen.)

ἱπποκράτης ἐπιθυμεῖν δοκεῖ ἐλλόγιμος γενέσθαι (Plat.)

λυσιτελεῖ τὸ ἑκόντας ποιεῖν τὰ δέοντα (Dem.) – λυσιτελεῖ ὑπομεῖναι τὴν ἀλγηδόνα (Plat.)

χαλεπὸν οὕτω τι ποιεῖν ὥστε μηδὲν ἁμαρτεῖν (Xen.)

τὰ γὰρ παραδείγματα τὰ γεγενημένα τῶν ἁμαρτημάτων ἱκανὰ τοῖς σώφροσι ... ὥστε μηκέτι ἁμαρτάνειν (Andoc. de pace 32)

ἀγαθοί ἐσμεν τὸ κακὸν ἐφ' ἑτέρων ἰδεῖν (Isocrates). – δειναὶ μὲν αἱ γυναῖκες εὑρίσκειν κακά. (Eurip.)

ὁμολογῶ σωφροσύνην εἶναι τὸ γιγνώσκειν αὐτὸν ἑαυτόν (Plat.) – γνῶθι σεαυτόν.

δεῖ τὸν καλὴν ἀρχὴν τοῦ βίου ποιούμενον αὐτοῦ πρότερον ἢ τῶν αὐτοῦ ποιήσασθαι τὴν ἐπιμέλειαν

τὸ ῥᾴδιον ἐν χρόνῳ ὀλίγῳ μεγάλας διαβολὰς ἀπολύεσθαι (Plat.) — τὰ μικρὰ ῥᾴδιον τοῖς λόγοις ὑπερβαλέσθαι (Isocr.) — ὀλίγον χρόνον δύναιτ' ἄν τις πλάσασθαι τὸν τρόπον τὸν αὑτοῦ (Lys.)

δεῖ τὸν ἵππον ἔχοντα πάντα τὰ κάλλιστα .. ἐπιδείξασθαι (Xén.) — σὺν τῷ νόμῳ δεῖ τὸν δικαστὴν τὴν ψῆφον τίθεσθαι (Xén.)

δεῖ γὰρ αὐτὸν ἀποδεῖξαι (Lys. 13 contr. Agorat. 49) — δεῖ τοίνυν αὐτὸν .. ταῦτα ἀποφαίνειν (ibid. 51)

προσήκει ὑμῖν τούτου καταψηφίζεσθαι (id. ibid. 69) — δεῖ ὑμᾶς... θάνατον αὐτοῦ καταψηφίσασθαι (ibid) — ἐγὼ μὲν οἶμαι... τοῦτον δεῖν ἀποδεικνύναι (ibid 83)

δεῖ ὑμᾶς ἀποψηφίζεσθαι .. προσήκει καταψηφίζεσθαι (ibid 90)

~~ὧν~~ ὧν μὲν ... ὑμεῖς ἀποψηφίσασθε · ὧν δὲ ... ὑμεῖς καταγιγνώσκετε. (ibid 96)

~~συνήδεσαν γὰρ ἅπασιν αὐτοῖς ... πολλὰ καὶ ὑπὲρ ὑμῶν κεκινδυνευκόσι, μεγάλας δ' εἰσφορὰς εἰσενηνοχόσι.~~

πολὺ μᾶλλον προσήκει [ὑμῖν] τῶν ὑμετέρων ἐμοὶ διδόναι ἢ τῶν ἐμῶν ἐμοὶ ἀμφισβητῆσαι (Lys. 21, 15).

ἵνα τῶν μὲν ὑμετέρων μὴ ἐπιθυμήσωσι, τὰ δὲ σφέτερα αὐτῶν εἰς ὑμᾶς ἀναλίσκωσιν (id. ibid).

τολμῆσαι προσκαλέσασθαι (ibid 19)

κατηγορεῖν τολμῶσι (ibid 20)

ἐξ [illegible] μοι πάλαι αὐτὸν Διόγειτον (Lys. 31, 16)

οὐ γὰρ ἀλλοτρίας δεῖ τὰς τῶν ἀπολωλότων ~~τιμωρίας~~ συμφορὰς νομίζειν... οὐδ᾽ ἀναμεῖναι, ἕως ἂν ἐπ᾽ αὐτοὺς ἡμᾶς αἱ δυνάμεις ἀμφοτέρων ἔλθωσιν (Lys. 33, 8)

ἀναγίγνωσκε (voir de [illegible] 3, 7. 12. partout ailleurs dans Lysias ἀνάγνωθι par exemple 13, 50. et passim. — Voir ibid. 14 ἀναγίγνωσκε et 15 ἀνάγνωθι;.. ἀναγίγνωσκε. cf. Schömann ad hunc locum [illegible] qu'on ne ~~dit~~ [trouve] jamais: ἐπιλάμβανε τὸ ὕδωρ ni ἀναβαίνετε, μάρτυρες. — mais on trouve toujours λέγε τὸν νόμον et [illegible]. tandis qu'on trouve indifféremment ἀναγίγνωσκε et ἀνάγνωθι.

ἐμοῦ δὴ λέγοντος τῶν λόγων ἐπιλαβοῦ (Plat. Gorg. 469 c.) ἐμοῦ γε ἀκούων ἐπιλαμβάνου, ἐάν τί σοι δοκῶ μὴ καλῶς λέγειν (ibid. 506 b.)

on trouve souvent κάλει qui exprime une action sans durée.

Temps

On appelle *temps* les formes que prend le verbe suivant le rapport de l'action avec un instant déterminé et avec sa propre durée.

Ce rapport est déterminé relativement au moment où l'on parle, ou relativement à la durée de l'action elle même.

× Il faut considérer d'abord comment le rapport est déterminé à l'indicatif

Relativement au moment où l'on parle, l'action est simultanée, antérieure, ou postérieure, présente, passée, ou future. Ce rapport est marqué par les formes que prend le verbe à l'indicatif : présent, aoriste et parfait, futur simple.

Considérée relativement à sa durée, l'action se prolonge (dure), ou se produit, entre dans la réalité, ou est achevée : βασιλεύει il est roi, ἐβασίλευσε il devint roi, βεβασίλευκε il a été roi. En Grec le présent et l'imparfait signifient l'un la durée dans le présent, l'autre la durée dans le passé βασιλεύει il est

roi, ἐβασίλευε il était roi; l'aoriste signifie que l'action passée se produit dans la réalité: ἐβασίλευσε il devint roi, on est considéré indépendamment de sa durée: il fut roi; le parfait et le plus-que-parfait signifient que l'action est achevée, l'un relativement au moment où l'on parle, l'autre relativement à un moment antérieur: βεβασίλευκε il a été roi, ἐβεβασιλεύκει il avait été roi; le futur simple marque suivant le sens que l'action future dure ou se produit dans la réalité: βασιλεύσει il sera roi βασιλεύσει il deviendra roi; le futur passé marque que l'action future est achevée relativement à un moment postérieur à l'acte de la parole: κεκτήσεται il aura acquis. — En Latin et en Français le sens général indique seul que l'action se produit dans la réalité ou est achevée. Quand il est nécessaire de marquer cette distinction on emploie des périphrases: rex factus est, il devint roi. Le présent et l'imparfait marquent la durée, comme en Grec

En Latin et en Français

Le plusque parfait et le futur passé ont pour fonction propre de marquer, l'un, que l'action est à la fois antérieure au moment de la parole et à une action passée; l'autre, que l'action est à la fois postérieure au moment de la parole et antérieure à une action future. Ils expriment donc un double rapport, tandis que le présent le parfait et le futur expriment un rapport simple, le rapport à l'acte de la parole; et on les appelle temps à rapport double. Ils peuvent ne pas marquer l'achèvement, tandis que les temps correspondants en grec le marquent toujours. On considère ordinairement l'imparfait comme un temps à rapport double parce qu'il est souvent employé d'une ~~marque que~~ l'action antérieure au moment de la parole et contemporaine d'une autre action passée; mais en réalité sa fonction propre est d'exprimer la durée dans le passé; il marque toujours le temps relativement à la durée de l'action, tandisque le plusque parfait et le futur passé du Latin et du Français signifient des rapports de temps qui peuvent être tout à fait indépendants de la durée de l'action.

Temps de l'indicatif

	Présent	Passé	Futur
Grec			
Durée	Présent	imparfait	Futur
~~production~~ entrée dans la réalité	"	aoriste	Futur
achèvement	Parfait	Plusqueparfait	Futur passé
Latin et Français			
Rapport simple	Présent	Parfait	Futur simple
Rapport double	Imparfait (?)	plusqueparfait	Futur passé

Les temps des modes autres que l'indicatif ~~et~~ aux des formes impersonnelles signifient en général dans les propositions dépendantes que l'action est simultanée, antérieure ou postérieure à l'action exprimée par la proposition principale. Le ~~[illegible]~~ temps de l'action n'est pas déterminé relativement à l'acte de la parole.

En Grec ~~[illegible]~~ Ils marquent les mêmes rapports de l'action considérée relativement à sa durée, que les temps correspondants de l'indicatif. Dans les propositions indépendantes x ils ne marquent même ces seuls rapports, sans signifier que l'action soit ~~[illegible]~~ simultanée, antérieure, ou postérieure à une autre action. Il en est souvent de même de l'infinitif aoriste.

x les modes autres que l'indicatif ~~dans les propositions dépendantes [illegible]~~

En Latin et en Français Les temps des modes autres que l'indicatif ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ne conservent pas ~~[illegible]~~ toujours leur signification temporelle dans les propositions indépendantes. Ils prennent souvent une signification purement modale. Voir plus bas.

χρόνοι tempora ἐνεστώς praesens
— παρεληλυθώς praeteritum + παρατατικός
praeteritum imperfectum. ἀπὸ μέρους γενόμενα
quod nempe non nudum perfectum est. — παρα-
κείμενος praet. perfectum. in quo res (paulo ante) perfecta
monstratur (VIII 39 et [illegible] 43) — ὑπερσυντελικός
praet. plusqperfectum. ἔκπαλαι γενόμενα
in quo jampridem res perfecta ostenditur (39) —
ἀόριστος qui ne détermine ni l'ἄρτι ni le
πάλαι) — μέλλω futurum. — ὁ μετ' ὀλίγον
μέλλων propre aux Attiques. — futurum subjunc-
tivi tabro.

3° Le parfait des Grecs ~~et des~~ [par lui-même] le parfait [au recto]
Latins, et le prétérit indéfini Français, suivant la manière dont ils sont employés,

~~sont employés~~ [peuvent] ~~pour~~ [à] marquer que l'~~action est entièrement achevée au moment où l'on parle. En Grec c'est la [illegible] fonction~~ [principale] ~~de ce temps~~.×

la situation présente résulte d'un acte antérieurement accompli, que cet acte est lié d'une manière quelconque avec le présent.

× Peut-être a-t-il [quelquefois] ~~[illegible]~~ [une] ~~[illegible]~~ signification [analogue à celle] ~~du~~ prétérit indéfini Français, et marque-t-il simplement qu'une action passée ~~[illegible]~~ a une relation quelconque avec le présent.

Grec. En général les conséquences de l'action signifiée par le parfait subsistent, à moins qu'on ne dise le contraire: ἃ [illegible] σοι τύχη κέκτηκε ταῦτ' ἀφείλετο μιν. ἀκήκοα μὲν τοὔνομα, μνημονεύω δ' οὔ. Plat. — C'est ainsi que κεκτῆσθαι, ἐγνωκέναι, μεμνῆσθαι, πεπεῖσθαι, ὑποδεδέσθαι, τεθνάναι, ἀπολωλέναι, ἐντεθυμῆσθαι ont le sens de présents.

Dans les plaidoyers le parfait est souvent employé de faits passés que l'on considère comme soumis au jugement de ceux à qui l'on parle, et semble signifier ~~[illegible]~~ qu'ils tiennent au présent d'une manière quelconque. [ὁ δῆμος

τῇ βουλῇ πολλάκις τὴν πολιτείαν ἐγκεχείρικεν (Dinarque 19) — ὃ μὲν γὰρ τῶν ἀνδρῶν ἀγαθῶν ἔργον, ἅπασι πέπρακται· τῇ τύχῃ δ', ἣν ὁ δαίμων ἔνειμεν ἑκάστοις, ταύτῃ κέχρηνται (Dem. de cor. 208)]

~~τί οὖν βούλεται ϗ τίνος ἕνεκα τὴν Ἐλάτειαν κατείληφεν; (Dem. de cor.)~~

Le parfait s'emploie d'une action à venir pour signifier son rapide accomplissement : οὐ βουλεύεσθαι ὥρα ἀλλὰ βεβουλεῦσθαι. Plat.

ἀλλὰ μὴν ὧν γ' ἂν ὁ ῥήτωρ ὑπεύθυνος εἴη πᾶσαν ἐξέτασιν λαμβάνετε... ταῦτα πέπρακταί μοι. ... ϗ ταῦτά μοι πάντα πεποίηται (Dem. de cor. 246)

La distinction entre le parfait et l'aoriste est souvent très légère et dépend de la volonté de l'écrivain

ὑμᾶς κακὸν μὲν οὐδὲν πώποτε ἐποιήσαμεν, μετεσχήκαμεν δὲ ὑμῖν ϗ ἱερῶν τῶν σεμνοτάτων ... ϗ πολλὰ μεθ' ὑμῶν κεκινδυνεύκαμεν (Xen. Hell. 2, 4, 20)

4 501

Emploi des temps de l'indicatif dans les propositions indépendantes

Imparfait

1° Il signifie qu'une action passée est simultanée à une autre action passée ou était en voie d'accomplissement et par suite qu'elle s'est renouvelée fréquemment, habituellement.

1° Il ~~signifie~~ ~~seulement~~ que ~~une~~ action ~~est contemporaine d'un moment antérieur à l'acte de la parole~~ est contemporaine d'une autre action antérieure au moment de la parole. C'est un présent dans le passé ; et par suite il signifie, comme le présent, que l'action a eu une certaine durée, ou s'est renouvelée fréquemment, habituellement.

[au Recto] Il signifie ~~la durée de l'action~~ qu'une action est en voie d'accomplissement, ou est simultanée à une dans le passé, et par suite qu'elle s'est renouvelée fréquemment, habituellement. ~~[illegible]~~.

Grec οὐκέτι ἐδέξαντο οἱ πολέμιοι, ἀλλ' ἔφευγον ἤδη. — Σωκράτης ὥσπερ ἐγίγνωσκεν οὕτως ἔλεγε ἤδη.

— Il est souvent synonyme de l'aoriste. voir au verso. [au Verso]

Latin. Cic. Verr. IV, 18 (de signis) et Liv. III, 36-38 (emploi de l'imparfait dans les narrations) — in Graecia musici floruerunt, ~~discebantque~~ discebantque id omnes Cic. Tusc. I, 2 (la coutume était que tout le monde l'apprît) — dicebat (avait coutume de parler) melius quam scripsit (qu'il ne l'a montré dans les discours écrits) Hortensius. Cic. Or. 37.

Français — ~~Dans les narrations~~ [au Recto]

l'imparfait s'emploie ~~principale~~ment ~~pour décrire~~ dans les parties descriptives des narrations. Il a d'ailleurs la même valeur qu'en grec et en latin; il ~~appelle l'attention sur la durée de l'action~~, et s'emploie ~~avec les verbes qui signifiant~~ pour désigner état, manière d'être, sa tête s'échauffait... il croit (Mme de Sévigné, récit de la mort de Vatel) — il signifie aussi qu'une action se renouvelle fréquemment et habituellement.

~~L'imparfait signifie souvent simultanéité d'une action passée relativement à une autre action passée.~~

En Grec. Il est souvent synonyme de l'aoriste. τούτων δὲ πραχθέντων ἀπέστελλε Λύσανδρος πρὸς Σάμον (Xen. Hell. 2,3,3) ταῖς δὲ Λακωνικαῖς ναυσὶν ἀπέπλευσεν εἰς Λακεδαίμονα (Xen. Hell. 2,3,8). Le verbe νικάω est souvent employé à l'imparfait: Ὀλυμπιάς, ᾗ τὸ στάδιον ἐνίκα Κροκίνας Θετταλός (Xen. Hell. 2,3,1).

dans les narrations ~~pour désigner~~ une circonstance concomitante d'un fait, date, lieu, état, ~~manière~~ d'être, motifs, intentions, projets: il était neuf heures, quand ils se rencontrèrent — il se mit en marche; il tenait son fils par la main — Sa tête ~~marque que l'action était en voie d'accomplissement~~ s'échauffait, il croit... Sa marche fut précédée par ~~intention motifs, projets~~ un manifeste... Charles par cet écrit invitait tous les Polonais à joindre leur vengeance à la sienne. ✕ Il en transporta à Rome les innombrables statues sans en connaître le prix; les Romains ignoraient les arts de la Grèce et se contentaient de savoir la guerre, la politique et l'agriculture. Hist. sur l'hist. anc. I, 9.

✕ Il ~~peut marquer~~ une sorte d'antériorité: L'hiver se passait ainsi; tout-à-coup je reçus une lettre — Il avait un fils, il l'aimait; il avait une mère, il la fit ~~périr~~ mourir de chagrin.

Latin. Jam ver appetebat quum astra Hannibal movit (Liv. 22, 1) Ego tum multum cum Phaedro in Epicuri hortis, quos modo praeteribamus (Cic. Fin. 5, 1)

Français. Il n'était pas sage lorsqu'il était jeune — ils étaient près de l'emporter lorsque les Français arrivèrent. — Sa marche fut ~~précédée~~ précédée par un manifeste... Charles par cet écrit invitait tous les Polonais à joindre leur vengeance à la sienne.

Emploi des temps de l'indicatif dans les propositions indépendantes aoriste etc.

Voltaire à propos de (Cid. IV, 3) nous partîmes cinq cents; mais par un prompt renfort nous nous vîmes trois mille en arrivant au port.) Je vis je fis j'allai je partis ne peut se dire d'une chose faite le jour où l'on parle. Plût à Dieu que cette licence fût permise en poésie! car nous nous sommes vus cinq cents, nous sommes partis est bien languissant — le flot qui l'apporta recule épouvanté. ×

× Ces temps servent aussi à exprimer ~~[illegible]~~ d'un fait d'expérience; on n'a jamais fait une fortune rapide par des moyens honnêtes — on ne fit jamais .... qui ne sait se borner ne sut jamais écrire — Boileau. Pour le mensonge est toujours trop d'honneur. — on ajoute ordinairement toujours ou jamais

2° Le parfait des Grecs et des Latins, le prétérit indéfini Français sont employés pour signifier que l'action est entièrement achevée relativement au moment où l'on parle. En Grec cette signification est la seule où le parfait soit employé.

Grec. ~~[illegible]~~ En général signifié par le parfait les conséquences de l'action subsistent au moment où l'on parle × ὅσοι τύχῃ κέχρηνται ταῦτ' ἀφείλετο Ménandre. Ἀπώλεσα μὲν τοὔνομα γεγονέναι δ' οἶ (Plut.). ~~[illegible]~~

× à moins qu'on ne dise le contraire.

— Il est certains verbes dont la signification est telle que si l'action est entièrement achevée, ~~relativement au~~ moment où l'on parle ~~les conséquences subsistent~~ c'est ce qu'on que κεκτῆσθαι, ἐγνωκέναι

~~En général quand on marque qu'une action est entièrement achevée au moment où l'on parle, il en résulte que les conséquences subsistent, à moins qu'on ne dise le contraire.~~

μεμνῆσθαι, κεκτῆσθαι, ὑποδεδέσθαι

τεθνάναι, ἀπολωλέναι, ἐντεθυμῆσθαι ont le sens de présents.

— le parfait est employé ~~pour signifier~~ d'une action à venir qu'~~une action~~ qu'elle a ~~venir~~ ~~est~~ accompli rapidement immédiatement. οὐ βουλεύεσθαι ὥρα, ἀλλὰ βεβουλεῦσθαι. Plat. πλουτήσαντες ἀπὸ τῶν κοινῶν παραχρῆμ' ἄδικοι γεγένηνται.

Latin fuimus Troes, fuit Ilium (Virg. En. II, 325) — odi, memini, novi, suevi, consuevi, sont des parfaits qui ont le sens de présents comme μεμνῆσθαι et κεκτῆσθαι.

Français — c'en est fait — s'emploie comme en grec d'une action à venir ; j'ai fini dans un moment — avez vous bientôt fait ?

— εἰ … τουδὶ καταψηφιεῖσθε, ἡμαρτηκέναι δόξετε, οὐ τῇ τῆς τύχης ἀγνωμοσύνῃ τὰ συμβάντα παθεῖν (Dem. de cor. 207) — le malheur des Athéniens considéré relativement au jugement qu'on en porte ou qu'on en portera, le parfait — considéré relativement à la cause qu'il a eu, l'aoriste. — si vous êtes vaincus, c'est votre faute, ce n'était pas la rigueur de la fortune qui en fut cause.

Plusque parfait

[au Recto]

Latin et Français

Le plusque parfait marque que l'action est à la fois antérieure à l'acte de la parole et à une autre action également passée.

Mais en Grec le temps qu'on appelle plusque-parfait ne signifie pas purement et simplement un rapport de temps. Il signifie qu'une action était entièrement accomplie relativement au moment où une autre action passée a eu lieu. Il a relativement au temps passé la signification qu'a le parfait relativement au présent, et il s'emploie de la même manière — les verbes qui ont au parfait le sens d'un présent ont au plusque parfait le sens de l'imparfait — il est employé aussi pour exprimer qu'une action s'est accomplie rapidement. οὐδεμίαν διατριβὴν ἐποιησάμην, ἀλλ' εὐθὺς παρεσκευάζοντο ὡς εἶπον δεῖ. — Pour exprimer seulement le rapport de temps[x] les Grecs n'avaient pas de forme particulière. Ils mettent l'imparfait et l'aoriste là où nous employons le plusque-parfait λέγουσιν ὅσων Εὐρυσθεὺς ἦρχε τὴν βασιλείαν Ἀτρέα παραλαβεῖν Thuc. ~~τῶν οἰκετῶν οὐδένα κατέλιπεν, ἀλλὰ πάντας πεπράκει ἐκεῖνα~~ Δαρεῖος Κῦρον μεταπέμπεται ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἧς αὐτὸν σατράπην ἐποίησεν Xén.

[x] indépendamment de l'idée d'achèvement

506

Latin. Il a souvent le sens purement temporel. dixerat hoc ille, quum puer nuntiavit venire ad eum Laelium (Cic. de Rep. I, 12) — employé avec le sens de l'imparfait comme en Grec oderam, memineram, noveram, consueveram, superfueram.

On trouve pourtant quelques exemples de l'emploi du plusqueparfait où le sens d'entier achèvement est fort effacé: ἦλθον οἱ Ἰνδοὶ ἐκ τῶν πολεμίων οὓς ἐπεπόμφει Κῦρος ἐπὶ κατασκοπήν (Xen. Cyrop. 6, 2, 9). ὁ δὲ Κῦρος ἐν τούτῳ ἀπεστάλκει ... (ibid. 7, 4, 8 ... cf. ibid. 7, 2, 5).

En Grec et en Latin celui qui écrit une lettre se transporte souvent en imagination au moment où la lettre est reçue par celui à qui elle est adressée. ἀπέσταλκά σοι τὸν τοῦ ... (parfait au sens du ...) (imparfait et plusqueparfait) ... μετ' Ἀρταβάζου ... ἔπεμψα Thuc. — nihil habebam quod scriberem, neque enim novi quidquam audieram. Cic. ad Attic. 9, 10.

Français. Il y a ~~dans~~ le plusqueparfait proprement dit, le parfait antérieur défini, le parfait antérieur indéfini. Le plusqueparfait ~~Il~~ signifie ~~aussi~~ tantôt le rapport de temps tantôt l'idée d'achèvement.

— Le ~~emploi du~~ parfait antérieur défini et le parf. anté. ind. f. ne s'emploient dans les propositions indépendantes qu'avec l'idée d'achèvement × et même d'un achèvement prompt. Plus tantôt parcourt cette distance. Il semble qu'ici l'idée d'achèvement est exprimée indépendamment ~~sans~~ de tout rapport à une autre action ~~passée~~.

— emploie-t-on jamais le parfait antérieur indéfini? y a-t-il des exemples dans les bons écrivains? j'ai eu dîné aujourd'hui dans un instant. ~~C'est très~~ ~~comme le parf. ant. déf.~~ même sens que le parf. ant. défi.

~~Désigne-t-il l'idée d'achèvement indépendamment de tout rapport à une action passée.~~ autre —

~~Il y a entre les deux parfaits la même différence qu'entre le parfait défini et le parfait ind. fin.~~ antérieurs

Dans ces deux parf. l'emploi de l'auxiliaire avoir est réglé par les mêmes considérations que celui du parfait défini et du parf. ind.